



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
Le Président du Bénin M. Thomas Boni Yayi en visite d'Etat en Algérie

Le président du Bénin, Thomas Boni Yayi, effectuera à partir d'aujourd'hui, une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. Cette visite qui s'inscrit «dans le sillage d'une tradition d'amitié et de coopération entre les deux pays, contribuera à la dynamisation de leur coopération et de leurs échanges». P. 28



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 2 Février 2015 - 12 Rabie El Thani 1436 - N° 858 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

L'Algérie condamne «avec force» l'assassinat par l'organisation terroriste EIIL d'un journaliste japonais P. 28

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Louh annonce la tenue d'une conférence internationale à Alger P. p 3-28

L'Algérie condamne fermement l'annonce de la construction de 450 colonies en Cisjordanie P. 28

24^e SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA

L'Algérie à la pointe du combat contre le terrorisme en Afrique

Boualem Branki

Au 24^e Sommet de l'UA d'Addis Abeba, tous les participants, chefs de délégations comme experts, étaient unanimes : le terrorisme entrave le développement de l'Afrique. Le nouveau président en exercice, le Zimbabween Robert Mugabe, a déclaré lors de son intervention : "Il faut éradiquer le terrorisme de l'Afrique". En fait, c'est d'un commun élan que les dirigeants africains ont dénoncé la recrudescence des actes terroristes en Afrique, mais, surtout, la menace que fait peser ce phénomène sur la paix, la sécurité et le développement dans le continent. Un défi également pour les Nations africaines, qui n'ont de cesse de multiplier les efforts pour s'autodévelopper, pour arrimer le continent au reste du monde. Et, sur ce registre, il y a lieu de relever cette belle solidarité entre les dirigeants africains, qui ont décidé, à l'issue de leurs travaux, d'opposer une réelle riposte aux groupes terroristes qui écumment l'Afrique. P. 28



INDUSTRIE Installation prochaine d'une commission mixte ministère-FCE pour promouvoir l'entreprise nationale P. 8



Bouchouareb : «Création de groupes industriels publics dans une dizaine de jours» P. 8

CNES Des assises nationales sur le développement durable en mars P. 8

S A N T É

Un test de l'odorat pourrait prédire l'espérance de vie P. p 14-15

HABITAT PRÉCAIRE À ALGER
Relogement annoncé de 1.200 familles lors de la 17^e opération de recasement P. 11

HANDISPORTS

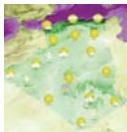
JEUX MONDIAUX-2015 (GOAL-BALL)

L'Algérie dans le groupe B avec notamment l'Iran et la Lituanie P. 24

MÉTÉO

Nouvelle perturbation pluvieuse accompagnée de chutes de neige sur le nord du pays à partir de mercredi P. 28

Météo



Régions Nord : 11° à Alger

Temps devenant progressivement nuageux sur le Centre et l'Est à partir de l'après-midi avec localement quelques pluies en cours de nuit. Quelques flocons de neige en matinée sur les reliefs de l'intérieur dépassant 900 mètres d'altitude. Les vents seront modérés à assez forts notamment près des côtes Ouest. La mer sera forte.

Régions Sud : 24° à Tamanrasset

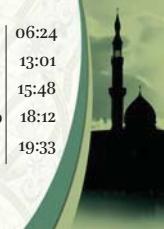
Temps partiellement voilé. Les vents seront faibles à modérés.

	Max	Min
Alger	11°	08°
Oran	14°	12°
Annaba	12°	07°
Béjaïa	12°	10°
Tamanrasset	24°	08°

Horaires des prières

Lundi 12 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:24
Dohr	13:01
Asr	15:48
Maghreb	18:12
Isha	19:33



AUJOURD'HUI AU CAIRE

Congrès arabe sur «L'égalité des femmes dans la zone arabe»



Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, participera aujourd'hui au Caire (Egypte) aux travaux du Congrès arabe de haut niveau sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration de Beijing +20 : «Vers la justice et l'égalité des femmes dans la zone arabe».

TRANSPORTS

Ghoul demain à M'sila



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera demain mardi 3 février 2015, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de M'sila.

LAC DE REGHAÏA

Célébration de la Journée mondiale des zones humides



Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. Abdelouahab Nouri, présidera cet après-midi à 14h au centre cynégétique de Réghaïa sis au lac de Réghaïa, Alger, la cérémonie officielle de la célébration de la Journée mondiale des zones humides.



DEMAIN À 10H AU FORUM DU QUOTIDIEN D'ECHAÂB

Conférence sur "le projet de code pénal"



Le Forum du quotidien Echaâb, organise demain mardi 3 février 2015 à 10h au siège du journal sis 39, boulevard des Martyrs, Alger, une conférence-débat sur le projet de code pénal qui sera présenté prochainement devant le Parlement. La rencontre sera animée par l'Union nationale des femmes algériennes (Unfa) en collaboration avec l'organisation régionale des avocats.

PALAIS DES EXPOSITIONS

Journée d'étude sur «Les médias et la lutte contre la drogue»



La Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (Forem), en collaboration avec les ministères de la Communication et de la Jeunesse, organise ce matin à partir de 8h30 au Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Alger, une journée d'étude autour du thème «Les médias et la lutte contre la drogue».

CE MATIN À 10H30

AU FORUM DE DK NEWS

Conférence de M. Zaïm Bensassi sur "L'avenir des PME en Algérie"



Le Forum de DK News accueillera ce matin à 10h30 M. Zaïm Bensassi, président du conseil national consultatif de la promotion de la PME, dans le cadre d'une conférence-débat ayant pour thème «La baisse des prix du pétrole et ses répercussions sur l'avenir des PME en Algérie». La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

DEMAIN À 10H30

AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur la lutte contre le cancer du sein



A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, célébré le 4 février de chaque année, le Forum de DK News recevra demain mardi 3 février 2015 à 10h30, le Dr Salah Dilem, spécialiste des cancers du sein chez la femme enceinte au CPMC Mustapha Pacha et le Dr. Amina Abdellouahab spécialiste des cancers génétiques du sein. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

SONELGAZ

Campagne de sensibilisation sur les risques du gaz

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Gué de Constantine a lancé une campagne de sensibilisation sur les risques liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel (incendies, explosion et asphyxie par monoxyde de carbone) portant sur «La conformité de l'installation intérieure et

PARLEMENT

Clôture de la session d'automne 2014



La session d'automne 2014 du Parlement sera clôturée aujourd'hui par deux séances prévues respectivement au Conseil de la nation et à l'Assemblée populaire nationale (APN). La clôture de la session d'automne intervient conformément «aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique n° 99-02 régissant l'organisation de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, leur fonctionnement et leurs relations fonctionnelles avec le gouvernement.

COMMUNICATION

Grine à Tindouf



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera, aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Tindouf.

HABITAT

Tebboune à Constantine



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelmadjid Tebboune, continue aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Constantine.

DEMAIN À 9H30 AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Conférence sur le rôle préventif du contrôle technique des véhicules



Le Forum de la Sûreté nationale abritera demain mardi 3 février à 9h30 à l'école supérieure de police, Ali-Tounsi, de Châteauneuf, Alger, une conférence sur le rôle préventif du contrôle technique des véhicules, animée par M. Selman Amer de l'entreprise nationale de contrôle technique automobile, en présence des représentants de la société civile, des cadres de la Sûreté nationale et des médias.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR FODIL EL OURTILANI : Première réunion de préparation à Sétif

La commission chargée de préparer le 3^e Colloque international sur cheikh Fodil El Ourtilani a tenu, hier, sa première réunion à Sétif où les autorités entendent donner un éclat particulier à cet hommage au penseur et militant anticolonialiste.



Le directeur de la culture de la wilaya de Sétif, Zitouni Aribi, a précisé à l'APS, au sortir de cette réunion, que le colloque de trois jours qui se déroulera, cette année, à la maison de la culture Houari-Boumediene à partir du 14 avril prochain, réunira des universitaires et des chercheurs de plusieurs pays arabes et musulmans.

Il a rappelé que le cheikh El Ourtilani (1906-1959), penseur et militant anticolonialiste, homme de culture qui fut également membre de l'Association des oulémas algériens (AOA), avait plaidé la cause de l'Algérie en lutte dans de nombreuses capitales du

monde. La première réunion de la commission de préparation du colloque a regroupé, entre autres, des représentants des secteurs des Affaires religieuses, des Moudjahidine, du musée du Moudjahid, des Scouts musulmans algériens (SMA), ainsi que des élus de la commune de Beni-Ourtilane.

Le responsable de la section locale de l'AOA, Ahmed Drif, et le Dr Leïla Benaziz, historienne, ont également assisté aux travaux de la Commission aux côtés de plusieurs chercheurs dont Zoubir-Khatir Douibi, spécialisé dans le patrimoine.

Les questions liées à l'organisation du colloque, à la distribution des tâches, à la collecte de photographies et de documents d'époque, à la finalisation de la liste des invités, notamment étrangers, ont été passées en revue au cours de la séance de travail, a confié le directeur de la culture.

Des personnalités seront honorées au troisième jour du colloque international, prévu le 16 avril prochain qui voit l'Algérie célébrer, chaque année, Youm El Ilm (la journée du savoir), a fait savoir le même responsable.

EDUCATION NATIONALE : L'arrêt de travail prévu les 10 et 11 février sera considéré comme une grève

Le ministère de l'Education nationale a affirmé hier que tout arrêt de travail est considéré comme une grève «aux yeux des textes en vigueur» en réaction à l'appel lancé par la coordination des syndicats de l'éducation (CSE) pour deux journées de protestation les 10 et 11 février.

Le ministère a précisé que tout arrêt de travail «est considéré comme une grève aux yeux des textes en vigueur et, par conséquent, le préavis de grève doit être

négocié selon l'article 30 de la loi 90/02 modifiée et complétée». L'article en question stipule que l'Etat «est tenu de protéger le fonctionnaire contre les menaces, outrages, injures, diffamation ou attaques de quelque nature que ce soit, dont il peut être l'objet, dans ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et de réparer le préjudice qui en résulterait». L'Etat est, dans ces conditions, «subrogé aux droits du fonctionnaire pour obte-

nir réparation de l'auteur des faits», précise le même article. Le ministère de l'Education rappelle, dans son communiqué, que toute grève «doit être précédée d'une rencontre de conciliation conformément aux dispositions de la loi civile plus haut et particulièrement ses articles de 16 à 20». Sur ce, le ministère «réitére sa disponibilité au dialogue» et affirme qu'il «reste disposé à recevoir les syndicats, individuellement, afin d'étudier les

revendications et essayer de parvenir à des solutions concertées conformément aux textes de loi régissant l'exercice du droit syndical et plus particulièrement le droit à la grève».

La CSE, réunie dimanche dernier à Alger, a réitéré son appel à une révision des statuts des différents corps de l'éducation nationale dans un souci d'équité et de justice, en matière de classement, de promotion et de réintégration.

600 établissements scolaires seront réceptionnés pour la prochaine rentrée en Algérie

Pas moins de 600 établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement seront réceptionnés à travers le pays pour la rentrée 2015-2016, a annoncé hier à l'APS le directeur de l'enseignement secondaire général et technique au ministère de l'Education nationale, Abdellakher Missoum.

Ce nombre d'établissements, en l'occurrence 173 lycées, 125 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 282 écoles primaires, constitue un «record absolu» à mettre à l'actif du secteur, a ajouté ce responsable au cours d'une conférence régionale consacrée aux préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, tenue en présence des directeurs de l'éducation de 17 wilayas de l'Est du pays.

Précédée d'une conférence orga-

nisée la semaine dernière à Tlemcen et devant être suivie d'un autre regroupement similaire dès la semaine prochaine à Boumerdès, cette conférence est destinée à faire le point sur les établissements qui seront réceptionnés en juin prochain et ceux dont la réception sera reportée à septembre, a souligné M. Missoum qui s'est dit, à cet effet, «optimiste».

La conférence vise également à inventorier les besoins du secteur qui organisera en mars 2015 un concours pour le recrutement de 7.000 enseignants pour les trois paliers, a ajouté ce même responsable.

Cette conférence s'est également déroulée en présence du directeur de l'enseignement fondamental, des chefs des services de l'organisa-

tion scolaire, de la programmation et du suivi des directions de l'éducation, ainsi que des directeurs de centres d'orientation scolaire.

La participation «pour la première fois» de ces derniers vise à «établir une relation étroite entre l'orientation et l'organisation scolaire», a souligné M. Missoum.

Les travaux organisés pour une durée de 3 jours à la maison de l'enseignant de Batna et qui se poursuivront en ateliers, «revêtent une grande importance car elles permettent d'arrêter les besoins du secteur pour la prochaine rentrée et de rattraper les déficits appréhendés», a indiqué Abdallah Fassih, chef du service études et examens de la direction de l'éducation d'An-

BEJAÏA: A CAUSE DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DÉFAVORABLES

Vive tension sur les approvisionnements en carburants

Une vive tension sur les carburants perdure depuis plusieurs jours à Béjaïa à cause des conditions météorologiques défavorables qui empêchent l'approvisionnement régulier de la wilaya par voie maritime. «Avec des ressacs, dépassant largement les seuils de sécurité tolérés, il n'est pas été possible de manœuvrer», a déploré le PDG du port de Béjaïa, Achour Djelloul, soulignant que mercredi dernier, faute de pouvoir accoster, un navire chargé de gaz-oil, a du être dérouté sur Oran. Néanmoins, depuis deux jours, les choses se sont légèrement améliorées donnant l'opportunité aux travailleurs du port et de Naftal de décharger deux navires en provenance de Skikda avec dans leurs soutes 5.000 tonnes de gaz-oil et 3.000 tonnes d'essence. De quoi alléger les tensions visibles aux niveaux des stations services, littéralement prises d'assaut par des automobilistes, attendant fièreusement d'être servis, a-t-on constaté. Partout en effet des files d'attentes s'y sont formées, parfois en débordant nettement sur la voie publique et au détriment du trafic routier qui, en certains endroits, a du en pâtrir sérieusement. «Il est 10h00. Et je suis là depuis 06h00», se lamente un automobiliste au quartier d'Ihaddadène visiblement en colère, car ne sachant à quel moment de la journée, il pourrait se débêtrer de la chaîne. Béjaïa est approvisionnée deux fois par semaine par voie maritime, avec des quantités largement suffisantes. Mais en temps de crise, essentiellement en rapport avec les intempéries, celles-ci ne sont pas assurées régulièrement, d'autant que les moyens de stockage ont la réputation d'être très réduits localement, a expliqué M. Achour.

OUARGLA : Généralisation à 100% du réseau de fibre optique au premier semestre de 2015

Le réseau de fibre optique sera généralisé pour atteindre l'ensemble des communes de la wilaya d'Ouargla, et donc un taux de couverture de 100%, au premier semestre de 2015, a-t-on appris hier des responsables locaux de l'entreprise d'Algérie Télécom. Lancée il y a plusieurs années, l'opération s'inscrit dans le cadre d'un large projet visant à améliorer la qualité des télécommunications à travers la wilaya et à répondre à la demande croissante, a révélé le chargé de communication auprès de cette entreprise, Omar Thelib.

Dans ce cadre, il a été procédé à une opération d'extension du réseau de fibre optique pour toucher toutes les entreprises publiques et les antennes administratives, à travers la wilaya, et qui a permis de promouvoir le service public au profit des citoyens, à travers notamment l'établissement des documents administratifs et la prise en charge des préoccupations du citoyen dans des délais très courts, a-t-il ajouté.

Cette technologie a également permis le raccordement des communes de la wilaya, des centres urbains vers les zones et villages enclavés, et d'améliorer la qualité de services au profit de 55.000 abonnés d'Algérie Télécom, concernant la téléphonie fixe et l'internet à haut débit, selon le même responsable. L'opération a touché, à la fin de 2014, les daïras d'Ouargla, Sidi-Khouïlef, Hassi-Messaoud, N'goussa et Touggourt, pour atteindre dans une première phase les 60% de couverture en attendant l'achèvement des travaux aux restants des daïras et atteindre ainsi les 100% vers mai prochain, a-t-il précisé.

Des bureaux commerciaux itinérant d'Algérie Télécom sillonnent actuellement les régions enclavées afin de faire bénéficier leurs habitants des prestations de la téléphonie fixe et de l'internet à haut débit, et ce dans le cadre des efforts visant à généraliser et moderniser le réseau des télécommunications, selon la stratégie nationale dans le domaine.

JUSTICE

Terrorisme: procès ce jour de 34 individus coupables d'assassinats, rapt et pose de bombes sur la voie publique



Le procès de 34 individus dont 16 en fuite poursuivis pour la création dans les régions du centre en 2012 d'une organisation terroriste responsable de plusieurs assassinats, rapt et pose de bombes sur la voie publique, se tiendra aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Algier, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Les 34 individus (14 détenus, 4 non détenus et 16 en fuite) devront répondre de douze (12) chefs d'inculpation dont les plus graves portent sur des «homicides volontaires avec prémeditation et guet-apens, rapt avec demande de rançon et pose de bombes sur la voie publique», selon le rôle des affaires criminelles de 2014.

Les mis en cause sont aussi accusés de «vol à main armé, mise en place d'un faux barrage de sécurité sur la voie publique, faux et usage de faux, usurpation d'identité, apologie et financement d'un groupe terroriste», selon la même source.

Une source judiciaire a indiqué à l'APS que l'affaire est en relation avec le groupe terroriste «Djoud El Khalifa», qui était dirigé par le terroriste Gouri Abdelmalek, un des auteurs de l'enlèvement et l'assassinat du touriste français Hervé Gourdel.

Une femme habitant dans l'une des régions montagneuses de Tizi Ouzou figure parmi les accusés, et a été dénoncée par l'un des terroristes arrêtés en 2012, ajoute t-on.

Lors de son audition, ce terroriste a reconnu qu'il se rendait souvent chez cette femme pour se cacher et pour procurer de la nourriture aux éléments des groupes terroristes et spécialement pour le groupe terroriste connu sous l'appellation de «Djoud El Khalifa».

Il a aussi reconnu qu'il s'était rendu la dernière fois à la demeure de cette femme afin que cette dernière ne lui remette sa propre fille âgée de 13 ans pour qu'elle l'accompagne au «Djebel» (fief des groupes terroristes) autant que son épouse.

La femme dont le mari se trouve en prison pour une autre affaire de terrorisme, a été arrêtée ainsi que son fils âgé de 18 ans pour apologie et financement d'un groupe terroriste.

Et grâce aux indications du premier accusé arrêté, les services de sécurité ont pu mettre arrêter les autres inculpés, qui avaient commis plusieurs assassinats sur ordre du terroriste Gouri Abdelmalek.

LOUH CONFIRME Conférence internationale à Alger sur le terrorisme

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a annoncé, hier à Alger l'organisation prochaine d'une conférence internationale sur le terrorisme et les sources de son financement, à l'instar du paiement de rançons et du trafic de drogue.



Les ministères des Affaires étrangères et de la Justice «s'attendent à la préparation d'une conférence internationale sur le financement du terrorisme», a indiqué M. Louh.

Lors de ce forum, il sera procédé à l'examen de questions liées au «trafic de drogue et à la criminalisation du paiement de rançon, principales sources de financement du terrorisme» notamment au Sahel, a-t-il

souligné. Après avoir rappelé la position de l'Algérie concernant le paiement de rançon qu'il sied de criminaliser, le ministre a mis l'accent sur l'importance d'établir des règles sécuritaires claires dans le sens de la criminalisation de ce phénomène, tel que proposé par l'Algérie lors de la dernière réunion du Conseil des ministres arabes de la Justice à Djeddah (Arabie Saoudite). L'Algérie avait de-

mandé, lors de cette réunion, la mise en place d'une commission chargée de l'élaboration d'une loi criminalisant le paiement de rançon, laquelle doit être introduite dans la Convention arabe de lutte contre le financement du terrorisme, a rappelé M. Louh, précisant que la majorité des pays avait suggéré de sanctionner les pays qui payent des rançons aux groupes terroristes.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION La loi sur la prévention du financement du terrorisme tend à adapter la législation nationale aux lois internationales

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé hier à Alger, que le projet de loi amendant et complétant la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme s'inscrivait dans le cadre de l'adaptation de la législation nationale aux lois internationales sur la lutte contre le terrorisme.

Le projet de loi relatif amendant et complétant la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme s'inscrivait dans le cadre de l'actualisation du système juridique national en matière de lutte contre le terrorisme et son adaptation à la législation internationale liée à la lutte contre ce phénomène qui constitue l'un des grands défis sécuritaires auxquels est confrontée la communauté internationale», a indiqué M. Louh qui présentait le projet de texte devant le Conseil de la nation. Il a précisé que le phénomène terroriste «a pris des proportions alarmantes car il est désormais lié à différents crimes et au regard du contexte géopolitique qui a favorisé son enracinement dans différentes régions du monde».

«Dans le cadre des efforts consentis pour venir à bout du terrorisme et éradiquer ses causes dans un cadre juridique,

l'Algérie a ratifié tous les mécanismes internationaux y afférents ce qui a induit une série d'engagements qu'elle devra honorer», d'où la nécessité d'amender la loi promulguée en 2005 et relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme».

Adopté à la majorité jeudi dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), le nouveau texte comporte un nouveau concept sur le crime terroriste.

L'article 3 bis définit les éléments du crime établi en tant que tel que l'opération soit ou non liée à un acte terroriste», ouvre les dispositions juridiques pour prendre connaissance des avoirs des terroristes et des groupes terroristes».

Le projet de texte compte aussi des articles relatifs à l'élargissement de la compétence des tribunaux algériens lorsqu'il s'agit d'actes terroristes visant les intérêts de l'Algérie.

Il stipule aussi la finalisation des règles liées à la vigilance à l'égard des transactions financières et ce par la création d'une assise juridique auquel pourra se référer la Banque d'Algérie et la cellule de traitement du renseignement financier.

MDN

Lutte contre la contrebande : 13 contrebandiers nigériens arrêtés et 2 véhicules tout-terrain saisis à In Guezam

Treize (13) contrebandiers de nationalité nigérienne ont été arrêtés et deux véhicules tout-terrain saisis vendredi et samedi derniers à In Guezam par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'In Guezam (6e Région militaire), ont arrêté les 30 et 31 janvier 2015, dans des opérations distinctes, treize (13) contrebandiers de nationalité nigérienne, et ont saisi deux (2) véhicules tout-terrain», a précisé la même source.

Une quantité de 1.000 litres de carburant, sept (7) groupes électrogènes, neuf (9) marteaux piqueurs, deux (2) détecteurs de métaux et 1.150 kilogrammes de denrées alimentaires, ont également été saisis lors de ces opérations, a ajouté le MDN.



UNION AFRICAINE : UNE VOLONTÉ SALUÉE PAR L'ONU

Une force africaine pour lutter contre Boko Haram

L'ONU a apporté son soutien à la création d'une force militaire régionale africaine de 7.500 éléments pour lutter contre le groupe extrémiste nigérian Boko Haram et d'autres groupes armés, souhaitée par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA).

L'Union africaine a appelé à «une réponse collective» contre Boko Haram et à la création d'une force militaire régionale de 7.500 hommes pour lutter contre cette organisation armée.

L'Union africaine (UA) veut mettre fin aux abus «épouvantables» du groupe insuré Boko Haram.

«Nous sommes profondément horrifiés par la tragédie que Boko Haram continue d'infliger à nos populations», avait déclaré la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, à l'ouverture vendredi du 24ème sommet de l'organisation panafricaine qui a pris fin samedi à Addis-Ababa.

«Les abus épouvantables de Boko Haram, sa cruauté indécible, son mépris total des vies humaines, ses destructions de biens totalement gratuites sont sans égales», avait-elle ajouté.

Il est aussi recommandé que les pays de la région soient autorisés à porter la Force multinationale à 7.500 hommes, avait-elle poursuivi dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion jeudi soir du CPS de l'UA. Dans une déclaration reprise par le journal «Nigerian Tribune», Mme

Dlamini-Zuma a prévenu que «ce qui a débuté comme une organisation criminelle localisée s'étend désormais au Centre et à l'Ouest de l'Afrique. «Il est temps d'agir, d'agir collectivement contre cette menace de plus en plus importante», a-t-elle rétorqué.

Selon la BBC, quatre pays voisins du Nigeria (Bénin, Cameroun, Tchad et Niger) ont accepté de participer à cette coopération militaire. «Le projet de force régionale» avait été évoqué la semaine dernière à Accra par les présidents du Togo et du Ghana, puis soumis



à l'UA pour accord», rappelle le site Republic of Togo. Et selon le quotidien nigérian *The Punch*, «une rencontre se tiendra au Cameroun début février pour établir une stratégie», préciser les règles d'engagement et autres questions sur les opérations à venir.

Un responsable de l'UA a indiqué pour sa part qu'une réunion d'experts militaires africains aurait lieu du 5 au 7 février à Yaoundé pour discuter de la modalité de cette force.

Dans ce sens, l'ONU pourrait envisager de participer à cette force régionale en y apportant «des conseillers et un appui logistique», selon un diplomate.

L'organisation panafricaine envisage par ailleurs de demander à l'ONU la création d'un fonds de financement de cette force.

L'ONU salue la volonté de l'UA de créer une force régionale

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a salué samedi devant la presse en marge du 24e sommet de l'UA à Addis-Ababa: «la volonté de l'UA et des pays de la région d'établir une force multinationale contre Boko Haram.

Il a dénoncé «la brutalité sans nom» des miliciens de Boko Haram, estimant qu'il fallait une «coopération régionale pour lutter contre le groupe». Depuis 2009, Boko Haram s'est emparé de territoires entiers du nord-est du Nigeria et multiplie les incursions au Cameroun voisin, à proximité du Tchad et du Niger.

Une coopération militaire a été décidée fin 2014 entre les pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad). Mais cette force composée de

quelque 700 hommes de chaque pays, ainsi que du Bénin, peine à se matérialiser du fait de dissensions entre Lagos et ses voisins.

L'Algérie mobilisée pour éradiquer le terrorisme de l'Afrique

L'Algérie est mobilisée au plan national et international pour éradiquer le terrorisme de l'Afrique, a affirmé le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui intervenait sur la question de Boko Haram (Nigeria) au sommet du Conseil de paix et de sécurité (CPS), tenu jeudi soir à Addis-Ababa à la veille du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

«Conscient de la difficulté de la tâche, mon pays reste mobilisé, au plan national, sous-régional et international, dans le cadre de la stratégie des Nations unies de lutte contre le terrorisme et de l'Union africaine, pour éradiquer le fléau du terrorisme de notre continent», a affirmé le Premier ministre qui représentait le président de la République Abdelaziz Bouteflika au sommet de l'Union africaine.

«C'est une nécessité civilisationnelle et fondamentale pour l'Afrique», a-t-il dit, faisant observer que «la menace du groupe Boko Haram s'étend et prend des proportions dangereuses et préoccupantes qui appellent une riposte rapide, vigoureuse et robuste pour mettre un terme définitif aux massacres et atrocités commis régulièrement par ce groupe terroriste».

Le Premier ministre a en outre affirmé que la coordination entre les pays de la région avec le Nigeria doit être effective et porter immédiatement sur l'échange de renseignement qui est à la base de la lutte contre le terrorisme.

L'Algérie à la pointe du combat contre le terrorisme en Afrique

Boualem Branki

Au 24e sommet de l'UA d'Addis-Ababa, tous les participants, chefs de délégations comme experts, étaient unanimes: le terrorisme entrave le développement de l'Afrique.

Le nouveau président en exercice, le Zimbabween Robert Mugabe, a déclaré lors de son intervention: «Il faut éradiquer le terrorisme de l'Afrique».

En fait, c'est d'un commun élan que les dirigeants africains ont dénoncé la recrudescence des actes terroristes en Afrique, mais, surtout, la menace que fait peser ce phénomène sur la paix, la sécurité et le développement du continent.

Un défi également pour les Nations africaines, qui n'ont de cesse de multiplier les efforts pour s'autodévelopper, pour arrimer le continent au reste du monde.

Et, sur ce registre, il y a lieu de relever cette belle solidarité entre les dirigeants africains, qui ont décidé, à l'issue de leurs travaux, d'opposer une réelle riposte aux groupes terroristes qui écumment l'Afrique.

Le message de l'Algérie a été dans ce registre très clair: «il faut que la peur change de camp», avait indiqué dans son intervention le Premier ministre Abdelmalek Sellal, représentant du président Bouteflika à ce sommet. Devant les plus hautes autorités africaines, ainsi que le SG de l'ONU Ban Ki Moon, M. Sellal avait affirmé que «l'Algérie est mobilisée au plan national et international pour éradiquer le terrorisme de l'Afrique».

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA consacré à la lutte contre Boko Haram, il a notamment rappelé que l'Algérie «reste mobilisée, au plan national, sous-régional et international, dans le cadre de la stratégie des Nations unies de lutte contre le terrorisme et de l'Union africaine, pour éradiquer le fléau du terrorisme de notre continent».

Car, précise M. Sellal, l'Algérie considère ce combat contre le terrorisme comme «une nécessité civilisationnelle et fondamentale pour l'Afrique».

Le message de l'Algérie sur ce dossier de la lutte contre le terrorisme en Afrique a été fort, clair et direct: «Face à cette menace qui entrave les efforts de développement de l'Afrique, la peur doit absolument changer de camp».

Pour cela «il est impératif que la réponse soit forte, collective et solidaire». L'Algérie, qui soutient les parties maliennes à trouver une solution pour ramener paix et sécurité au nord du pays, ainsi que pour amener les parties libyennes à entamer un dialogue constructif pour mettre fin à la crise politique en Libye est également à la pointe du combat civilisationnel contre le terrorisme. En Afrique et ailleurs dans le monde.

TCHAD - NIGERIA

Des hélicoptères tchadiens bombardent Boko Haram dans la ville nigériane de Gambaru

Deux hélicoptères de combat de l'armée tchadienne ont bombardé dimanche après-midi la ville nigériane de Gambaru, située à la frontière camerounaise et tenue par le groupe terroriste Boko Haram, ont rapporté des médias dans la ville voisine de Fotokol, au Cameroun.

Gambaru, déjà bombardée samedi par l'aviation tchadienne, est séparée par un pont de 500 mètres de Fotokol, où sont massées des troupes tchadiennes et camerounaises.

Deux hélicoptères MI-24 ont pilonné pendant deux heures des positions de rebelles, provoquant de fortes détonations et soulevant des nuages de fumée épaisse.

«La localité est sous le contrôle de

Boko Haram. Ils sont dans toute la ville, se cachent dans les maisons et ont placé des snipers partout», a expliqué un officier de l'armée tchadienne.

«À travers ces bombardements, nous cherchons à neutraliser l'ennemi pour ouvrir la voie en vue de libérer Gambaru» lors d'une opération terrestre, a-t-il ajouté.

D'importantes forces camerounaises et tchadiennes, équipées de blindés et d'artillerie, sont massées dans Fotokol.

Des soldats du Bataillon d'intervention rapide (BIR, unité d'élite de l'armée camerounaise) contrôlent l'accès du pont qui relie les deux villes.

«Nous voyons de plus en plus de troupes arriver à Fotokol. Elles augmentent tous les jours», avait déclaré samedi

un habitant, Aisami Bukar.

Samedi, deux avions de combat tchadiens ont déjà bombardé Gambaru et ses environs, après des combats jeudi et vendredi entre islamistes armés et soldats tchadiens.

Le bilan de ces combats était, vendredi soir, de «trois morts et 12 blessés» au sein de l'armée tchadienne et de 12 islamistes tués, avait indiqué l'état-major, précisant que les militaires avaient été tués «par des engins explosifs de fabrication artisanale».

Selon l'hôpital militaire de N'Djamena, un soldat blessé lors de ces attaques est décédé samedi, portant le bilan de pertes tchadiennes à quatre morts.



APS

ORAN

Aides humanitaires au profit du peuple nigérien



Des aides humanitaires au profit du peuple nigérien ont été collectées à l'initiative du comité du Croissant-Rouge algérien (CRA) de la wilaya d'Oran, a-t-on appris hier auprès de président du CRA, Benmoussa Larbi.

Une caravane, transportant 20 tonnes de sucre et 200 couvertures, collectées en collaboration avec la direction locale du commerce et grâce à la contribution de commerçants, d'opérateurs économiques et de bienfaiteurs, a pris le départ samedi soir d'Oran en direction d'Alger où se trouve le point de collecte, a-t-on indiqué de même source.

Des bénévoles ont pris part à ce convoi qui devra rallier dimanche Alger où seront rassemblées, au niveau du Palais des expositions de SAFEX, toutes les aides venant des comités de wilaya du CRA en vue de les acheminer vers le Niger, a-t-on ajouté.

Cette première collecte d'aides humanitaires à Oran pour le peuple nigérien, sera suivie par d'autres opérations concernant les denrées alimentaires, les trousseaux scolaires et autres, a-t-on annoncé.

ALGÉRIE-ÉGYPTE Mise en œuvre de la Déclaration de Beijing+20 : Congrès arabe à Caire sur les progrès réalisés

Un congrès arabe de haut niveau sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration de Beijing+20 «vers la justice et l'égalité des femmes dans la zone arabe», se tient au Caire (Egypte) depuis hier et aujourd'hui, a indiqué un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la Condition féminine.

L'Algérie est représentée à cette rencontre co-organisée par la commission économique et sociale de l'Asie de l'ouest (ESCVWA), ONUFEMMES et la Ligue arabe par la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la Condition féminine, Mouria Meslem.

Le congrès vise essentiellement à réitérer l'engagement à concrétiser l'égalité des sexes conformément à la déclaration de Beijing+20 en adoptant un document final, fixant les priorités dans le contexte des mutations régionales actuelles, a expliqué le même source.

Il s'agit du rapport arabe uni sur la mise en œuvre du plan d'action de Beijing+20, qui sera présenté à la 59^e session de la commission de la condition de la femme aux Nations unies à New York, prévue au courant de l'année 2015.

ALGÉRIE-ONU

Les efforts de l'Algérie sont au diapason des objectifs de l'ONU concernant le droit à l'éducation

Les efforts de l'Algérie sont au diapason des objectifs de l'ONU concernant le droit à l'éducation, a estimé, hier à Tipasa, le rapporteur spécial sur le droit à l'éducation du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Kishore Singh.



«Les investissements de l'Algérie visant la consécration de la politique de l'éducation nationale, à travers la mise à disposition de structures éducatives assurant le droit de l'enseignement pour tous, sont au diapason des objectifs de l'ONU en la matière», a déclaré Singh dans une intervention à l'école Chahid Djelloul Serari du village reculé Bouharb, situé à 1500 m au dessus du niveau de la mer, au sud-ouest de Tipasa.

Relevant la réalisation de structures éducatives en zones reculées, il a souligné que «l'Algérie respecte la convention onusienne relative au droit à l'enseignement pour tous», tout en exprimant son souhait «pour la poursuite de la coopération et de la coordination entre l'Algérie et l'ONU, en vue de consacrer les objectifs visés par cette convention et renforcer ses réalisations en matière de droit à l'éducation pour tous».

M. Kishore Singh s'était, auparavant, rendu au Centre psychopédago-

gique des inadaptés mentaux de Bou Ismail, où il a salué les efforts «considérables» consentis par l'Algérie dans le domaine de la réalisation d'établissements éducatifs spécialisés.

Le rapporteur spécial onusien, en visite en Algérie du 27 janvier au 3 février sur invitation du Gouvernement, est un expert indépendant nommé par le Conseil des droits de l'homme afin d'examiner et de faire un rapport sur un thème spécifique des droits humains.

Depuis son arrivée en Algérie, il a déjà eu des discussions avec les ministres de l'Education nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, respectivement Nouria Benghebrit, Noureddine Bedoui, Abdelkader Khomri et Mohamed Mebarki.

Il a, également, rencontré des responsables des deux chambres parlementaires, au même titre que le

président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, Farouk Ksentini. Les rencontres ont abordé le «système éducatif national et les avancées réalisées en Algérie en matière d'éducation pour tous».

Des visites ont, également, mené, à l'occasion, le responsable onusien vers des établissements des trois cycles éducatifs (primaire, moyen, secondaire), de l'enseignement supérieur et de la formation.

L'Algérie poursuit une coopération «fructueuse» avec tous les rapporteurs spéciaux du Conseil dans le cadre de ses enseignements volontaires, rappelés lors de sa candidature au Conseil des droits de l'homme dans lequel elle siège en tant que pays membre pour la période 2014-2016.

L'Algérie a lancé une invitation à plusieurs rapporteurs spéciaux pour visiter le pays et trois d'entre eux ont déjà effectué le déplacement à Alger en 2010 et 2011.

L'Algérie consent des efforts considérables dans la réalisation d'établissements éducatifs spécialisés

Le rapporteur spécial sur le droit à l'éducation du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Kishore Singh, a salué hier à Tipasa les efforts «considérables» consentis par l'Algérie dans le domaine de la réalisation d'établissements éducatifs spécialisés.

«Je pense que des efforts considérables sont consentis», a estimé M. Singh dans une courte déclaration, à la clôture d'une visite au Centre psychopédagogique des inadaptés mentaux de Bou Ismail, avant de signaler «la très bonne organisation de ce Centre grâce aux structures dont il dispose, qui sont particulièrement adaptées aux besoins de cette catégorie sociale», a-t-il observé.

Relevant l'existence d'efforts pour l'intégration sociale des inadaptés mentaux, le rapporteur onusien a estimé que «les investissements de l'Algérie dans le domaine sont forts considérables».

Il a inspecté, à l'occasion, les nombreuses structures de cet établissement spécialisé (classes, dortoir, piscine), tout en échangeant des propos avec les éducateurs, responsables et élèves.

D'autres établissements éducatifs et de formation de la wilaya figurent au programme de visite de M. Singh, qui s'est intéressé à la coordination existante entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et son homologue de l'Education nationale, au sujet de la gestion du centre de Bou Ismail, avant d'écouter un exposé sur le rôle des autres partenaires sociaux en la matière, dont l'association des parents d'élèves.

Le rapporteur spécial onusien, en visite en Algérie du 27 janvier au 3 février sur invitation du Gouvernement, est un expert indépendant nommé par le Conseil des droits de l'homme afin d'examiner et de faire un rapport sur un thème spécifique des droits humains.

Depuis son arrivée en Algérie, il a déjà eu des discussions avec les ministres de l'Education nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, respectivement Nouria Benghebrit, Noureddine Bedoui, Abdelkader Khomri et Mohamed Mebarki.

Il a, également, rencontré des responsables des deux chambres parlementaires, de même que le président de la commission nationale de promotion des droits de l'homme et de leur protection, Farouk Ksentini.

Les rencontres ont abordé le «système éducatif national et les avancées réalisées en Algérie en matière d'éducation pour tous». Des visites ont également mené, à l'occasion, le responsable onusien vers des établissements des trois cycles éducatifs (primaire, moyen, secondaire), de l'enseignement supérieur et de la formation.

L'Algérie poursuit une coopération «fructueuse» avec tous les rapporteurs spéciaux du Conseil dans le cadre de ses enseignements volontaires, rappelés lors de sa candidature au Conseil des droits de l'homme dans lequel elle siège en tant que pays membre pour la période 2014-2016.

L'Algérie a lancé une invitation à plusieurs rapporteurs spéciaux pour visiter le pays et trois d'entre eux ont déjà effectué le déplacement à Alger en 2010 et 2011.

APS

SIKKA

Démantèlement d'un réseau international spécialisé dans le vol de voitures

Une bande de malfaiteurs constituée de 35 individus, spécialisée dans le vol de voitures et la falsification de documents, en Algérie et à l'étranger, vient d'être démantelée à Skikda, a indiqué, hier, le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Tayeb Khemissi.

Cet officier a souligné au cours d'une conférence de presse que l'enquête diligentée par ses services à la suite de renseignements dont la fiabilité a été vérifiée, a duré deux ans.

Il a été établi que ces malfaiteurs qui prétendaient être en relation avec des concessionnaires établis en Algérie, proposaient à des comparses résidant à Skikda de servir de préte-noms pour déclarer des véhicules contre paiement d'une somme importante, le but étant de faciliter le retrait des documents (carte jaune) des véhicules.

L'audition d'un des préte-noms impliqués dans ce réseau a permis de remonter la filière et d'identifier les membres de la bande composée de 7 individus qui ont recruté des complices dans les communes de Kerkera et Tamalous (ouest de Skikda).

En tout, ce sont 44 personnes qui ont déposé 205 dossiers de véhicules



légers et lourds, volés pour la plupart dans plusieurs régions du pays, auprès des services de la daïra de Tamalous. Soulignant que le fichier d'Interpol a permis d'établir que 43 des véhicules volés font l'objet d'un avis de recherche international, le commandant du groupement a indiqué qu'au terme de deux ans d'enquête, 60 véhicules volés ont été saisis dont 34 de la wilaya de Skikda, 11 de Tlemcen, 5 d'Aïn Defla, 2 d'Alger, et un de Tamanrasset, de Naâma, de Sidi Bel-Abbes, de Mascara, d'El Oued et El Bayadh.

D'autres véhicules sont encore recherchés, notamment ceux volés en France, en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal et au Maroc, a

encore indiqué le lieutenant-colonel Khemissi, faisant savoir que la bande était organisée en trois groupes restreints qui activaient dans plusieurs wilayas.

La première «écumait» la wilaya d'Oran, la seconde celle de Skikda où 17 individus servaient de préte-noms, tandis que la troisième était chargée de vendre les véhicules sur les marchés algériens, notamment dans l'ouest du pays, a-t-il précisé.

Les 35 individus arrêtés ont été présentés devant la justice pour constitution de bande de malfaiteurs, contrebande et vol de voitures, faux et usages de faux et recel. Neuf (9) personnes ont été placées sous mandat de dépôt.



**SELON LA PROTECTION CIVILE
7 morts et 27 blessés sur les routes durant les dernières 24 heures**

Sept personnes ont trouvé la mort et 27 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés dans plusieurs régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec une personne décédée et six autres blessés, suite à une collision entre deux véhicules légers sur la RN 1 au lieu-dit El Khecham, dans la commune de Djelfa. La même source fait état également du sauvetage de 20 personnes incommodées par le gaz monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage.

Par ailleurs, une personne est décédée dans la wilaya de M'sila, suite à l'effondrement d'un mur sur une habitation après les rafales de vent enregistrés durant les dernières 24h, précise la même source.

**BORDJ BOU-ARRÉRIDJ
Des attestations remises à plus de 500 jeunes investisseurs agricoles**

Plus de 500 jeunes investisseurs, soutenus par différents dispositifs d'aide à l'emploi ont reçu, en 2014 à Bordj Bou-Arréridj, des attestations leur conférant le statut d'opérateur dans le secteur agricole, a-t-on appris hier auprès du président de la chambre d'agriculture, Khelifa Nouioua.

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des jeunes pour les aider à réaliser leurs projets agricoles, en contribuant ainsi à leur «insertion durable» dans le monde du travail, précise le même responsable.

La chambre d'agriculture de la wilaya assure également des sessions de formation dans diverses filières agricoles, comme l'apiculture, l'aviculture, l'élevage bovin et ovin, afin de donner une qualification aux jeunes qui pourront ainsi, avec de la volonté, pérenniser leurs projets, a déclaré M. Nouioua.

La chambre de wilaya de l'agriculture table, cette année, sur la délivrance de plus de 800 attestations similaires «au regard de l'affluence de jeunes désireux de s'investir dans le travail de la terre ou dans les élevages productifs dans une wilaya disposant de près de 188.000 hectares de surface agricole utile (SAU) dont 7.103 hectares irrigués», a souligné la même source.

Au plan du cheptel, la wilaya de Bordj Bou-Arréridj dispose de 39.270 têtes bovines (dont 17.750 vaches laitières), de 388.856 ovins (dont 188.674 caprins), de plus de 2.2 millions de poules pondeuses, de 5.6 millions de poulets de chair et de 50.100 ruches, a-t-il noté.

Cette wilaya comprend 310 exploitations agricoles d'une superficie globale de 39.467 hectares, dont 270 individuelles (6.047 hectares), 19.919 exploitations agricoles privées sur 194.928 hectares et 3 fermes pilotes s'étendant sur 5.956 hectares, a ajouté la même source.

APS

**SÉTIF
4 blessés dans un effondrement d'une vieille harat (bâtisse)**

De Sétif: Azzedine Tiouri

Après la commune d'Aïn El Kebira où trois habitations précaires se sont effondrées le week-end dernier, c'est au tour du chef-lieu de wilaya Sétif d'enregistrer l'effondrement d'une partie d'une vieille harat (bâtisse) située dans la rue Ben Boulaïd, en plein centre ville, non loin de la célèbre fontaine d'Aïn El Fouara faisant quatre blessés, âgés entre 25 et 40 ans, dont un est dans un état grave. Ce dernier resté coincé sous les décombres a été amputé de ses deux membres inférieurs sur place.

Cette bâtisse constituée d'un rez-de-chaussée et deux étages était dans un état de délabrement très avancé, très ancienne, construite avec des matériaux datant de l'époque coloniale s'est effondrée en partie, hier,

vers 12h35 au moment où quelques personnes étaient attablées dans un restaurant au rez-de-chaussée. Enregistrée comme menaçant ruine, cette habitation a été évacuée depuis plusieurs mois et ces occupants avaient bénéficié de nouveaux logements sociaux à El Anasser, dans la commune d'Aïn Arnat, dans le cadre de la réorption de l'habitat précaire. Dès les premiers éboulements, nous dit-on, une panique du sauve qui peut a été à l'origine de quelques blessures au sein des clients du restaurant.

Les causes de cet effondrement sont dues aussi, comme ce fut le cas pour celles d'Aïn El Kebira, à l'amoncellement de beaucoup de neige sur la toiture et les vents violents de la veille sur des vieilles habitations datant de l'ancienne époque. Pour venir en aide aux sinistrés et dégager les personnes bloquées, la Protection civile de Sétif a mis tout en œuvre en

mobilisant 60 agents, 4 ambulances et 4 camions de lutte contre les incendies, le tout appelé en renfort de quatre unités, la principale, Aïn Arnat, El Eulma et Aïn Oulmène.

Par ailleurs, on nous indique du côté de la municipalité de Sétif qu'une décision a été prise depuis des mois pour procéder à la destruction et à la démolition de toutes les maisons menaçant ruine juste après le déménagement de leurs occupants. Pour ce cas précis, il ne restait que le propriétaire du restaurant qui n'a pas voulu appliquer la décision en question pour évacuer son local. Il a été recensé au niveau de la commune de Sétif plus de 30 vieilles harat (bâtisses) et habitations menaçant ruine au niveau du centre ville qui sont appelées à la démolition suite à une décision prise sur la base d'un rapport de la commission constituée à cet effet.

Les véhicules immatriculés en 2013 doivent passer le contrôle technique

Les véhicules particuliers immatriculés en 2013 doivent passer, durant l'année en cours, le contrôle technique périodique au niveau des agences de contrôle agréées, rappelle dimanche l'Etablissement national du contrôle technique automobile (Enacta) dans un communiqué.

Cette mesure est applicable à partir du début de l'année en cours en fonction de la date portée sur la carte grise de chaque véhicule concerné. A titre d'exemple, une voiture dont la carte grise est



datée de mai 2013 doit être contrôlée en mai 2015 et ainsi de suite.

Sur les 437 agences de contrôle technique automobile agréées par le

ministère des Transports, 318 sont opérationnelles et disposent de 493 lignes (installations) de contrôle sur un total de 728 lignes installées dans tout le territoire national, selon l'Enacta.

Les contrevenants à cette procédure obligatoire s'exposent à des amendes allant de 20.000 à 50.000 DA, à une peine d'emprisonnement d'une durée de deux (2) à six (6) mois, à la suspension du permis de conduire pour une durée d'une (1) année et son annulation en cas de récidive, note la même source.

BOUCHOUAREB : Création de groupes industriels publics dans une dizaine de jours

Les groupes industriels, prévus par le projet de réorganisation du secteur public marchand, seront mis en place dans une dizaine de jours, a annoncé, hier à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb.

«Dans dix (10) jours, nous mettrons en place les groupes industriels», a déclaré le ministre à la presse, à l'issue d'une rencontre avec une délégation du Forum des chefs d'entreprises (FCE) conduite par son président, Ali Haddad. La réorganisation du secteur public industriel prévoit la création de 12 groupes à partir des Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP) relevant du ministère de l'Industrie et des mines, avait indiqué récemment à l'APS M. Bouchouareb, rappelle-t-on.

«Cette démarche découle du constat de la situation de délitement dans lequel se trouvent les SGP qui ont révélé leurs limites, et de la nécessité de rompre en toute urgence avec ce mode d'organisation», avait-il expliqué. Selon lui, le maintien du mode d'organisation actuel risque «d'hypothéquer totalement les moyens et les efforts consentis par l'Etat en matière de relance de ces entreprises.»

Depuis 2001, le secteur public marchand regroupé en une trentaine de SGP et d'entreprises publiques économiques (EPE) non affiliées, sous l'autorité du ministère en charge des participations de l'Etat, est régi par les dispositions de différents textes notamment l'ordonnance 01-04.

A partir de l'année 2008 et sur résolution du Conseil des participations de l'Etat (CPE), il avait été décidé que chaque ministre sectoriel concerné par l'activité de la SGP assure la présidence de son assemblée générale et le suivi du développement des entreprises en portefeuille.

C'est ainsi que le portefeuille du secteur public marchand a été ventilé entre différents ministères: Ce portefeuille est constitué de 18 SGP et de 6 EPE non affiliées dans le secteur de l'industrie, de 3 SGP et de 4 EPE non affiliées dans le secteur des Transports et de 3 SGP et d'une (1) EPE non affiliée dans le secteur de l'agriculture.

IMPORTATION DE VÉHICULES Baisse en 2014

La facture des importations des véhicules a enregistré une baisse en 2014 en s'établissant à 6,34 milliards de dollars (mds usd) contre 7,33 mds usd en 2013, en recul de 13,56%, a indiqué hier à l'APS le Centre national de l'information et des statistiques des douanes (Cnis).

Quant au nombre des véhicules importés, il a atteint 439.637 unités en 2014 contre 554.262 unités l'année d'avant, en baisse de 20,68%. Sur ces 439.637 véhicules importés en 2014, 417.913 l'ont été dans le cadre commercial par une soixantaine de concessionnaires activant sur le marché national pour un montant de 5,7 mds usd, contre 529.970 pour une facture de 6,65 mds usd en 2013, soit une baisse de 14,3% en valeur et de 21,14% en quantité.

Pour ce qui concerne le coût des importations par les particuliers, il a totalisé 640 millions usd pour 21.724 véhicules en 2014, contre 686 millions usd pour 24.293 unités en 2013, en baisse de 6,6% en valeur et de près de 10,6% en nombre.

Après le record enregistré sur l'année 2012 durant laquelle les importations des véhicules avaient dépassé les 600.000 unités, les opérateurs de ce secteur avaient prévu, pour 2014, une baisse qui avait déjà été entamée en 2013 avec un recul de 3,5% en valeur et de 8,4% en nombre par rapport à 2012. Cette situation s'explique, selon les professionnels, par une chute de la demande, qui s'ajoute à un niveau important des stocks, générée essentiellement par l'orientation des dépenses des ménages vers l'immobilier, et ce, particulièrement, pour les logements de type location-vente de l'Aadl. Ce recul des importations de voitures intervient également en conséquence des décisions prises par le gouvernement pour assainir le marché de l'automobile.

En outre, un projet de loi modifiant et complétant le décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs est fin prêt.

Ce projet de décret, relatif à l'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules neufs, a été examiné et adopté par le gouvernement et les cahiers de charges, y compris, ne sont que la déclinaison des principes fixés dans le cadre réglementaires régissant cette activité, avait expliqué récemment le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdesselam Bouchouareb.

INDUSTRIE

Installation prochaine d'une commission mixte ministère-FCE pour promouvoir l'entreprise nationale

Une commission mixte regroupant des représentants du ministère de l'Industrie et des Mines et ceux du Forum des chefs d'entreprises (FCE) sera installée incessamment pour examiner les moyens de promouvoir l'entreprise nationale, améliorer le climat des affaires, résoudre le problème du foncier industriel et relancer le partenariat public-privé.

Cette commission se chargera de formuler des propositions à même de lever toutes les contraintes entravant l'acte d'investir et le développement de l'entreprise, a affirmé dimanche le ministre du secteur Abdesselam Bouchouareb à l'issue d'une réunion avec une délégation du Forum des chefs d'entreprises (FCE) conduite par son président Ali Haddad.

Pour résoudre le problème de disponibilité du foncier, M. Bouchouareb a indiqué que les deux parties ont discuté de la possibilité de céder l'aménagement de quatre zones industrielles réparties sur le territoire national à des investisseurs privés membres du FCE.

Le ministre préconise, dans ce



sens, l'établissement de partenariats entre les Chambres de commerce et d'industrie et ces investisseurs pour la réhabilitation de ces zones, ajoutant que des textes de loi sont en cours d'élaboration pour encadrer cette opération. Il a fait savoir, par ailleurs, qu'un arrêté ministériel était en cours de préparation pour encourager la consommation du produit national.

Ce texte va obliger les entreprises publiques à attribuer leurs marchés aux entreprises nationales, a-t-il expliqué.

M. Bouchouareb a en outre annoncé la tenue, la semaine prochaine, d'une réunion regroupant les membres du FCE et d'autres organisations patronales sur l'amélioration du climat des affaires. Les deux parties ont également examiné les moyens d'inciter les entreprises privées et publiques à conclure des partenariats entre elles et de rouvrir les centres de formation fermés.

De son côté, le président du FCE s'est félicité de la volonté du gouvernement d'encourager le développement des entreprises algériennes publiques et privées.

D'autres préoccupations notamment la dé penalisation de l'acte de gestion, la question du foncier, l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la réindustrialisation du pays ont été également abordées lors de cette rencontre, a indiqué M. Haddad.

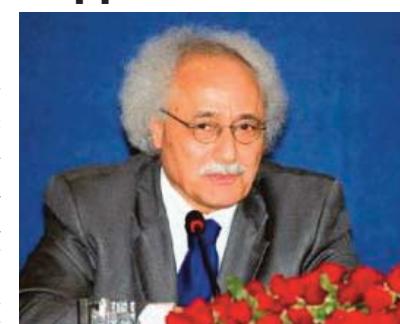
CNES Des assises nationales sur le développement durable en mars

Le Conseil national économique et social (Cnes) organisera, en mars 2015, des assises nationales consacrées au développement durable, a indiqué hier le président de cette instance consultative, Mohamed-Seghir Babès.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi et de l'évaluation des politiques publiques de l'Algérie dédiées à l'Agenda post-2015 pour réaliser les objectifs du développement durable", qui succédera aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), explique M. Babès à l'APS en marge de la présentation de la feuille de route du CNES pour l'année 2015.

Le CNES a mené, à travers ses différents travaux, une réflexion ayant pour but de créer un nouveau régime de croissance visant à répartir équitablement le fruit de cette richesse, et ce, notamment en direction des populations les plus vulnérables, ajoute-t-il.

Dans ce cadre, il a rappelé le projet de création, à Alger, en coopération avec l'Université des Nations unies, d'un institut de développement durable chargé de vulgariser ce



concept autant au niveau du continent africain que dans le monde.

L'accord portant création de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le développement durable de l'Afrique a été signé en décembre 2013 à Alger entre le président du CNES et le recteur de l'Université des Nations unies, M. David Malone. Le choix de l'Algérie pour abriter le siège de cet institut découle, essentiellement, du respect dont elle jouit au sein de l'Union africaine", avait alors expliqué M. Malone.

S'exprimant sur le programme de travail prévu par le CNES pour les questions économiques durant

l'année en cours, M. Babès avance que son agenda porte sur les thèmes relatifs à la transition économique et à la gouvernance ainsi qu'au développement humain et l'équité, et ce, dans le cadre des orientations des deux derniers conseils restreints présidés par le Président Abdelaïz Bouteflika, consacrés, respectivement, à la démarche économique du gouvernement suite à la baisse des cours pétroliers, et au développement local dans le Sud et les Hauts-Plateaux.

Concernant la transition économique, le CNES prévoit l'élaboration de rapports accompagnés de

propositions liées à la croissance économique, l'état économique et social de la nation, la sécurité alimentaire et la politique de développement rural, comme il programme l'organisation d'ateliers thématiques autour de ces questions.

Quant au développement humain et l'équité, l'instance consultative œuvrera à élaborer des rapports sur l'inclusivité des dispositifs d'aide à l'emploi et à la création d'activités ainsi que sur la cohérence des politiques sociales.

Elle procédera également à l'installation d'une cellule permanente de veille sur l'équité sociale, à l'organisation d'un atelier national sur les dispositifs d'aide à l'emploi et de la tenue d'une conférence internationale sur les politiques sociales pour assurer l'équité. Au sujet de la gouvernance, le CNES préparera des rapports sur l'économie informelle et les formes de "délinquance économique", ainsi que sur le dialogue social et la réhabilitation des tissus associatifs en tant que fondamentaux à la stabilité et à l'équilibre.

APS

GRÈCE

Le gouvernement en quête de soutiens européens pour alléger sa dette publique

Le ministre grec des Finances, Yanis Varoufakis, a entamé hier une tournée dans des pays européens en quête de soutien pour alléger le fardeau de la dette publique de son pays tout en rassurant ses créanciers, ont rapporté des médias.

M. Varoufakis entame sa tournée par une visite à Paris où il doit rencontrer son homologue français Michel Sapin, et le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, avant de se rendre à Londres où il s'entretiendra demain avec son homologue britannique George Osborne et des représentants des milieux d'affaires de la City.

Mardi, il sera à Rome pour rencontrer son homologue italien Pier Carlo Padoa. Depuis la victoire électorale du parti anti-austérité, Syriza, dimanche dernier, le nouveau gouvernement de gauche d'Alexis Tsipras tient ses partenaires européens en haleine sur la question du remboursement de la dette grecque.

Au cours de ses rencontres, M. Varoufakis aura une «approche technique du dossier», avec des arguments rigoureux et chiffrés pour obtenir des soutiens, selon son entourage.

Vendredi, le chef de l'Eurogroupe Jeroen Dijsselbloem s'était rendu à Athènes et les échanges avec M. Varoufakis devant la presse ont été «glaçiaux», le ministre néerlandais mettant en garde contre le non-respect des accords passés par la Grèce, qui plie sous une dette supérieure à 300 milliards d'euros, représentant plus de 170% de son PIB.

Syriza, la formation de M. Tsipras, a remporté sa victoire grâce à la promesse de remettre en cause les politiques d'austérité imposées par les créanciers de la Grèce en échange de leurs largesses. La Grèce peut-elle obtenir davantage de temps pour



rembourser, des échéances plus légères, ou carrément effacer une partie de son ardoise, s'interroge-t-on à Athènes.

M. Varoufakis aura aussi pour mission de clarifier la position d'Athènes sur les aspects techniques de la négociation. Actuellement, les créanciers de la Grèce sont représentés par la «Troika», réunissant le FMI, la Commission européenne et la BCE (Banque centrale européenne). Le nouveau gouvernement grec dominé par le parti de gauche radicale Syriza veut effacer une partie de la lourde dette publique du pays, et remettre à plat les accords passés avec ceux qui la détiennent, à savoir le FMI, la Banque centrale européenne, et les Etats européens.

Ces accords, en échange d'une aide globale de 240 milliards d'euros et de mesures de clémence financière prises à partir de 2010, fixent à Athènes des objectifs très contraignants, consistant à dégager chaque année un excédent budgétaire conséquent et à faire contracter fortement sa dette.

Le ministre des Finances grec assure dans un entretien publié dimanche que le programme d'austérité mené dans son pays est «très mauvais pour toute l'Europe».

Merkel écarte toute idée d'effacement de la dette

La chancelière allemande Angela Merkel est montée samedi au créneau pour écarter toute idée d'effacement pur et simple de la dette grecque, largement détenue par les

Etats européens.

«Il y a déjà eu un renoncement volontaire des créanciers privés, les banques ont déjà renoncé à des milliards de créances sur la Grèce», a justifié la dirigeante dans un entretien au quotidien de Hambourg *Abendblatt*.

«Je ne vois pas de nouvel effacement de la dette», a précisé Mme Merkel. Il s'agit de la première interview de Mme Merkel depuis la victoire de la Gauche radicale Syriza en Grèce dimanche.

Jusqu'à présent, la chancelière, très décriée en Grèce pour l'orthodoxie budgétaire qu'elle prône depuis le début de la crise de la dette en zone euro, avait réagi par communiqué à la nomination de M. Tsipras, ou par la voix de son porte-parole. Début 2012, la Grèce avait procédé à une opération d'échange de dette: les créanciers privés avaient vu leurs titres remplacés par d'autres moins rentables.

Quelque 100 milliards d'euros de dette ont ainsi été effacés.

Mais le pays sous assistance financière internationale depuis 2010, coule toujours sous le poids d'une dette qui atteint quelque 175% de son PIB intérieur brut (PIB).

L'Europe «va continuer de montrer sa solidarité à la Grèce comme aux autres pays particulièrement touchés par la crise si ces pays entreprennent des réformes et des mesures d'économie», a poursuivi la dirigeante allemande, adepte de l'austérité rejetée par les nouvelles autorités à Athènes.

● La Grèce choisit la banque d'affaires Lazard pour l'assister dans la gestion de la dette publique et la politique fiscale

La Grèce a chargé samedi la banque d'affaires franco-américaine Lazard de conseiller le ministère des Finances sur la dette publique et la gestion de la politique fiscale», indique un communiqué du ministère.

La société de conseil financier a déjà offert ses services à la Grèce entre 2010 et 2012 et travaille actuellement pour le conseil du fonds de restructuration bancaire grec.

Le vice-président de Lazard, Matthieu Pigasse, a estimé vendredi sur la radio BFM Business, que la restructuration de la dette grecque est non seulement «nécessaire» mais également «possible».

«Je pense qu'il faut réduire de moitié la dette détenue par les institutions publiques en Grèce», a-t-il ajouté. Lors d'une restructuration de la dette grecque, en 2012, seule la dette privée avait été restructurée et non celle détenue par l'UE et le FMI, a-t-il rappelé: «sur les 320 milliards et quelque de dette, 75% est détenue par des mains publiques. La restructuration doit porter sur cette dette publique», qui représente donc environ 200 milliards d'euros. «Il y a toute une panoplie de solutions possibles: l'allongement des maturités, la baisse des taux d'intérêt et une solution beaucoup plus radicale qui est ce qu'on appelle un «haircut», un abattement de la dette», a-t-il expliqué. «Je pense que si on abattait cette dette de 50%, on réduirait de 100 milliards ces 200 milliards, on permet-

trait à la Grèce de retrouver ce qu'on appelle un ratio dette sur PIB acceptable, aux alentours de 100 à 120% du PIB, contre la situation actuelle de 170%», a détaillé M. Pigasse.

Dans l'attente de l'issue des négociations entre la Grèce et ses créanciers publics sur l'avenir des réformes structurelles mise sur railles par Athènes en contrepartie d'une aide de 240 milliards d'euros qui lui ont été en grande partie versés pour la sauver de la faillite, le pays est désormais soumis, selon les économistes, à un compte à rebours au terme duquel il pourrait se trouver en état d'asphyxie financière.

Le plan d'aide de l'UE doit en effet s'achever fin février, avec le versement de 7,2 milliards d'euros, sous la condition expresse que la Grèce continue d'observer une stricte sagesse budgétaire.

L'annonce de la décision grecque de s'affranchir de la troïka quitte à renoncer à ce dernier et précieux versement a fait grimper le taux de la dette à 10 ans à plus de 11%. A un tel tarif, impossible pour Athènes de revenir emprunter sur un marché dont le pays est banni depuis 2010. Mais pour le ministre grec des Finances Yanis Varoufakis, la date butoir du 28 février est «une date arbitraire, fruit d'un accord négocié par le précédent gouvernement». Le «vrai enjeu», selon lui, sera en juin/juillet, quand les obligations que détiennent la BCE arriveront à échéance.

ALLEMAGNE

Merkel exclut un «nouvel effacement» de la dette grecque

La chancelière allemande Angela Merkel a exclu un «nouvel effacement» de la dette de la Grèce, comme le souhaite le nouveau Premier ministre grec Alexis Tsipras.

«Il y a déjà eu un renoncement volontaire des créanciers privés, les banques ont déjà renoncé à des milliards de créances sur la Grèce», a justifié Mme Merkel dans un entretien au quotidien *Hamburger Abendblatt*, publié samedi. «Je ne vois pas de nouvel effacement de la dette», a-t-elle ajouté. Début 2012, la Grèce avait procédé à une opération d'échange de dette: les créanciers privés avaient vu leurs titres remplacés par d'autres moins rentables. Quelque 100 milliards d'euros de dette ont ainsi été effacés.

Sous assistance financière internationale depuis 2010, le pays coule toujours sous le poids d'une dette colossale qui atteint quelque 175% de son PIB intérieur brut (PIB).

CHINE
Contraction de l'activité manufacturière pour la 1^{re} fois en plus de deux ans en janvier

L'activité manufacturière en Chine s'est contractée pour la première fois en 27 mois, chutant à 49,8 en janvier, contre 50,4 en décembre, confirmant la conjoncture morose dans la deuxième économie mondiale, selon l'indice PMI des directeurs d'achat calculé par le Bureau national des statistiques (BNS).

Un chiffre supérieur à 50 marque une expansion de l'activité manufacturière, tandis qu'un indice inférieur à ce seuil signale une contraction. La banque HSBC a publié il y a quelques jours son indice PMI préliminaire, qui fait également état d'une contraction de l'activité manufacturière en janvier.

L'indice PMI calculé par HSBC s'établit à 49,8, contre 49,6 en décembre. Avant décembre, il fallait remonter à mai pour trouver un niveau plus mauvais, à 49,4. La banque britannique doit publier son chiffre définitif lundi. La Chine a vu sa croissance économique ralentir fortement en 2014, à 7,4%, glissant à un niveau plus vu depuis près d'un quart de siècle, selon des chiffres gouvernementaux publiés à la mi-janvier.

Pour renverser la tendance, la banque centrale chinoise (PBOC) a déjà procédé courant novembre à une baisse inattendue de ses taux d'intérêt, une mesure inédite depuis 2012, ainsi qu'à plusieurs injections de liquidités dans le système financier.

ROUMANIE
Bucarest veut diversifier sa coopération économique avec la Chine

Le président roumain, Klaus Iohannis a indiqué que son pays veut diversifier ses relations économiques avec la Chine, ajoutant qu'à travers cette collaboration, Bucarest entend contribuer à la réalisation des objectifs de l'«agenda stratégique de coopération UE-Chine 2020».

«Nous voulons développer les relations avec la Chine dans tous les domaines, diversifier notre coopération et élargir les relations interhumaines», a souligné, jeudi, le président roumain lors d'une réunion annuelle avec les chefs des missions diplomatiques accréditées en Roumanie, ajoutant que «nous approchons cet objectif d'une manière globale, réaliste et sur le long terme, et ce afin de satisfaire nos intérêts mutuels». «Nous considérons que de cette manière, nous contribuerons aussi à la réalisation des objectifs de l'agenda stratégique UE-Chine 2020 pour la coopération», a-t-il ajouté. Selon lui, l'objectif de la Roumanie de revitaliser et de diversifier ses relations avec les pays de la région Asie-Pacifique répond à ses intérêts économiques.

APS

LA GROTTE CAPÉLETTI D'OUED TAGA (BATNA) Une zone humide «néolithique»

La grotte de Khenguet Si Mohamed-Tahar, également connue sous l'appellation de grotte Capéletti, située dans la commune d'Oued Taga (Batna) doit son importance particulière au fait d'avoir servi d'abri à l'homme depuis l'ère néolithique qui marque les origines du pastoralisme berbère.

Découverte au début du XX^e siècle par le Français d'origine italienne, Jean-Baptiste Capéletti, cette grotte qui porte depuis 1969 le nom de cet homme figure parmi les premières cavités naturelles utilisées par l'homme en Afrique du Nord.

Selon un cadre de la conservation des forêts de la wilaya de Batna, Othmane Briki, responsable du service de la faune et de la flore, «de nombreux spécialistes affirment que cette caverne a accueilli l'homme entre 7.000 et 3.000 ans avant notre ère».

Ce responsable, également chef du réseau de recensement des grottes de la wilaya de Batna, ajoute que Capéletti avait découvert, dans cette excavation néolithique, des haches en pierre polie, des poteries, des parures en plume d'autruche, ainsi que des herminettes (sorte de petites haches pour dégrossissement des troncs d'arbre, ndlr) qu'il avait emmenées en France où elles sont encore conservées au département de la préhistoire du Musée de l'Homme de Paris tandis que certains autres objets se trouvent au Musée national du Bardo à Alger.

Son emplacement exceptionnel en a fait un site de prédilection pour les premiers hommes

La grotte Capéletti qui continue d'intéresser les anthropologues se trouve dans la région de Bergaga, sur le mont Timagoul, à une altitude de plus de 1.350m au-dessus du niveau de la mer, au milieu d'un paysage verdoyant qui l'a habilitée à servir de refuge aux premiers Berbères il y a environ 7.000 ans avant l'ère chrétienne.

Les objets trouvés dans cette grotte, également appelée Foum Qsantina, étaient la thèse selon laquelle les bergers du néolithique avaient choisi cette grotte comme refuge estival (durant la transhumance) pour leurs bêtes, leurs provisions et leurs objets précieux.

Ce type de refuge constitue «l'ancêtre» des thakliath, ces édifices collectifs construits par la population locale, en pierre et sur plusieurs niveaux, dont les ruines sont encore visibles sur les flancs des montagnes des vallées d'oued Labiod et d'oued Abdi. Des fouilles ont été menées sur ce site, notamment entre 1934 et 1936, sous la direction de Thérèse Rivière, Germaine Tillon et Jacques Faublée, tous trois anthropologues du musée de l'Homme de Paris (France), puis entre 1968 et 1970 par Colette Roubet, chercheuse au Centre national français de recherche scientifique (CNRS), selon M. Briki. Ces travaux ont établi de manière formelle qu'une succession de populations pastorales avaient vécu dans cette grotte utilisée durant la belle saison et temporairement abandonnée vers la fin de l'automne, juste avant la survenue des grands froids.

La famille Capéletti s'était installée en 1848 dans cette région des Aurès dont Jean-Baptiste tomba fou amoureux. Il fit construire en 1900 le premier moulin à grains de la région et épousa une femme chaouie nommée Hemama originaire de Chir près de Menaâ.

Capéletti vendait aussi le guano (excréments) des chauves-souris qui se trouvaient dans la grotte et dont il révéla l'existence, d'abord au géologue Robert Laffitte.

La grotte Capéletti, la plus importante des 53 cavités inventoriées à Batna

Pour le chef du réseau de recensement des grottes de la wilaya de Batna, Capéletti est assurément la plus importante des 53 grottes ayant à ce jour été recensées dans la wilaya de Batna.

Les spécialistes du réseau œuvrent à explorer les zones humides et à répertorier les espèces qui y vivent, notamment les chauves-souris, selon M. Briki qui indique qu'une réflexion est engagée pour trouver les moyens de valoriser ces sites naturels dont certains sont entourés de mythes entretenus par la tradition orale locale. Il est notamment souhaité l'aménagement de pistes carrossables permettant l'accès à ces sites situés, pour la majorité, dans des zones où le relief est très accidenté.

AGRICULTURE Préservation des zones humides: vers l'élaboration d'une stratégie nationale multisectorielle

Une stratégie nationale multisectorielle pour la préservation des zones humides sera présentée aujourd'hui par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, indique un communiqué du ministère.

La stratégie actuellement «en cours d'élaboration» vise, au même titre que d'autres activités prévues, la sensibilisation sur les différentes menaces qui pèsent sur les zones humides et qui sont souvent causées par l'homme, nécessitant de construire «une réflexion ensemble pour les préserver afin d'assurer notre avenir».

L'Algérie célèbre, à l'image de plusieurs pays du monde le 2 février de chaque année la journée mondiale des zones humides pour laquelle le ministère de l'Agriculture collabore avec la Convention de Ramsar pour sensibiliser le grand public sur la préservation de ces écosystèmes vitaux mais fragiles.

Intitulée «Les zones humides pour notre avenir», l'édition de cette année comprend une multitude d'activités centrées sur les enjeux



qui entourent la disparition des ces zones et les solutions à mettre en oeuvre pour les préserver.

Le choix de ce thème «nous permettra de nous pencher sur l'importance des zones humides dans notre vie quotidienne, ainsi que le rôle qu'elles jouent sur le plan écologique, économique et social», indique la direction générale des forêts (DGF) relevant du ministère de l'Agriculture.

Soulignant l'importance de ces enjeux, les organisateurs, se référant à des études de Ramsar, indiquent que plus de 64% des zones humides avaient disparu de la surface planétaire depuis 1900, limitant ainsi l'accès à l'eau douce pour l'équivalent de deux milliards d'êtres humains.

«Si rien n'est fait pour stopper les menaces qui pèsent sur elles (zones

humides), leur disparition de certains territoires engendrerait d'importants changements climatiques en libérant une importante quantité de carbone», avertit la DGF notant que «rien que pour les tourbières, elles retiennent plus de 30% de carbone stocké en milieu terrestre».

Tout ceci «nous réaffirme la nécessité de mettre en œuvre des projets de gestion durable, afin d'assurer la pérennité de ces écosystèmes fragiles tout en garantissant la viabilité des biens et services fournis», souligne le même communiqué. Par ailleurs, la DGF organise à la même occasion un concours national de photographie sur les zones humides et présentera un projet de développement durable de ces zones, en relation avec la protection, la valorisation et l'utilisation rationnelle de l'eau.

ORAN Zones humides : appel à l'arrêt immédiat des déversements des eaux usées dans le lac Télamine

Les participants à une rencontre sur les zones humides, organisée samedi à Gdyel (Oran), ont appelé à l'arrêt immédiat des déversements des eaux usées, provenant des communes environnantes et de la zone industrielle de Hassi Ameur, dans le lac Télamine, à l'est de la wilaya.

«Il faut empêcher le plus tôt possible les déversements des eaux usées des communes de Benfréha, Hassiane Toual, Hassi Ben Okba, Hassi Mefsoukh et Gdyel y compris la zone industrielle de Hassi Ameur qui affluent sans traitement en moyenne 10.000 mètres cubes par jour endommageant la faune et à la flore de ce lac», a déclaré un membre de l'association «Boudour», plaident pour un plan d'aménagement de cet écosystème dégradé pour le développement de l'agriculture et de l'écotourisme dans la wilaya.

«L'impact de la pollution sur l'écosystème du lac Télamine, une étendue de près de 2.400 hectares, est sérieux», averti M. Mohamed Hammadi, lors de cette rencontre ayant regroupé les autorités locales, les élus locaux



(APC, APW) et les représentants de la conservation des forêts et du mouvement associatif.

Le président de l'association «Boudour», Mohamed Akroum, a estimé nécessaire la prise en charge du lac Télamine par la réalisation d'une station de traitement et d'épuration (STEP), proposant la réalisation d'une station de lagunage à la sortie de la localité de Hassi Mefsoukh dont les eaux usées déversent directement dans le lac Télamine.

Le canal de drainage des eaux pluviales qui déversent en mer est fermé pour des raisons inexpliquées, a-

t-on relevé de même source. Cette proposition a été recommandée à l'issue de cette rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année, date d'adoption de la convention de Ramsar.

Le président de l'association «Santé Sidi El Houari» (SDH), Kamel Brix, a plaidé, dans sa communication intitulée «Le partenariat entre les associations et les pouvoirs publics», pour la mise en place de contrats programmes pour la réussite de projets similaires qui ré-

pondent à des objectifs clairs, réalisables et négociés, en concertation avec l'assemblée populaire communale, l'assemblée populaire de wilaya, le fonds de soutien de la wilaya, la direction de la jeunesse et des sports et autres acteurs qui travaillent en synergie avec le mouvement associatif.

Le conservateur des forêts de la wilaya d'Oran, Abdellatif Bouziane, s'est félicité de l'engagement des pouvoirs publics pour la prise en charge du lac Télamine, tout en appelant à impliquer les jeunes dans cet effort de développement. Une enveloppe de 60 millions DA a été allouée pour la réalisation d'une STEP et la dépollution du lac Télamine, une zone humide classée par la convention de Ramsar.

Les organisateurs ont prévu, pour la semaine prochaine, une sortie sur site au profit d'élèves des écoles primaires pour leur faire connaître cette étendue d'eau d'une biodiversité vitale pour plus d'une dizaine d'espèces d'oiseaux migrateurs, entre autres.

HABITAT PRÉCAIRE À ALGER

Relogement d'au moins 1.200 familles lors de la 17^e opération de recasement

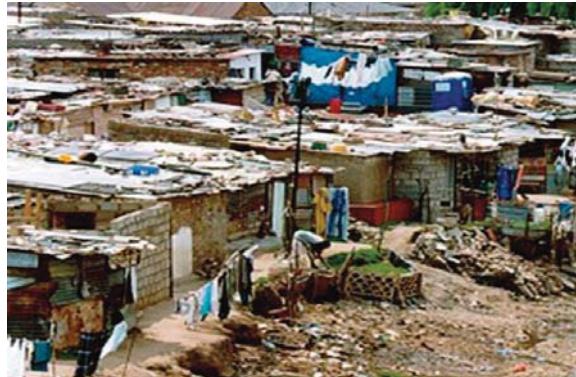
Au moins 1.200 familles bénéficieront prochainement de logements dans le cadre de la 17^e opération de recasement des populations occupant des sites précaires à Alger.

"La commission d'étude des dossiers des postulants a quasiment achevé son travail. Une nouvelle opération de recasement aura lieu dans les plus brefs délais et bénéficiera à au moins à 1.200 familles", a précisé M. Zoukh à l'issue d'une visite à des chantiers de logements sociaux-participatifs (LSP).

Le nombre des familles concernées par le recasement pourra être revu à la hausse en fonction du travail de la commission de wilaya d'étude des dossiers et cette 17^e opération de relogement, en préparation, bénéficiera aux communes qui ne sont pas encore touchées par le programme de lutte contre l'habitat précaire, mis en œuvre depuis le 21 juin 2014, a-t-il expliqué.

Les 16 opérations de relogement des familles occupant les bidonvilles, les caves et les terrasses des immeubles, les immeubles menaçant ruine (IMR) à travers le territoire de la capitale, ont permis depuis leur lancement en juin 2014 de recaser 15.510 familles, avait indiqué jeudi la wilaya dans un communiqué.

Le programme de wilaya de lutte contre l'habitat précaire dispose de plus de 84.700 logements sociaux, dont 25.000 sont en cours de distribution depuis l'été dernier et 11.200 au-



tres unités seront réceptionnées à la fin du premier trimestre en cours. Le wali a par ailleurs déploré les retards accusés dans la réalisation du programme de wilaya des logements sociaux-participatifs (LSP) doté de 42.248 unités. Un retard, qui a fait que des souscripteurs attendent leurs appartements depuis douze ans dans certains cas.

Pour pallier cette situation, due à "des contraintes administratives, technique et financière", M. Zoukh a annoncé la mise en place d'un groupe de travail de la wilaya chargé de suivre, chaque semaine, l'état d'avancement des différents projets LSP afin qu'ils soient achevés le plus vite possible.

Plus de 11.800 logements sociaux participatifs (LSP) seront livrés dans la wilaya d'Alger en 2015, a affirmé de

son côté le directeur du logement de la wilaya, Smaïl Loumi.

Sur les 11.884 unités à distribuer en 2015, 4.503 le seront à partir d'avril prochain à Saoula, Aïn Malha, Hammamet, Draria, Aïn Benian, Heuraoua, les Eucalyptus, Bordj El Bahri et Reghaïa, une fois les travaux de viabilisation et de réseaux divers achevés, a-t-il expliqué, ajoutant que dans ces prévisions, la direction du logement compte également livrer 7.381 unités, en cours d'achèvement.

Le programme LSP de la wilaya d'Alger compte 42.248 logements: 11.709 ont été livrés, 11.884 seront réceptionnés en 2015 et 15.304, en chantier, seront distribués en 2016, alors que 8% du programme (3.351 unités) ne sont pas encore lancés, selon la même source.

TRANSPORT-RAIL

Le projet de rénovation de la ligne Aïn Temouchent-Oran livrable à la fin du premier semestre 2015

Le projet de rénovation de la ligne ferroviaire reliant, sur une distance de 52 kilomètres, Aïn Temouchent à Oran, devra s'achever à la fin du premier semestre 2015, a-t-on appris hier auprès de la direction des transports de la wilaya d'Aïn Temouchent.

Initiée en juillet 2013, cette opération a enregistré le renouvellement de 15 km de voies ferrées dont 10 km à l'intérieur de la wilaya d'Aïn Temouchent, précisément entre Aïn Temouchent et El Amria et cinq kilomètres dans celle d'Oran, a indiqué Mustapha Kada Bel-far, chef de service investissement.

Le projet, doté d'une autorisation de programme de 2,8 milliards de DA, est supervisé par l'Agence nationale des études et de suivi des investissements ferroviaires (Anesrif), a-t-on ajouté de même source.

Une seconde opération du même genre concerne des travaux de modernisation et d'installation de signalisations sur la ligne reliant Es Senia, Aïn

Temouchent et Beni Saf. Cette modernisation renforcera également le transport urbain et interurbain à travers la wilaya d'Aïn Temouchent.

Dans ce cadre, le nombre de rotations entre Aïn Temouchent et Beni Saf a été porté d'une à trois, suite à une séance de travail avec les responsables de la SNTF.

Cette opération qui peut être inscrite dans la durée, nécessite cependant l'apport des usagers en terme de rentabilité. Des arrêts sont prévus au niveau de toutes les gares de la wilaya, a-t-on souligné.

L'intégration de la ligne ferroviaire reliant Aïn Temouchent à Beni Saf, sous utilisée actuellement, est à même de répondre aux besoins sans cesse croissants de déplacements des citoyens entre ces deux plus importantes villes de la wilaya, a-t-on ajouté.

Confrontés aujourd'hui à de multiples difficultés pour se rendre à Beni Saf ou à Aïn Temouchent, les usagers

pourront exploiter cette ligne réalisée, durant les années quatre-vingt, pour les besoins de la cimenterie de Beni Saf. Un projet de liaison entre la cimenterie et la ville de Beni Saf où une gare est en train d'être érigée, a été lancé dans ce sens enregistrant un taux d'avancement de 30%, a-t-on indiqué.

Le développement du secteur du transport ferroviaire dans la wilaya s'opère par l'électrification prochaine d'un réseau de 215 km de lignes de chemin de fer dont 145 km nouvelles, qui est à l'étude.

Selon la direction des transports, ce projet confié à Anesrif concerne la réalisation de la nouvelle ligne électrifiée reliant Aïn Temouchent à Sidi Bel-Abbès sur une distance de 60 km et pour une exploitation à 160 km/h, ainsi qu'une étude relative à la liaison Ghaouat-Beni Saf (85 km) pour une vitesse de 220 km/h, a-t-on encore signalé.

Étées données aux responsables des établissements hospitaliers spécialisés en gynécologie obstétrique et des maternités afin de faciliter la mission de l'équipe chargée de l'enquête, a-t-elle encore signalé.

Parallèlement à cette enquête, une rencontre de formation de 100 sage-femmes d'Oran sur «l'accouchement sans douleurs» est programmée depuis lundi au siège de la direction de la santé et de la population, a ajouté Mme Meguenni.

ORAN

Lancement d'une enquête sur la mortalité maternelle

Une enquête sur la mortalité maternelle dans les structures sanitaires de la wilaya d'Oran a été lancée, a-t-on appris hier auprès de la chargée d'information à la direction de la santé et de la population.

Elle touchera les établissements hospitaliers spécialisés en gynécologie obstétrique et les maternités des hôpitaux et cliniques privées, a-t-on précisé. Cette opération lancée sur instruction ministérielle en date de juin 2014 vise à réduire le nombre de

ILLIZI

De nouveaux équipements médicaux pour les insuffisants rénaux de Bordj Omar Driss

La polyclinique de Bordj Omar Driss (wilaya de Illizi) a été dotée de quatre (4) nouveaux appareils d'hémodialyse, pour assurer la prise en charge des insuffisants rénaux, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

L'opération intervient en application d'instructions données par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, lors de sa récente visite à Illizi, en vue d'améliorer les prestations sanitaires offertes au citoyen de cette wilaya, a indiqué le directeur du secteur, Atik Bahous.

Trois agents paramédicaux vont bénéficier d'une formation spécialisée dans le domaine pour assurer la manipulation de ces appareils, a ajouté le même responsable.

Des citoyens de Bordj Omar Driss, dont des patients souffrant d'insuffisance rénale, ont grandement salué cette initiative qui permettra de mettre fin aux désagréments des longs déplacements vers le chef-lieu de wilaya d'Ilizzi (700 km) ou vers Ouargla (500 km), pour des séances d'hémodialyse.

Une fois opérationnelles, ces nouveaux équipements, qui seront renforcés par d'autres prochainement à échelle de wilaya, contribueront au rapprochement du service d'hémodialyse des insuffisants rénaux de la région, signale-t-on à la DSP.

AÏN DEFLA

Une récolte de près de 2.520 tonnes d'agrumes attendue



Une récolte de près 2.520 tonnes d'agrumes est attendue durant cette saison agricole 2014-2015 dans la wilaya d'Aïn Defla, selon les estimations de la direction des services agricoles (DSA).

Le rendement escompté est de 1,86 tonne à l'hectare, a indiqué la même source, qui fait état d'une superficie de près de 1.650 hectares consacrée à l'agrumiculture à travers la wilaya.

Quelque 600 tonnes d'agrumes ont été récoltées depuis le 5 décembre dernier, a souligné la même source, qui relève que l'agriculture est notamment répandue au niveau des régions d'El Amra, Djendel, Sidi Lakhadar et El Attaf.

Des sessions de formation sur l'entretien des arbres, leur protection des maladies, le suivi du cycle végétal des plants, ainsi que l'acquisition de nouveaux matériel et équipements seront organisées au profit des agrumiculteurs dans le but d'améliorer les rendements, a-t-on soutenu.

APS

TISSEMSILT 4 personnes incarcérées pour conduite en état d'ivresse...

Abed Meghit

Les éléments des 3^e, 4^e et 1^{re} sûretés urbaines de la ville de Tissemsilt viennent de mettre la main sur quatre personnes alors qu'elles conduisaient leurs véhicules en état d'ivresse.

Certains d'entre eux ont percuté plusieurs véhicules. Après leurs auditions, ces quatre mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt qui les a placées sous mandat de dépôt pour conduite en état d'ivresse et état d'ébriété avancé.

...demanterlement d'un groupe de soutien aux terroristes à Bordj Emir Abdelkader

Après l'assassinat du maire de la commune de Bordj Emir Abdelkader, wilaya de Tissemsilt qui a été tué le 12 décembre 2014, par un terroriste qui l'a surpris dans sa ferme sis au sud-ouest de la ladite localité. La victime, qui était en compagnie d'un employé et de ses deux fils, avait alors reçu plusieurs balles, tirées à bout portant par son bourreau qui l'avait atteint à l'abdomen et au dos.

Le terroriste avait ensuite rangé le fusil de chasse en sa possession pour prendre une hache et achever sa victime qu'il a égorgée devant ses propres enfants. Horrible acte qui a très vite provoqué une onde de choc non seulement dans la ville de Bordj Emir Abdelkader mais aussi dans toute la wilaya de Tissemsilt et les régions environnantes.

Son auteur, une fois son forfait accompli, avait pris la fuite. Néanmoins, les investigations entamées par les enquêteurs de la Gendarmerie nationale ont permis, en l'espace d'un mois, à mettre un terme à sa cavale.

Ces recherches menées sans relâche ont permis aux services de sécurité d'interpeller 18 personnes parmi lesquelles 5 individus constituant un groupe qui portait aide et assistance à des terroristes qui activaient dans cette région.

Après leur audition par les enquêteurs, tous ces mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Theniet El-Had. Les 5 individus ont été présentés jeudi devant le procureur de la République de Theniet El Had (Tissemsilt) pour répondre des chefs d'inculpation d'apologie au terrorisme, adhésion à un groupe terroriste, aide et assistance aux groupes terroristes, complicité dans un homicide volontaire avec prémeditation alors que les 13 autres ont été libérés.

A. M.

M'SILA : Les habitants de Boussaâda bloquent les RN46 et 8



**SÛRETÉ
NATIONALE**
**Saisie de plus
27 kg
de kif traité
en 24 heures**



Plus de 27 kilogrammes de kif traité et 540 comprimés psychotropes ont été saisis par les services de police ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les services de police ont arrêté et déferé à la justice quatre (4) individus en possession de 27,23 Kg de kif traité et 540 comprimés psychotropes et d'un montant de 15.000 dinars algériens, a précisé la source.

Par ailleurs, les services de police de la wilaya de Chlef ont arrêté un individu (30 ans) qui a tenté d'enlever un enfant de quatre ans. Suite à un appel au 1548 signalant une tentative d'enlèvement dans la ville de Oued

Fodda, les forces de police ont encerclé le suspect avant de l'arrêter alors qu'il prenait la fuite à bord d'un véhicule. Lors de son interrogatoire, le suspect a reconnu les faits.

APS

TIZI-OUZOU | SON CORPS A ÉTÉ RETROUVÉ APRÈS UNE JOURNÉE DE RECHERCHES Un enfant de 14 ans meurt emporté par l'oued Boubhir

K.N.A

Après vingt-quatre heures de recherches, les éléments de la Protection civile ont retrouvé le corps du petit enfant emporté avant-hier, samedi, par le

flux de l'oued Boubhir dans la commune d'Aït Yahia alors qu'il tentait, en compagnie de sa tante, de traverser au niveau du village Thaouakcht.

C'est alors que la crue l'a emporté alors que la femme a pu s'extraire de l'emprise du courant de

l'oued en crue. Tout de suite après l'alerte, les éléments de la Protection civile ont lancé les recherches. Après une longue journée sans résultat, le corps de Yacine qui n'avait que 14 ans a été retrouvé le lendemain. Hier aux environs de 10h, les recherches ont

permis de découvrir le corps rejété par l'oued Boubhir. Selon la source de la Protection civile, les recherches se sont étendues entre les communes d'Aït Yahia et Illoula Oumalou séparées justement par cette rivière à forte crue en hiver.

PROTECTION CIVILE — 2.743 interventions en 24h

Durant la période du 31 janvier au 1^{er} février 2015 arrêté ce matin à 8 h, les unités de la Protection civile ont enregistré 2743 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 8 ont causé le décès de 7 personnes sur les lieux d'accidents et 27 autres blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec une personne décédée et 6 autres blessés, suite à la collision entre 2 véhicules légers sur la RN 1 au lieu-dit El Kecham, commune de Djelfa. Par ailleurs, les secours de la Protection civile, ont pu sauver et secourir 20 personnes incommodées par le gaz monoxyde de carbone CO2 émanant des appa-

reils de chauffage, durant la même période au niveau des wilayas : 3 à El Tarf, 2 à Batna, 7 à Bouira, 4 à Constantine, 3 à Mila et 1 personne à Djelfa. Des soins de première urgence ont été prodigués sur les lieux avant de transférer les victimes vers les établissements hospitaliers. En ce qui concerne les vents violents qui ont touché plusieurs wilayas surtout cétières, Sidi Bel Abbès, M'sila, Oran, Tissemsilt, Alger, Chlef, Djelfa et Tizi Ouzou nos unités sont intervenues suite à la chute de poteaux et câbles électriques ainsi que d'arbres déracinés par les vents et suite à des effondrements de toitures et de balcon des maisons vétustes :

-1 personnes est décédée au niveau de la wilaya de M'sila, suite à l'effondrement d'un mur sur une chambre d'une habitation, suite aux vents violents à la cité la rocade.

-8 personnes ont été blessées secourues par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières à travers les wilayas :

- Chlef avec 2 personnes blessés et 1 autres choquée suite à l'effondrement de toitures de 3 habitations bidonville dans la commune de Té-nès, et 2 autres blessés à la commune Taougrit suite à l'effondrement d'un mur au lieu dit Ouled Hanni.

- Sidi Bel Abbès : 1 personne blessée, suite à la chute d'un poteau d'éclairage public sur un véhicule léger au lieu-dit Sidi El Djilali.

- Oran : 1 personne blessée, suite à l'effondrement d'un faux-plafond à Sidi El Houari, et 1 autres personne blessée suite à chute d'un panneau publicitaire, à la cité 200 Logts.

- Djelfa, 1 personne blessée suite à l'effondrement d'un mur d'une habitation à la cité Chennouf Bel-kacem.

Par contre des opérations de recherche d'un enfant disparu, à proximité d'un oued en crue, au village agricole Boubhir au niveau de la commune Illoula, wilaya de Tizi Ouzou ont permis de découvrir le corps.

Des habitants de la ville de Bousaâda ont répondu massivement à l'appel des jeunes internautes pour une manifestation pacifique au niveau de l'APC pour réclamer la promotion de leur daïra en wilaya.

Les manifestants ont par la suite fermé les entrées de la ville en bloquant la RN8 et la RN46. « C'est injuste ! », crient les manifestants qui ne comprennent pas le silence sur la question qui était, pourtant, soulevé en 1974 et en 1984.

Les jeunes manifestants ont aussi critiqué le silence et le rôle des élus locaux qui n'ont rien fait pour défendre ce dossier.

Les manifestants ne comptent pas baisser les bras et assurent qu'ils vont continuer jusqu'à ce que les hautes autorités répondent à leur doléance.

M.B.

ALGER

Campagne de sensibilisation Sur les risques liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel



La Société de distribution de l'électricité et du gaz de Gué de Constantine (Alger), filiale de Sonelgaz, a lancé hier une campagne de sensibilisation sur "les risques liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel", a indiqué hier la direction de l'entreprise dans un communiqué.

La campagne de sensibilisation contre les dangers d'une mauvaise utilisation du gaz naturel en 2015 porte sur "la conformité de l'installation intérieure et les gaines techniques", ainsi que sur "les accidents liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel : incendies, explosion et asphyxie au monoxyde de carbone". Le P-DG de la société de

distribution de l'électricité et du gaz d'Alger, Merouane Chabane, avait indiqué en janvier dernier qu'en 2014 une personne est décédée dans la wilaya d'Alger suite à la mauvaise utilisation du gaz, contre cinq décès en 2013.

En outre, au moins 533 installations intérieures de gaz sur l'analyse de 598 par les équipes de la SDA présentent au moins "une anomalie", a-t-il précisé lors d'une conférence de presse. Selon cette analyse des équipes techniques de la SDA, 534 anomalies ont été répertoriées au niveau des anciennes bâtisses et 179 dans les nouvelles constructions.

RAFALES DE VENT À M'SILA : Décès d'une femme et destruction de nombreuses serres

Une quinquagénaire a été tuée par l'effondrement du mur de sa maison à M'sila, tandis que de nombreuses serres ont été détruites dans la commune de Mohamed-Boudiaf suite aux rafales de vent qui ont soufflé samedi sur la région, selon une source de la Sécurité du wilaya.

En plus du décès de cette femme qui habitait une de-

meure vétuste, ce sont pas moins de 150 serres qui ont été entièrement ou partiellement détruites dans la commune de Mohamed-Boudiaf, connue pour la pratique intensive de la plasticulture.

Ce chiffre représente 80% du total des serres exploitées par les paysans de cette commune, réputée pour la culture de piments, de

tomates et de courgettes, ont souligné des agriculteurs qui redoutent que ces vents violents ne ravagent la totalité de leurs cultures dont la majorité n'est pas assurée. Ces vents violents, chargés de sable, limitent par ailleurs considérablement la visibilité des conducteurs sur les différents axes routiers de la wilaya de M'sila.

VENTS VIOLENTS À MOSTAGANEM : Plus de 130 pannes d'électricité

Les services de Sonelgaz ont enregistré plus de 130 pannes d'électricité dans les 48 dernières heures dans la wilaya de Mostaganem, à cause des vents violents, a-t-on appris samedi du directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO).

La force des vents dans la wilaya qui a dépassé 90 km à l'heure, a provoqué 135 pannes au réseau électrique dans les zones rurales, notamment suite à la chute de neuf (9) poteaux électriques de moyenne tension.

Il a été enregistré plusieurs coupures de courant électrique de moyenne tension surtout dans la région-est de la wilaya, à l'instar

des daïras de Sidi Ali, Sidi Lakhdar, Ain Tédelès et Kheireddine et à haï (quartier) Debdaba, dans la commune de Sayada.

Des équipes et des entreprises sous-traitants avec Sonelgaz ont été mobilisées pour réparer les pannes, selon la même source.

Pour sa part, la direction des travaux publics, qui n'a relevé jusqu'à présent aucune altération au niveau des routes, a mobilisé des équipes de maintenance pour veiller au suivi de la situation et parer à toute éventualité.

Des cultures et autres récoltes ont été endommagées par les vents violents qui ont détruit les serres.(APS)

CONSTANTINE: 6 personnes sauvées de la mort par asphyxie au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone dont les émanations proviennent de radiateurs à gaz défectueux ou de conduites d'aération obstruées a manqué de peu, ces dernières heures, de tuer six personnes à Constantine dont trois enfants, ont indiqué hier les services de la Protection civile. Un couple de 67 et de 50 ans, résidant à la cité El Guemmas, au chef-lieu de wilaya, en détresse respiratoire, a été secouru hier vers 6 heures par les éléments de la Protection civile et transporté «à temps» au CHU de Constantine, a indiqué à l'APS le capitaine Abderrahmane Lagrāa, chef du service de prévention au sein de ce corps constitué. Une autre famille de quatre personnes, vivant à l'unité de voisinage (UV) n°7, à Ali-Mendjel, a également été sauvée de justesse dans la nuit de samedi à dimanche après avoir inhalé du monoxyde de carbone dégagé par un chauffe-bains, a également indiqué le capitaine Lagrāa.

Dans la wilaya de Constantine, les cas d'asphyxie dus à une mauvaise utilisation du gaz naturel sont de plus en plus fréquents, cette année, en dépit des multiples actions de sensibilisation menées avec la collaboration de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE), a souligné cet officier, rappelant qu'une cinquantaine de personnes a été sauvée depuis le début de cet hiver.

Un stock de sécurité de butane pour assurer les approvisionnements

Un stock de sécurité de bonnes de butane a été mis en réserve dans la wilaya de Constantine pour permettre l'approvisionnement des meches enclavées en cas de fermeture de routes, a indiqué samedi le directeur de l'Energie, Ahmed Bouzidi à l'APS. En prévision des intempéries annoncées dans cette région par des bulletins météorologiques spéciaux (BMS), des stocks de sécurité comprenant plusieurs milliers de bonbonnes ont été constitués dans les stations-service pour permettre aux communes de s'approvisionner dès à présent, a souligné le même responsable. La gestion de ces stocks de sécurité est confiée aux Assemblées populaires communales (APC) afin qu'elles puissent approvisionner les hameaux difficiles d'accès, a ajouté ce responsable.

Selon M. Bouzidi, le problème lié au gaz butane devrait prochainement être réglé «en grande partie» dès lors que le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dépassera les 90% d'ici à la fin de l'année en cours dans la wilaya de Constantine.

La Nasa a lancé avec succès le premier satellite de mesure de l'humidité des sols



L'agence spatiale américaine (Nasa) a lancé samedi avec succès le premier satellite de mesure de l'humidité des sols sur l'ensemble de la Terre qui doit notamment permettre de mieux prévoir les sécheresses et les inondations.

La fusée Delta 2 de la société United Launch Alliance transportant le satellite SMAP (Soil Moisture Active Passive Mission) s'est arrachée de son pas de tir de la base militaire Vandenberg en Californie à 14h22 GMT, avant le lever du soleil.

SMAP s'est séparé du second étage du lanceur 57 minutes plus tard, à 15h18 GMT, pour se placer, avant de déployer ses antennes solaires, sur une orbite provisoire de 661 à 683 km. Il se mettra ensuite sur une orbite polaire définitive à 685 km d'altitude et effectuera une rotation

de la terre toutes les 98,5 minutes.

Le satellite, qui est doté de deux instruments, un radiomètre et un radar, doit effectuer des mesures très précises de l'eau et de la glace contenue dans les sols.

Cette mission permettra d'établir une carte d'une résolution sans précédent de l'humidité à la surface de la Terre au moins tous les deux à trois jours, ce qui permettra de mieux prévoir les sécheresses et les risques d'inondation.

Le degré hygrométrique des sols, comme celui de l'air, joue un rôle important dans les prévisions météorologiques et dans la compréhension des cycles de l'eau ainsi que dans la dynamique du changement climatique, expliquent les scientifiques de la Nasa.

Le Japon lance un satellite de renseignement

Le Japon a lancé dimanche un satellite de renseignement équipé d'un radar de reconnaissance.

L'agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA) et Mitsubishi Heavy Industries - l'agence spatiale japonaise et l'opérateur commercial de la fusée H-2A

- ont lancé le satellite espion avec une fusée H-2A à 10h21 (01h21 GMT) dimanche depuis le centre spatial de Tanegashima dans la préfecture de Kagoshima, dans le sud-ouest du Japon.

Le lancement devait avoir lieu le 29 janvier mais avait été reporté en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Le satellite de renseignement est équipé d'un instrument radar d'espionnage capable d'obtenir des images de haute résolution de la surface de la Terre malgré les nuages, l'obscurité et le camouflage.

Incendie dans la plus grande bibliothèque universitaire de Russie

Un immense incendie a ravagé samedi à Moscou la principale bibliothèque universitaire de Russie, causant des dégâts à plus d'un million de documents historiques uniques et provoquant la consternation dans les milieux scientifiques qui ont évoqué un «Tchernobyl» culturel.

Selon les secours, l'incendie, qui s'est déclaré vendredi soir et n'avait toujours pas complètement été éteint samedi soir, a ravagé 2.000 m² de la bibliothèque de l'Institut d'information scientifique des sciences humaines (Inion).

Créée en 1918, elle rassemble plus de 10 millions de documents historiques (livres, journaux, etc.) datant des XVI^e au XX^e siècles et rédigés en plusieurs langues.

«C'est une grande perte pour la science

: il s'agit de la plus vaste collection de ce type dans le monde, équivalente, probablement, à la bibliothèque du Congrès américain à Washington, s'est déclaré le président de l'Académie des Sciences Vladimir Fortov.



SE SENTIR JEUNE DANS SA TÊTE ALLONGERAIT L'ESPÉRANCE DE VIE

*Et si la vieillesse était une question de mental ?
Les personnes âgées qui se sentent quelques années plus jeunes que leur âge vivraient plus longtemps que les autres, selon une étude.*

Etre jeune dans sa tête aurait un réel impact sur la santé cardiovasculaire. C'est ce que suggèrent des chercheurs de l'University College London qui ont analysé le vieillissement de 6 489 adultes âgés en moyenne de 65 ans. Dans la revue médicale JAMA Internal Medicine, l'étude souligne que les personnes âgées qui se sentent trois ou quatre ans plus jeunes que leur âge ont un taux de mortalité plus faible que celles qui se sentent plus âgées ou en phase avec leur âge chronologique.

Dans le détail, plus de 69 % des participants à l'étude se sentaient de trois à quatre ans plus jeunes que leur âge. Plus de 25 avaient le sentiment d'avoir l'âge qu'ils avaient, et 4,8 % avaient l'impression d'être plus vieux de plus d'un an. Après un suivi de 99 mois, il est apparu que le taux de mortalité était plus élevé chez le groupe qui se sentait plus âgé (24 %) ou de leur âge (18 %),

que le groupe qui se sentait plus jeune (14 %).

Ces travaux mettent en évidence un lien entre la perception de l'âge et la maladie cardiovasculaire. "Les perceptions que l'on a de son âge reflètent les évaluations sur la santé, les limites physiques et le bien-être plus tard dans la vie", estiment les auteurs de l'étude. Mais des études supplémentaires sont nécessaires avant de confirmer ce lien entre le psychologique et la santé cardiovasculaire : "Les mécanismes sous-jacents à ces liens méritent d'être étudiés davantage, en les élargissant à un plus grand éventail de comportements favorisant la bonne santé, comme le fait de maintenir un poids sain, de suivre les recommandations médicales et d'avoir un sens du contrôle de soi et le désir de vivre parmi ceux qui se sentent plus jeunes que leur âge", conclut l'étude.



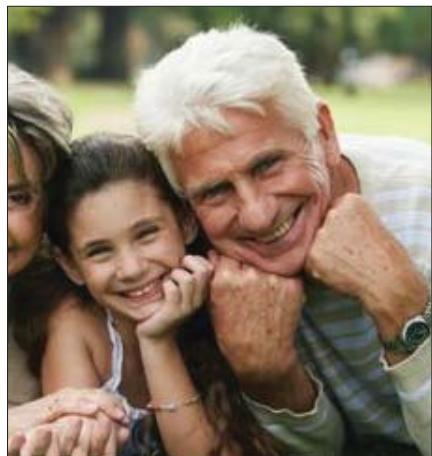
LA LONGÉVITÉ NE SERAIT PAS GÉNÉTIQUE

La longévité ne pourrait pas s'expliquer de façon génétique, selon les résultats d'une nouvelle étude scientifique américaine publiée dans la revue médicale PLOS 1. A-t-on plus de chance de vivre vieux si nos parents ont eu une longévité exceptionnelle ? La réponse est non selon une nouvelle étude américaine qui a étudié le patrimoine génétique de personnes centenaires. Les chercheurs de l'Université de Stanford en Californie ont étudié la séquence ADN du génome de 17 patients grand centenaires pour découvrir si leurs gènes avaient des points communs. Les scientifiques n'ont pas identifié de variations génétiques qui permettent d'expliquer la longévité des

participants. « A partir de ce petit échantillon, nous n'avons pas trouvé de variations génétiques rares produisant des protéines qui pourraient expliquer leur longévité », explique Hincu Gierman, chercheur en biologie du développement. En revanche, les chercheurs ont identifié une mutation génétique liée à une mutation cardiaque. Mais cette variation n'a, pour les chercheurs aucun impact sur la santé. Si les résultats de cette étude n'apportent pas aujourd'hui de réponses précises sur le mystère de la longévité, le séquençage de ces génomes a été rendu public pour de futures recherches. Les recherches privées et publiques sur la longévité se multiplient, car

la population vieillit. En effet, entre 2000 et 2050, la proportion de la population mondiale de plus de 60 ans doublera pour passer de 11 % à 22 %. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait augmenter pour passer de 65 millions à deux milliards au cours de la même période et devrait même dépasser le nombre d'enfants de moins de 5 ans, selon les données de l'Organisation Mondiale de la Santé. Et malheureusement, 25-30 % des personnes de 85 ans et plus seront atteintes de déclin cognitif. Ainsi, le nombre des personnes atteintes de démence devrait par exemple passer de 44 millions aujourd'hui à 135 millions en 2050.

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : LE NOUVEAU DÉFI DE SANTÉ PUBLIQUE



Le vieillissement de la population est l'une des plus importantes transformations de la société, selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Pour faire face à ce défi, les systèmes de santé des pays les plus pauvres devraient se transformer et se mobiliser, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique *The Lancet*. Entre 2000 et 2050, la proportion de la population mondiale de plus de 60 ans doublera pour passer de 11 % à 22 %. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait augmenter pour passer de 65 millions à deux milliards au cours de la même période et devrait même dépasser le nombre d'enfants de moins de 5 ans. « Le vieillissement dominera l'ordre du jour dans les politiques de santé », a expliqué à la presse de Genève le docteur Sommath Chatterji, coordinateur de l'étude. Et, les pays les plus pauvres ne sont pas du tout adaptés à cette évolution.

« Dans les pays à revenus faibles ou moyens, les services de santé ne sont pas formés pour traiter les personnes âgées », affirme le docteur Tiers Boerma, directeur du département des statistiques de l'OMS. Il relève que les problèmes de santé de ces personnes sont multiples et chroniques, citant par ordre de causes de décès le cancer, les maladies respiratoires, l'arthrose, les troubles mentaux et neurologiques. « Une des solutions sera le dévelop-

ement de la couverture de santé universelle préconisée par l'OMS, mais celle-ci peut être différente d'un pays à l'autre. Il n'y a pas de modèle unique », conclut dit le docteur Boerma.

Des mesures de santé pour bien vieillir

Mais, pour mieux vieillir, et ralentir le rythme de déclin de nos fonctions physiques et cognitives, il est essentiel de limiter l'exposition aux facteurs de risques comme une alimentation déséquilibrée, le tabac, la consommation d'alcool, la sédentarité et le contact avec des produits toxiques. « Toutes les mesures à prendre ne sont pas obligatoirement très onéreuses.

Il faut inciter la population à réduire sa consommation de sel, à arrêter de fumer, et à avoir une vie plus saine » ont souligné ces experts.

Selon les chiffres de l'OMS, on comptera 2 milliards de personnes âgées de plus de 60 ans d'ici 2050 et 25-30 % des personnes de 85 ans et plus seront atteintes de déclin cognitif. Ainsi, le nombre des personnes atteintes de démence devrait par exemple passer de 44 millions aujourd'hui à 135 millions en 2050.

ON A GAGNÉ 5 ANS D'ESPÉRANCE DE VIE

Selon l'OCDE, l'espérance de vie en Europe a augmenté de 5 ans au cours des 25 dernières années. En tête des pays où l'on vit le plus longtemps : la France et l'Italie. L'édition 2014 du Panorama de la santé en Europe publié par l'OCDE montre que l'espérance de vie dans les pays membres de l'Union européenne s'est allongée de plus de cinq ans en moyenne depuis 1990. Néanmoins, l'écart entre l'espérance de vie la plus longue (Espagne, Italie et France) et l'espérance de vie la plus courte (Lituanie, Lettonie, Bulgarie et Roumanie) se maintient autour de huit ans.

Des inégalités dans l'accès aux soins de santé

La plupart des Européens ont aujourd'hui une espérance de vie bien plus longue que celle de la génération précédente, mais d'importantes inégalités demeurent d'un pays à l'autre et dans un même pays. Ces inégalités en matière de santé sont en grande partie imputables aux disparités dans l'accès aux soins et la qualité des soins, ainsi qu'aux modes de vie et aux comportements des individus, selon ce rapport réalisé conjointement par l'OCDE et la Commission européenne. Dans la plupart des pays de l'UE, la couverture santé universelle a préservé l'accès aux soins de santé pendant la crise économique récente, à l'exception de la Bulgarie et de la Grèce où de nombreuses personnes ont perdu leur couverture d'assurance maladie. Mais dans tous les pays européens, la proportion d'individus déclarant que leurs besoins en matière de soins médicaux et de soins dentaires ne sont pas tous satisfaits est deux fois plus importante parmi les personnes à faible revenu que dans l'ensemble de la population.

Moins de décès dus aux crises cardiaques

Dans la plupart des pays européens, les soins de santé ont encore gagné en qualité ces dernières années en dépit de la crise. Ainsi, sur les dix dernières années, le taux de mortalité des personnes victimes d'une crise cardiaque a chuté de 40 % et chez les victimes d'AVC, il a reculé de 20 % en moyenne dans les pays de l'Union européenne. En revanche, on observe encore des écarts conséquents entre les différents pays dans la survie des malades. C'est le cas pour le cancer mais c'est aussi le cas pour les maladies cardiovasculaires : le risque de décéder 30 jours après une admission à l'hôpital pour une crise cardiaque est environ deux fois plus élevé en Hongrie et en Lettonie qu'au Danemark et en Suède.

UN TEST DE L'ODORAT POURRAIT PRÉDIRE L'ESPÉRANCE DE VIE

La perte de l'odorat pourrait être un signe de risque de mort prématuée. C'est le résultat d'une étude parue dans la revue médicale Plos One.

Avez-vous le nez fin ? Mesurer le sens de l'odorat chez les seniors pourrait aider les médecins à prédir si ils seront encore en vie dans cinq ans. Perdre l'odorat n'est heureusement pas annonciateur d'une mort imminente mais cela peut donner une indication sur l'espérance de vie. Dès lors, les personnes qui repèrent des changements olfactifs durables devraient aller consulter un médecin.

Ces recommandations émanent de chercheurs de l'Université de Chicago, aux États-Unis. Ils ont flairé que l'odorat pouvait être un bon marqueur d'espérance de vie après avoir soumis un panel de 3 000 adultes âgés de 57 à 85 ans à un test olfactif. L'évaluation rapide a consisté à sentir différents feutres aux senteurs diverses dont la menthe, le poisson, l'orange et le cuir. Le résultat sent le roussi pour les personnes qui ont un pâtre odorat : cinq ans après l'exercice, 39% des adultes qui avaient eu les plus mauvais résultats au test olfactif étaient décédés, contre 19 % des adultes qui avaient eu des scores moyens et 10 % de ceux qui avaient eu de bons résultats. Ces observations ont été obtenues après avoir retiré des facteurs de risque comme la mauvaise alimentation, le tabac, la condition sociale.

Un test d'identification rapide

"Un mauvais odorat ne cause pas la mort directement mais constitue un présage, un système d'alerte précoce qui montre que le mal est déjà fait", remarque le Dr Jayant Pinto, auteur de l'étude, cité par la BBC. Le chercheur suggère que soit mis en place un test clinique



utile, "un moyen rapide et peu cher d'identifier les patients les plus à risque". Si le lien existant entre l'odorat et l'espérance de vie est loin d'être résolu, il se pourrait que plusieurs facteurs entrent dans la balance. Un mauvais

odorat pourrait traduire un mauvais processus de régénération ou de réparation des cellules de l'organisme. La capacité olfactive pourrait aussi refléter l'exposition à la pollution, citent encore les chercheurs.

115 ANS SERAIT LE PLAFOND DE L'ESPÉRANCE DE VIE

Cette particularité a été constatée chez les sportifs de haut niveau (qui vivent plus longtemps) et les « super-centenaires » et renforce l'idée que l'augmentation de l'espérance de vie est limitée. Les chercheurs de l'Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (Irmes) ont analysé les données médicales de 1 205 « super-centenaires » mondiaux (125 hommes et 1 080 femmes) nés à partir de 1899 et décédé en 2013.

Pour compléter leur recherche, les scientifiques ont aussi analysé les données médicales de 19 012 athlètes ayant participé aux Jeux olympiques depuis 1896 (date des premiers Jeux olympiques) et décédés en 2013. En effet, ces sportifs ont une espérance de vie plus longue que leurs concitoyens.

Il existe un plafond pour l'espérance de vie

"Il existe une sorte de plateau chez les athlètes olympiques à partir de 80 à 85 ans, tandis que chez les super-centenaires le plafond s'établit aux environs de 115 ans" explique Juliana Antero-Jacquemin. "Cela renforce les arguments en faveur d'une durée limitée de la vie".



"Les résultats de cette étude laissent à penser qu'il existe une barrière physiologique en voie d'être atteinte, à la croisée des interactions entre un patrimoine génétique constant et un environnement qui se dégrade" souligne Juliana Antero-Jacquemin. "Cela renforce les arguments en faveur d'une durée limitée de la vie".

Comme le nombre de personnes étudiées est relativement petit et la période d'observation

limitée et que dès lors, la tendance observée pourrait n'être que transitoire" concluent les chercheurs. Les Européens vivent en moyenne jusqu'à 76 ans. Même s'il existe des disparités importantes, neuf des dix pays où l'espérance de vie est la plus élevée du monde, sont en Europe, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Ce rapport dévoile aussi que les Européens ont gagné pas

moins de cinq ans d'espérance de vie en 30 ans, passant ainsi de 71 ans en 1980 à 76 ans en 2010.

Pour autant, l'OMS reste moins optimiste pour les années à venir : la crise économique et ses conséquences pourraient mettre à l'épreuve les progrès effectués. "Un scénario possible qui consisterait à ce que des crises économiques ou sociales soient couplées à des réductions des dépenses de santé", conclut-elle.

THÉÂTRE

La prolifcité de la production met du pain sur la planche du comité de lecture du TR Batna

Le comité de lecture du théâtre régional de Batna (TRB), chargé d'apprécier des pièces en projet pour donner le feu vert à leur montage, "ne chôme pas" en raison de la prolifcité des jeunes troupes locales, a-t-on appris, hier, auprès du TRB. Le comité, constitué de spécialistes des planches, de professeurs d'université et de figures culturelles locales, est "seul habilité à émettre des critiques et des commentaires à l'intention des auteurs afin de les amener à introduire des retouches et parfaire leur texte", a souligné la responsable de la communication du TRB, Samira Guidoum. En attendant le "OK" pour la concrétisation des dix (10) pièces actuellement en projet, le TR Batna s'attèle au montage d'une nouvelle pièce intitulée "El Hattab" (Le bûcheron).

La générale de cette œuvre écrite par Salah Boubir et devant être mise en scène par Samir Oudjat, sera donnée "au cours du second trimestre 2015", a fait savoir la même source. Par ailleurs, le TRB a prévu plusieurs spectacles durant tout le mois de février 2015, dont certains sont destinés aux enfants, œuvres de troupes professionnelles et amateurs, ainsi que de compagnies et de coopératives de théâtre de différentes wilayas.

Soucieux de maintenir ses portes ouvertes tout le long de l'année, et conquérir davantage de public, cet établissement culturel organise annuellement quatre manifestations majeures, en l'occurrence les Journées théâtrales maghrébines, le Mois du monologue, le Mois du théâtre et le Festival national du théâtre d'expression amazighe.

Décès d'Aldo Ciccolini, doyen des grands pianistes

Le pianiste français d'origine italienne Aldo Ciccolini, virtuose mondialement reconnu, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à l'âge de 89 ans à son domicile en régie parisienne.

Né à Naples le 15 août 1925 dans une famille mélomane, Aldo Ciccolini était le doyen des

grands maîtres du clavier. Il travaille d'abord le piano, puis la composition, avant de remporter prix sur prix et de se voir confier une classe au Conservatoire dès 1947. Deux ans plus tard, il triomphé du redoutable concours Marguerite Long-Jacques Thibaud à Paris, où il s'installe.

Sa carrière internationale démarre dès 1950 en Amérique Latine, puis à New York, sous la direction de Dimitri Mitropoulos. On le présente déjà comme un ardent défenseur des musiciens français les plus connus, Debussy et Ravel. Soliste des grandes formations symphoniques mondiales, il interprète Bach et Scarlatti, Rachmaninov, Grieg ou Borodine sous la direction de chefs illustres -André Cluytens, Pierre Monteux, Charles Münch, ou Wilhelm Furtwangler.

Il reçoit en 1972, le prix de l'Académie du disque français, et ses concerts de Ravel lui valent le Prix de l'Académie Charles Cros en 1976.

Modeste, il se considère, non pas comme un maître à imiter, mais comme un passeur de flambeau. "Il n'y a, dit-il, rien de plus émouvant que de voir le talent d'une jeune fille ou d'un jeune homme se développer comme une fleur". Son répertoire gravé est considérable. D'abord pour la Voix de son Maître entre 1950 et 1991, puis pour le label EMI France qui a réuni récemment ce legs en un coffret de 56 CD.

TIZI OUZOU

Lancement des prix Rouiched et Fatiha Berber

Le directeur de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, Ould Ali El Hadi, a annoncé samedi le lancement de deux nouveaux prix en hommage à deux grandes figures artistiques algériennes, les regrettés Rouiched et Fatiha Berber.

Le prix Rouiched récompensera les meilleures œuvres théâtrales dans le genre tragique-comique, alors que le prix Fatiha Berber viendra couronner la meilleure interprétation féminine dans le quatrième art, a expliqué M. Ould Ali lors de la cérémonie de l'hommage rendue aux deux comédiens de grand talent.

Devant les familles des deux artistes disparus, la famille artistique locale et des élus locaux, présents au Théâtre régional KATEB YACINE organisateur de l'hommage, le directeur de la culture a rappelé le parcours et l'œuvre de ces "deux témoins" des planches connus pour leur talent, leur sensibilité qui leur ont permis de porter au firmament des arts, la culture algérienne.

L'hommage a été marqué par une projection vidéo sur le parcours de Rouiched et de Fatiha Berber suivie de témoignages sur ces deux artistes, le tout clôturé par un monologue intitulé «Le

dernier des candidats» de Kamel Bouakaz.

Rouiched, de son vrai nom Ahmed Ayad (1921-1999), plus connu pour son parcours dans le cinéma zen a brillé dans des films cultes dont «Opium et le Baton», «Hassan Terro», «Hassan Niya» et «Hassan Taxi», a également marqué le quatrième art par ses sketchs à la radio, et les rôles qu'il avait campés dans les troupes de M'hiedine Bachtarzi et Mohamed Ghazi.

Fatiha Berber (1945-2015), présidente de l'association «Les amis de Rouiched», a eu un parcours théâtral très riche et s'est distinguée



L'exposition collective «CHAWARI3» (rues), regroupant les œuvres de dix jeunes photographes de différentes régions d'Algérie, a été inaugurée samedi à «La Baignoire», un espace culturel inédit situé dans les locaux d'une entreprise privée du centre d'Alger.

Agés entre 20 et 30 ans, ces artistes, majoritairement amateurs et dont la réputation s'est d'abord faite grâce aux réseaux sociaux, explorent les territoires urbains de plusieurs villes algériennes, à raison de dix clichés par photographe, représentant des scènes de vies, des paysages ou encore des portraits.

En couleur ou en noir et blanc, cherchant à capturer l'émotion des sujets ou à susciter une réflexion chez le visiteur par différents effets techniques, ces photographies proposent une diversité de regards sur la société algérienne et sur l'interaction des citadins avec leur environnement.

Parmi les photographies les plus remarquées de cette exposition - dont le vernissage a attiré un nombre important de visiteurs - la série «Vitrines» de l'Algérois Youcef Krache qui saisit les moments d'attente des usagers des transports en commun de la capitale.

Figés dans différentes postures derrière les vitres des bus, ces hommes, ces femmes et ces enfants, deviennent comme «des sculptures»

sous l'objectif du photographe qui explique avoir voulu immortaliser ces «moments particuliers et interminables» d'attente que subissent ces Algériens, en travaillant également sur les reflets des visages.

Avant un intérêt semblable pour les sujets qu'il photographie, Malek Bellahsene de Béjaïa propose, de son côté, une méditation sur la «solitude humaine à travers des clichés réalisés à Alger, Blida, Ouargla et dans sa ville natale.

Puis étranges et oniriques, les photographies en couleur de Sonia Merabet (26ans) jouent sur les contrastes formés par le ciel nocturne et étoilé de Djanet (sud) qu'elle a photographié à partir d'une terrasse. Intitulée «Extraterrestre», cette série de clichés qui renvoie à l'univers des films de science fiction, propose de suivre le déplacement du reflet de la pleine lune sur les murs, donnant un effet irréel et inquiétant

aux paysages. D'autres artistes ont choisi d'évoquer des lieux particuliers de la capitale algérienne, à l'exemple de Mehdi Boubké et sa série consacrée au pont des suicidés dans le quartier de Telemly ou encore de Redouane Chaïb, parti à la rencontre des gens qui fréquentent la plage populaire «Kaâd Essour» (littéralement le fond du rempart) à Alger.

Prévue sur un mois, l'exposition «CHAWARI3» est le second événement organisé dans cet espace qui propose de faire cohabiter le monde de la culture et celui de l'entreprise en permettant, à titre gracieux, la visite de l'exposition durant les heures de travail dans l'entreprise hôte.

Inauguré en mars 2014, «La Baignoire» a déjà accueilli près de six cent visiteurs pour sa première exposition (consacrée à l'art contemporain), selon son initiateur, l'écrivain Samir Toumi.

EXPOSITION «AU CŒUR DES ANNÉES 60» À TLEMCEN Rencontre entre un cinéaste et un peintre

L'exposition «Au cœur des années 60, mémoire d'une rencontre», ouverte samedi au palais de la culture Abdelkrim Dali de Tlemcen, a été un espace pour des retrouvailles entre un cinéaste, Ahmed Bédaoui et un peintre, Denis Martinez.

Le vernissage de cette exposition,

à laquelle ont assisté des hommes de culture et de cinéma de la wilaya de Tlemcen, met en avant des œuvres marquant une rencontre entre deux métiers de la culture qu'est le cinéma et les arts plastiques, autour d'un même projet qu'est le film «Les fidayines» d'Ahmed Bédaoui dont le tournage avait débuté vers la fin des années 60 et qui n'a malheureusement jamais été achevé, «faute de

moyens techniques et financiers», selon le réalisateur. L'exposition met en exergue des scènes du film dessinées par Denis Martinez et quelques photos de ce film tourné à Tlemcen, pour raconter une des épopées héroïques du combat des Algériens contre un colonisateur oppresseur.

Le film «Les fidayines» raconte l'histoire d'une opération montée en 1956 par celui qui allait devenir plus tard le colonel Lotfi.

Des moudjahidines, choisis selon certains critères dont notamment ceux liés à l'aspect physiologique et habilités en tenues militaires françaises, avaient fait irruption, au mois de Ramadhan de 1956, dans un poste de police coloniale pour exécuter

une opération «fidaïa», qui s'est soldée par plusieurs tués parmi les policiers français.

Organisée par le Centre des arts et des expositions de Tlemcen (CAREX), l'exposition constitue, pour les visiteurs, un outil pour raviver la mémoire de cette période de la vie des Algériens qui luttaiient contre un colonisateur.

Cette exposition partage aussi avec les visiteurs l'histoire de cette rencontre entre deux artistes qui allaient devenir de grands amis. Elle met en relief l'impact de ces deux artistes dans la culture en général et dans les domaines du cinéma et des arts plastiques en particulier en Algérie.



dans plusieurs œuvres dont «Les concierges», «Les femmes savantes», «La maison de Bernada Alba» et «Ammar Bouzouar». Elle a également interprété des rôles

dans le cinéma notamment dans «Hassan taxi» aux côtés de Rouiched, «Faits divers» et «El Badhra» (la graine).

APS

TAYEB ZITOUNI L'A ANNONCÉ

Un programme pour la création de musées de la Mémoire nationale à travers le pays

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a fait état, hier à Laghouat, d'un programme visant à la création à travers le pays de musées de la Mémoire nationale.



Dans le cadre de ce programme, un premier musée de la Mémoire nationale sera réalisé prochainement à Constantine, suivi d'un autre à Oran, puis à Ouargla, avant de généraliser l'opération à l'ensemble des wilayas du pays, a affirmé le ministre, au deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya de Laghouat.

Tout en rappelant que les musées du Moudjahid dans les wilayas ont été dotés d'une bibliothèque et d'une salle pour l'audiovisuel, M. Zitouni a indiqué que 22 films documentaires, réalisés par le centre national d'études et de recherches sur le mouvement national, ont été remis à la télévision algérienne, et que huit autres sont en voie de finalisation.

Les centres de repos ont également été équipés de supports audiovisuels pour l'enregistrement des témoignages de moudjahidine, a ajouté le ministre, appelant, à cet égard, à «écrire l'histoire nationale par des plumes nationales, sincères et intégrées, d'autant que

les moyens nécessaires ont été mobilisés à cet effet».

M. Zitouni, par ailleurs, fait part de la disposition du ministère des Moudjahidines à financer tout projet d'Histoire, à poursuivre la prise en charge des victimes des mines et des séquelles du colonialisme, et à «recenser les martyrs de l'Algérie, depuis l'occupation française à l'Indépendance».

Concernant les propos de certains politiciens pourfendant des chefs de la Révolution, le ministre a répondu par «un rejet ferme de tout ce qui porte atteinte à la Révolution et à ses symboles, et à l'Algérie dans sa profondeur et à son Histoire». Et de s'interroger, à ce propos, «dans l'intérêt de qui vont ces déclarations qui coïncident avec la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954».

S'agissant des archives nationales, et sans remettre en question le droit de l'Algérie à réclamer leur récupération, le ministre a estimé que celles exis-

tantes au niveau des musées du Moudjahid, à échelles nationale et régionale, ainsi que dans leurs annexes, suffisent pour l'écriture de l'Histoire.

Le ministre s'est auparavant recueilli aux cimetières des martyrs de la résistance populaire de 1852 et du 1^{er} novembre 1954, à Laghouat, où il a déposé une gerbe de fleurs et procédé à la lecture de la fatiha du Saint Coran, avant de visiter l'annexe locale du musée du Moudjahid.

Toujours au chef-lieu de la wilaya de Laghouat, M. Zitouni a inauguré le nouveau siège de la direction des Moudjahidines, édifié près de l'hôpital H'mida Benadjila, pour un coût de 73 millions DA.

En clôture de sa visite de travail dans la wilaya de Laghouat, le ministre a assisté à une conférence sur «La résistance populaire», en présence de moudjahidine et d'universitaires, et présidé une cérémonie de remise de prix aux lauréats de concours d'Histoire, ouverts aux élèves et étudiants.

Le ministère des Moudjahidines dépositaire de plusieurs messages aux générations montantes

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a indiqué, samedi à Aflou (wilaya de Laghouat), que le ministère dont il a la charge est dépositaire de plusieurs messages à transmettre aux générations montantes.

«Le ministère des Moudjahidines est dépositaire de plusieurs messages qu'il se doit de transmettre aux générations montantes, de sorte à conforter leur culture en Histoire et à consolider leur patriotisme, sa mission ne se limitant pas à s'occuper du seul volet social», a affirmé le ministre, lors d'une visite de travail dans cette wilaya.

M. Zitouni a estimé, dans ce cadre, que le département ministériel dont il a la charge assume, à travers ses démembrements à échelle de wilayas, des missions d'éducation, d'instruction et de documentation, en tant que dépositaire d'un message de dimension nationale, et en évrant à l'ancrage des fondements et constantes de la Nation.

À ce titre, des accords existent avec différents secteurs pour traduire dans les faits cette approche, et ce à travers l'intensification, dans chaque secteur et avec le concours du mouvement associatif local, des activités visant à renforcer le sens patriotique, a expliqué le ministre en appelant à veiller à ce que les musées du Moudjahid restent ouverts tout au long de la journée aux étudiants et aux jeunes.

Pour M. Zitouni, la mission première du ministère des Moudjahidines est de «préserver le patrimoine historique et culturel inhérent à la guerre de Libération nationale, et de le transmettre aux jeunes».

Le ministre des Moudjahidines s'est recueilli auparavant au carré des martyrs de la commune d'Aflou, où il a déposé une gerbe de fleurs et procédé à la lecture de la fatiha du Saint Coran, avant d'inaugurer, dans la même ville, une salle de soins et de rééducation fonctionnelle, réalisée pour un coût de 23 millions DA.

Il a poursuivi hier sa visite de travail au chef-lieu de wilaya par l'inauguration d'autres structures relevant de son secteur, avant de tenir une rencontre avec des Moudjahidines et ayant droit.

ALGÉRIE - ESPAGNE

L'Institut Cervantès d'Oran a appelé à «mieux valoriser l'histoire en partage»

Les activités de l'Institut Cervantès d'Oran seront axées davantage sur la mise en valeur de la culture et de l'histoire en partage entre l'Algérie et l'Espagne, a déclaré hier le consul général d'Espagne à Oran, Miguel Arias Estévez.

«Une nouvelle vocation sera assignée à l'Institut Cervantès d'Oran afin d'offrir une plus grande visibilité des racines profondes du passé commun à nos deux pays», a précisé le consul, invité au «Forum des citoyens» organisé par le groupe de presse Ouest-Tribune.

«Il y a toute une longue histoire en partage qui nous force à tracer des objectifs ambitieux», a fait valoir M. Estévez, affirmant que «c'est dans ce sens que les ac-



tivités de l'Institut Cervantès se-
ront relancées».

Il a indiqué être «en mesure de
changer la vocation de cet éta-

bissement culturel», rappelant également qu'il fut lui-même rédacteur de la loi régissant les ac-
tivités de cet Institut à sa

naissance en Espagne. «Cervantès figure parmi les institutions phares de la littérature mondiale, et c'est dans cet esprit qu'il peut offrir à Oran une philosophie de vie à même de permettre une meilleure compréhension entre nos deux peuples», a estimé M. Estévez.

Il a annoncé, à ce titre, la préparation d'une comédie théâtrale intitulée «El gallardo espartano» (Le vaillant espagnol), adaptée de l'œuvre éponyme de l'illustre écrivain Miguel de Cervantès, dont la présentation sera bientôt donnée à Oran.

Cette pièce, écrite en 1593 par l'auteur de «Don Quichotte», relate la bataille de libération du site de Mers El-Kébir menée en 1563 par les troupes algéro-otto-

manes contre l'occupant espagnol qui y était installé depuis plusieurs décennies.

Le consul a aussi mis l'accent sur la qualité des relations économiques entre l'Algérie et l'Espagne, ajoutant «qu'aucun effort n'est ménagé pour promouvoir le partenariat stratégique entre les deux pays».

«Il y a une volonté des opérateurs économiques espagnols de consolider leurs investissements à l'étranger, et il est clair que l'Algérie en général, et la région d'Oran en particulier, sont en première ligne, et ce, en raison de la proximité, mais aussi de la bonne compréhension entre nos deux rives», a-t-il souligné.

APS

TUNISIE

Le nouveau gouvernement Essid dévoilé aujourd'hui

Le chef du gouvernement tunisien désigné, Habib Essid, annoncera aujourd'hui, la composition définitive de son cabinet, et ce après de longs pourparlers avec les principaux partis politiques dont certains ne seraient pas d'accord sur le principe d'un gouvernement d'union.

Les concertations sur la formation du prochain gouvernement Essid ayant pris fin vendredi n'ont pas débouché sur un accord permettant de former un gouvernement d'union, rapporte l'agence de presse tunisienne TAP qui affirme l'anonce le 2 février de la composition du nouveau cabinet.

Une fois dévoilé, le nouveau gouvernement sera soumis au vote de confiance, des députés à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) mercredi 4 février, précise la même source.

M. Essid a eu jeudi des entretiens avec des représentants et dirigeants des partis politiques, dont Rached Ghannouchi, Taïeb Baccouche, Slim Riahi et Kamel Jendoubi, des organisations et des personnalités nationales, mais aussi avec des représentants de la société civile.

Ces concertations s'articulent autour du programme du gouvernement pour la prochaine étape, sa composition ainsi que les enjeux majeurs de la prochaine étape en Tunisie.

Un gouvernement d'union n'a pas de sens en ce moment

Selon Taïeb Baccouche, secrétaire général de Nidaa Tounes, la nouvelle équipe ne sera pas un gouvernement d'union nationale groupant tous les principaux partis.

Un gouvernement d'union nationale n'a pas de sens en ce moment, a fait remarquer Baccouche dans une déclaration de presse. «La place des uns est au gouvernement et celle d'autres dans l'opposition», a-t-il ajouté. La participation du parti Afek Tounes, aux côtés de Nidaa Tounes, de l'Union patriotique libre (UPL) et de personnalités de la société civile, se confirme, a indiqué Baccouche, alors que celle du mouvement Ennahda est peu probable, a-t-il fait remarquer, ajoutant que cette question fait encore l'objet de discussions.

Pour sa part, le président du parti Ennahda, Rached Ghannouchi a déclaré



que les pourparlers ont atteint un stade avancé mais sans parvenir au résultat escompté : celui de former un gouvernement d'union nationale auquel participent tous les grands partis.

Candidat de Nidaa Tounes, le parti de M. Caïd Essebsi, vainqueur des législatives de fin octobre, M. Essid avait été chargé par le président de la république de former un gouvernement le 5 janvier.

Il y a lieu de rappeler que le Premier ministre désigné Habib Essid, un indépendant, avait déjà présenté un gouvernement composé de 24 ministres et 15 secrétaires d'Etat comprenant neuf femmes, mais qui n'a pas obtenu la confiance de l'Assemblée.

Le Premier ministre désigné, un «indépendant» qui fut ministre de l'Intérieur après la révolution de 2011, avait présenté le 23 janvier au président Béji Caïd Essebsi un gouvernement «de compétences nationales» dont Ennahda, deuxième force politique du pays, est absent, tout comme le Front populaire.

Plusieurs portefeuilles ministériels comme les Affaires étrangères et la Santé reviennent à Nidaa Tounes.

D'autres comme le Tourisme et la Jeunesse et les sports échoient à l'UPL, parti de l'homme d'affaires et patron de club de foot, Slim Riahi, troisième force au Parlement avec 16 sièges sur 217.

Pour entrer en fonctions, le gouvernement doit obtenir le soutien d'au moins 109 députés. Or Nidaa Tounès ne dispose que de 86 sièges, et plusieurs partis ont annoncé qu'ils n'accorderaient pas leur confiance à la liste proposée.

Dissolution de l'Assemblée en cas de blocage

Selon la Constitution tunisienne, si le gouvernement n'obtient pas la confiance du Parlement, le président Béji Caïd Essebsi se verra obligé de charger encore

une fois M. Essid de former une nouvelle équipe. Dans le cas où aucun gouvernement n'obtient la confiance de l'Assemblée quatre mois après la désignation du premier candidat au poste de chef de gouvernement, le président de la République aura le pouvoir de dessouder le Parlement.

Les électeurs tunisiens seraient alors appelés aux urnes pour élire une nouvelle Assemblée. Des élections législatives seront convoquées dans un délai ne dépassant pas les 90 jours.

Il faut admettre que rien ne garantit, à la lumière des déclarations des parties mécontentes, que le prochain gouvernement obtiendrait la confiance du Parlement. «Si le gouvernement reste sous sa forme actuelle, nous ne lui accorderons pas la confiance, car il ne représente pas les ambitions des Tunisiens (qui veulent) un gouvernement (...) capable de faire face aux grands défis et de prendre des décisions difficiles», avait déclaré à des journalistes Rached Ghannouchi, le président d'Ennahda (69 sièges).

«Nous aurions voulu que ce soit un gouvernement d'union nationale», a-t-il ajouté, en disant espérer «davantage de consultations afin de parvenir à des ententes sur la composition du gouvernement et son programme, de manière à ce qu'il obtienne une large majorité une fois présenté à l'Assemblée».

Le Front populaire (15 sièges), le parti libéral Afek Tounes (huit sièges) et Moudabara (trois sièges) avaient également annoncé qu'ils ne voterait pas la confiance au gouvernement.

Le Premier ministre sortant Mehdi Jomaa a présenté la démission de son gouvernement au président Caïd Essebsi, qui l'a acceptée en le chargeant de gérer les affaires courantes jusqu'à l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement.



ÉGYPTE

Un «commandement militaire unifié» pour lutter contre le terrorisme dans le Sinaï...

Le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi a annoncé samedi la mise en place d'un «commandement militaire unifié» pour lutter contre le terrorisme dans le Sinaï, estimant que la tâche serait «longue et difficile», deux jours après des attentats ayant coûté la vie à 30 personnes en majorité des soldats.

À l'issue d'une réunion avec la direction de l'armée, M. Sissi a annoncé la mise en place d'un «commandement militaire unifié» chargé exclusivement «de la lutte contre le terrorisme» dans la région du Nord-Sinaï (nord-est de l'Egypte).

«La lutte sera difficile, dure et impitoyable, et elle sera longue», a affirmé M. Sissi dans une allocution retransmise à la télévision, en estimant que de nouvelles attaques pourraient avoir lieu. «Nous n'abandonnerons le Sinaï à personne», a-t-il martelé, entouré des membres du haut commandement de l'armée. «Le Sinaï sera aux Egyptiens et nous mourrons pour le défendre».

M. Sissi a nouveau accusé la confrérie des Frères musulmans d'être derrière les attentats, estimant que son pays «affrontait la plus puissante organisation secrète du monde».

La confrérie, classée organisation «terroriste» par Le Caire, nie avoir recours à la violence et condamne régulièrement les attentats.

Une vaste campagne militaire lancée il y a plus d'un an pour lutter contre les groupes armés n'a pas réussi à faire cesser les attaques contre les forces de l'ordre régulièrement visées depuis la destitution de l'ancien président islamiste Mohamed Morsi en 2013.

Jeudi, trente personnes en majorité des militaires ont été tuées dans des attaques terroristes coordonnées dans la péninsule du Sinaï revendiquées par «Ansar Béit al-Maqdess», le principal groupe terroriste du pays.

Les opérations «antijihadistes» devront s'intensifier sous le commandement militaire unifié dans le Nord-Sinaï et les effectifs et l'arsenal militaire seront augmentés, ont affirmé des responsables militaires.

...Report au 16 mai du verdict du procès pour espionnage de Morsi

La cour criminelle du Caire a décidé le report du verdict du procès pour espionnage de l'ex-président égyptien Mohamed Morsi et ses 35 co-accusés au 16 mai prochain.

Dans ce procès, dont le verdict sera rendu vers la mi-mai prochain, M. Morsi et 35 autres accusés, dont des dirigeants de sa confrérie islamiste des Frères musulmans, sont accusés d'avoir comploté avec des organisations étrangères pour commettre des actes terroristes en Egypte. Ils sont également inculpés pour espionnage et livraison présumée des secrets relevant de la «sécurité nationale» à un pays étranger.

MALI
Libération d'une cinquantaine d'otages enlevés par un groupe d'hommes armés dans le Nord

Une cinquantaine de personnes, enlevées vendredi à Kano, dans la région de Tombouctou (nord-ouest du Mali), par un groupe d'hommes armés, ont été libérées par leurs ravisseurs vendredi soir, suite aux pressions de la Mission de maintien de la paix de l'ONU (MINUSMA), ont indiqué samedi des sources locales et proches de la MINUSMA.

Leur prise en otage avait été signalée vendredi par des sources locales qui ignoraient le nombre exact de personnes enlevées par le groupe d'hommes armés «de race blanche».

L'implication de la MINUSMA dans la libération des otages a été confirmée par une source proche de la mission onusienne qui a requis l'anonymat.

LIBYE
Des hommes armés cambriolent l'ambassade de Jordanie à Tripoli

Des hommes armés non identifiés ont cambriolé samedi l'ambassade de Jordanie à Tripoli, la capitale libyenne, et enlevé un garde de sécurité, selon des sources de sécurité. «Samedi après-midi, des hommes armés non identifiés ont cambriolé l'ambassade jordanienne, dans le centre de Tripoli» a déclaré le porte-parole de la chambre des opérations de sécurité conjointes à Tripoli, Saïd Essam Al-Na'as. Il a souligné que «les forces de sécurité sont en train d'évaluer les pertes de l'ambassade».

Le porte-parole a également déclaré que les hommes armés qui avaient cambriolé l'ambassade avaient enlevé un garde de sécurité de l'ambassade et qu'ils étaient emparés d'un véhicule diplomatique sécurisé.

L'intégralité de la représentation diplomatique jordanienne à Tripoli a quitté la Libye après que l'ambassadeur Fawaz Al-Étan a été enlevé par des milices, à Tripoli, en avril 2014.

NIGERIA
Boko Haram lance une nouvelle attaque sur la ville de Maiduguri

Des éléments du groupe armé nigérian Boko Haram ont lancé une nouvelle attaque sur Maiduguri, où de violents affrontements ont lieu pour le contrôle de cette ville stratégique dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué des sources locales.

La ville de Maiduguri, principale ville de l'Etat de Borno, a une nouvelle fois été

le théâtre d'une attaque menée par Boko Haram, ont affirmé des témoins cités par l'AFP, ajoutant que de violents combats étaient en cours au sud de la ville entre des éléments du groupe armé et des forces nigériennes appuyées par des milices privées. «Toute la ville est dans la peur (...) les gens ont peur de ce qui va se passer si Boko

Haram défait les forces de sécurité», a déclaré Adam Krenuwa, un habitant de la ville.

L'attaque survient alors que l'Union africaine (UA) et des pays de la région ont décidé d'établir une force multinationale contre Boko Haram.

APS



Un Palestinien tué par des tirs de soldats israéliens

Un Palestinien a été tué samedi soir par des tirs de soldats israéliens près de Naplouse dans le nord de la Cisjordanie occupée, ont indiqué des responsables des services de sécurité palestiniens.

La victime, Ahmad Al Najjar âgé de 19 ans, a été tuée, tandis qu'un autre Palestinien a été blessé par balles près d'une route de la région de Naplouse lors d'un affrontement avec des militaires israéliens, a-t-on ajouté de mêmes sources.

L'Equateur achète 9 hélicoptères militaires au groupe européen Airbus

L'Equateur a acheté neuf hélicoptères à usage militaire au groupe européen Airbus, a annoncé samedi le ministre de la Défense Fernando Cordero. «Ce sont neuf hélicoptères français pour les forces aériennes», a déclaré M. Cordero à la presse samedi. Ces appareils du groupe Airbus, établi à Toulouse (sud-ouest de la France), servent au transport de matériel médical et à des missions d'évaluation.

Le président de gauche Rafael Correa, au pouvoir depuis 2007, avait acheté sept hélicoptères Dhruv à l'Inde, 18 avions Super Tucano au Brésil et 12 Cheetah à l'Afrique du Sud, après un raid en 2008 de la Colombie contre une base clandestine de la guérilla des Farc en territoire équatorien, une attaque considérée par l'ONU comme une violation de souveraineté.

BAHREÏN 2 policiers blessés dans une explosion dans un village chiite



Deux policiers ont été blessés par une explosion «terroriste» dans un village chiite à Bahreïn, théâtre depuis près de quatre ans d'une vague de violences anti-gouvernementales, a annoncé dans la nuit de samedi à dimanche le ministère de l'Intérieur. L'explosion, survenue dans une station-service à al-Miqsha, un village chiite près de Manama, a blessé deux policiers qui ont été hospitalisés, a ajouté le ministère sur Twitter. Une enquête a été ouverte.

Les attaques contre les forces de sécurité se sont multipliées ces derniers mois. En décembre, elles avaient tué un policier jordanien, qui se trouvait à Bahreïn dans le cadre de la coopération bilatérale, et un Bahreïni. Trois autres policiers avaient été également blessés, selon les autorités.

Trois policiers, dont un officier des Emirats arabes unis, avaient été tués le 3 mars dans un attentat à la bombe dans une localité chiite.

IRAK

Les forces kurdes reprennent un champ pétrolier à l'EI, 24 otages libérés

Les forces kurdes irakiennes ont repris samedi aux éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/ Daech) un champ pétrolier dont ils s'étaient brièvement emparés dans la province de Kirkouk, au nord de Bagdad, libérant 24 employés retenus en otage, selon des sources militaires.

Les forces kurdes appelées également peshmergas ont chassé les éléments de l'EI du champ d'Al-Khoubaz après l'avoir encerclé durant plusieurs heures, a affirmé le général de brigade Sarhad Qader, qui fait aussi état de la reprise de huit villages au sud-ouest de la ville de Kirkouk (chef-lieu de la province).

L'EI avait conquis le champ pétrolier dans la nuit de vendredi à samedi et y retenait 24 employés en otage.

Tous ont été libérés, a précisé un responsable peshmerga Westa Rassul. Un responsable de police a précisé que la libération des otages avait pris du temps, de crainte que le bunker dans lequel ils étaient retenus n'ait été piégé par l'EI dans leur retraite.

Le même responsable a déploré également la mort de personnes dans



les rangs des peshmergas: un commandant décédé dans l'explosion d'un bâtiment piégé et le général Hussein Mansur, abattu par un sniper.

Ce dernier est le second haut gradé peshmerga tué en 48 heures, après la mort du général de brigade Shirko Rauf dans un assaut d'envergure mené vendredi contre des jihadistes au sud et à l'ouest de Kirkouk.

Cet assaut avait été repoussé par les forces kurdes, appuyées par des frappes aériennes de la coalition internationale menée par les Etats-Unis.

Au total, cette coalition a affirmé avoir mené vendredi et samedi dix raids sur la province de Kirkouk, touchant des véhicules et bâtiments utilisés par les djihadistes.

L'essentiel de la production pétrolière irakienne provient de champs situés dans le sud du pays mais toute perturbation dans la région de Kirkouk serait dommageable car le gouvernement table sur une production de 300.000 barils par jour en provenance de cette province.

L'EI s'est emparé de plusieurs villes de l'ouest de la province de Kirkouk durant sa vaste offensive lancée en juin 2014 en Irak, qui lui a permis de conquérir de pans entiers de territoire.

Mais les forces kurdes, qui sont montées au front face à l'EI, ont réussi à défendre la plupart des infrastructures et champs pétroliers de la province.

SYRIE

Au moins 7 morts dans une explosion dans le centre de Damas

Au moins sept personnes ont été tuées et 20 autres blessées dans l'explosion d'un bus hier au centre de la capitale syrienne Damas, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

L'OSDH n'a pas pu donner immédiatement les raisons de cette explosion survenue près du souk al-Hamidiyé dans le cœur de Damas.

L'agence officielle Sana a donné un bilan de quatre morts et 19 blessés, évoquant «une ex-

plosion terroriste dans un autobus transportant des voyageurs dans la zone de Kalassé» proche du souk al-Hamidiyé.

Selon Rami Abdel Rahmeh, directeur de l'OSDH, le bus transportait des pèlerins chiites qui visitaient des sites religieux dans la capitale.

Plus de 200.000 personnes ont été tuées en Syrie depuis le début du conflit et près de dix millions de Syriens ont dû quitter leur foyer à cause des violences.



La Jordanie va tout faire pour sauver un pilote jordanien otage de Daech en Syrie

La Jordanie est «déterminée à tout faire» pour sauver la vie d'un pilote jordanien pris en otage par des éléments de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) et condamne «vivement» l'exécution d'un second otage japonais par ce groupe terroriste, a déclaré hier le porte-parole du gouvernement jordanien, Mohammad al-Momeni.

Le royaume «fera tout pour sauver et libérer son pilote» Maaz al-Kassas-

beh, capturé en Syrie en décembre par des éléments de Daech, a assuré M. Al-Momeni, cité par l'agence de presse jordanienne Petra.

Maaz al-Kassasbeh a été capturé en Syrie en décembre par l'EI, qui menace de l'exécuter si Amman ne libère pas une prisonnière irakienne, Sajida Al-Rishawi, condamnée à mort pour son implication dans des attentats ayant fait 60 morts en Jordanie en 2005. Le porte-parole a également as-

suré que la Jordanie n'avait «épargné aucun effort, en coordination avec le gouvernement japonais, pour sauver la vie» de Kenji Goto, l'otage japonais que l'EI a affirmé avoir exécuté.

Le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a déclaré hier que son pays n'abandonnera pas face à un «terrorisme inadmissible», après l'annonce de l'exécution du second otage japonais par Daech.

VIOLENCES EN AFGHANISTAN

Plus de 95 morts et 190 blessés en janvier

Plus de 95 personnes ont été tuées et près de 190 autres blessées dans des actes de violences en Afghanistan perpétrés par les talibans en janvier, selon des responsables locaux.

Plus de 35 attentats à la bombe ont eu lieu le mois dernier, dont une dizaine impliquant 14 kamikazes et 23 explosions en bord de routes dans le pays le mois dernier, selon les mêmes sources.

En outre, au moins 15 assassinats ciblés ont été commis dans plusieurs provinces en janvier, visant des repré-

sentants du gouvernement, des agents de sécurité et des responsables locaux. Ces attentats ont fait plus de 95 morts et 190 blessés, mais le nombre exact de victimes militaires et policières en janvier reste inconnu. A noter, qu'en décembre 2014, quelque 160 personnes ont été tuées et 260 autres blessées dans des attaques dans le pays.

Près de 5.000 soldats et policiers afghans ont été tués et des milliers d'autres blessés l'année dernière dans le pays, a-t-on indiqué. Plus de 3.180 ci-

vils ont été tués et près de 6.430 autres blessés dans des conflits et des attentats talibans entre le 1er janvier et le 30 novembre l'année dernière, selon les chiffres publiés par la mission de l'ONU en Afghanistan.

L'Afghanistan fait face depuis 2001 à une insurrection meurtrière des talibans, ce qui a conduit des centaines de milliers de personnes à abandonner leurs domiciles pour se réfugier dans des camps de fortune ailleurs dans le pays.

EXÉCUTION D'UN OTAGE JAPONAIS Condamnation de Washington, Paris et Londres

Washington, Paris et Londres ont fermement condamné l'exécution d'un otage japonais annoncée samedi par l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) dénonçant un acte «odieux» et «méprisable». «Les Etats-Unis condamnent le meurtre odieux du citoyen et journaliste japonais Kenji Goto par le groupe terroriste EI», a déclaré le président Barack Obama dans un communiqué. La France, par la voix de son président François Hollande, a également fait part de sa solidarité avec le Japon dénonçant un «meurtre brutal». Le président

de la République «condamne avec la plus grande fermeté le meurtre brutal du citoyen japonais Kenji Goto par Daech», a indiqué l'Elysée dans un communiqué. La Grande-Bretagne a qualifié cet acte d'«effroyable». «Je condamne fermement ce qui semble être le meurtre méprisable et effroyable de Kenji Goto», a écrit le Premier ministre David Cameron dans un communiqué.

L'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) a affirmé samedi avoir exécuté un otage japonais enlevé en Syrie, le second en une semaine.

Tokyo n'abdiquera pas face à un «terrorisme inadmissible»

Le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a déclaré hier que son pays n'abdiquera pas face à un «terrorisme inadmissible», après l'annonce de l'exécution d'un second otage japonais par l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech). «C'est un acte de terrorisme ignoble, horrible, contre lequel je suis très en colère», a déclaré M. Abe aux journalistes, ajoutant que le Japon ne renoncera pas à combattre «un terrorisme inadmissible». M. Abe a adressé ses regrets à la famille de l'otage, le journaliste Kenji Goto, en déplorant

que tous les efforts du gouvernement n'ont pas permis de le sauver. Il a remercié tous les pays qui avaient soutenu le Japon dans cette épreuve. «Je n'ai pas de mots pour dire la peine que la famille doit ressentir, le gouvernement a fait le maximum pour gérer cette crise, c'est très regrettable (qu'on en arrive à cette issue)», a affirmé le Premier ministre.

«Nous allons continuer de travailler avec la communauté internationale pour traduire les terroristes en justice, nous ne céderons jamais», a-t-il encore assuré.

La Syrie condamne l'exécution des otages japonais par Daech

Le ministère syrien des Affaires étrangères a fermement condamné hier l'exécution des deux otages japonais par l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech), dénonçant «un crime odieux», a rapporté l'agence SANA. «La Syrie condamne l'exécution des citoyens japonais Kenji Goto et Haruna Yukawa, qui ont été décapités par l'EI suite à l'échec d'obtenir la libération de Sajida al-Rishawi, une prisonnière irakienne condamnée pour son implication dans des attentats ayant fait 60 morts en Jordanie en 2005», a indiqué le ministère dans un communiqué. «Ce crime odieux reflète le danger

du terrorisme sur tous les pays et peuples du monde, et reflète la nécessité de mettre un terme à l'appui offert par certains pays bien connus aux groupes terroristes, que ce soit sur les plans de l'armement, du financement et de la formation», a déclaré le ministère, tout en exprimant ses condoléances aux familles des victimes. Samedi, Daech a diffusé sur Internet une vidéo montant la décapitation du Japonais Goto, une semaine après l'exécution du compatriote de ce dernier, Yukawa. Washington, Paris et Londres avaient fermement condamné cette exécution dénonçant un acte «odieux» et «méprisable».

CAMEROUN Manifestation contre Boko Haram à Douala

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté hier dans la ville camerounaise de Douala pour dénoncer les agissements du groupe armé nigérian de Boko Haram qui multiplie les raids meurtriers dans le nord du Cameroun, rapportent des médias. Les manifestants, qui entendaient également apporter leur soutien aux forces de sécurité engagées contre les insurgés, ont défilé dans le calme dans les rues de la ville, parfois sous les applaudissements des badauds. «Une marche citoyenne, cela concerne tout le monde pas seulement la population camerounaise, cela concerne le monde entier avec le problème du terrorisme qui est un problème social, politique et économique», a expliqué l'un des manifestants, Moïse Taken Enan: «Donc nous avons décidé de marcher pour soutenir notre pays et le monde entier contre le terrorisme».

Le 21 janvier, une première manifestation similaire, qui avait rassemblé quelques dizaines de personnes, avait eu lieu à Yaoundé. Depuis des mois, Boko Haram multiplie des attaques contre des cibles civiles et militaires dans l'extrême-nord du Cameroun. Une quarantaine de militaires camerounais ont déjà perdu la vie dans cette région. L'armée affirme elle avoir tué plusieurs centaines d'islamistes depuis que le conflit a débuté.

Aucun bilan de source indépendante n'est toutefois disponible. Au Nigeria, l'insurrection de Boko Haram et sa répression par l'armée nigériane ont fait plus de 13.000 morts et 1,5 million de déplacés depuis son début en 2009.

UKRAINE

Echec des pourparlers de Minsk, reprise des violences dans l'est du pays

Les pourparlers de paix pour l'est de l'Ukraine se sont achevés samedi à Minsk sans l'accord de cessez-le-feu espéré, ce qui laisse craindre l'intensification des combats meurtriers dans l'est du pays où dix-neuf personnes ont péri en 24 heures.

«Les consultations de Minsk sont un échec», a affirmé l'ex-président ukrainien Léonid Koutchma, représentant de Kiev à ces pourparlers, cité par l'agence Interfax-Ukraine.

Il a expliqué que les dirigeants des républiques séparatistes, qui avaient signé les précédents accords, n'étaient pas venus à Minsk alors que leurs émissaires «ont refusé de discuter des mesures pour un cessez-le-feu immédiat et le retrait des armes lourdes».

L'émissaire de la République autoproclamée de Donetsk Denis Pouchiline a pour sa part réitéré à Kiev d'insister sur la ligne de partage établie en septembre par les accords de Minsk alors que les séparatistes ont considérablement gagné du terrain depuis. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui participe à ces négociations de même que la Russie avait avant l'ouverture des négociations espéré la signature d'un accord de cessez-le-feu «contraignant».

Les séparatistes avaient menacé, en cas d'échec des négociations, d'élargir leur offensive jusqu'à la libération totale des régions de Donetsk et de Lougansk,



dont une grande partie est toujours contrôlée par le gouvernement de Kiev.

Regain des violences après l'échec des pourparlers

L'échec des pourparlers de paix entre Kiev et les séparatistes prorusses à Minsk ont laissé craindre l'intensification des combats meurtriers dans l'est de l'Ukraine où dix-neuf personnes ont péri en 24 heures.

L'armée ukrainienne a fait état samedi de combats à Vougleuirsk, dont la conquête par les rebelles signifierait un encerclement quasi-total de Debaltseve. «Le processus de paix est en danger», a écrit dimanche le conseiller diplomatique de la présidence ukrainienne Valeri Tchaly sur sa page Facebook. Selon le chef de la police régionale Viatcheslav Abroskine, Debaltseve et Vougleuirsk sont «privées d'électricité, d'eau, de chauffage et de communications».

L'OSCE a accusé hier les rebelles de vouloir réviser les accords de paix signés dans la capitale bélarusse en septembre et reconnus par la communauté internationale comme la base du

règlement. Les émissaires rebelles «n'étaient pas prêts à discuter de la mise en œuvre d'un cessez-le-feu et du retrait des armes lourdes. A la place ils ont appelé à la révision» des accords de septembre, a déploré l'OSCE dans un communiqué.

La diplomatie occidentale apporte son soutien à Kiev

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry, se rendra en Ukraine le 5 février pour apporter «un soutien sans faille» à Kiev, avant de participer à la conférence sur la sécurité de Munich où il devrait rencontrer son homologue russe Sergueï Lavrov.

L'ambassadeur des Etats-Unis en Ukraine Geoffrey Pyatt a souligné que les Etats-Unis n'avaient «pas épuisé tous les moyens pour faire payer à la Russie le prix» pour son rôle dans le conflit ukrainien, dans un entretien avec l'hebdomadaire ukrainien *Dzerkalo Tyjnia* paru samedi.

L'Union européenne a de son côté accru cette semaine la pression sur la Russie, en prorogeant de six mois les sanctions ciblées prises en mars contre des personnalités séparatistes prorusses et russes, et en allongeant la liste noire des personnes visées par un gel de leurs avoirs et une interdiction de voyager dans l'UE.

Accusée d'armer la rébellion dans l'est de l'Ukraine et d'y avoir déployé des troupes, la Russie dément toute implication dans le conflit qui a fait plus de 5.000 morts en neuf mois.

YEMEN - USA 4 membres d'Al-Qaïda tués dans une frappe de drone américaine au Yémen

Un raid aérien effectué par un drone américain contre les combattants d'Al-Qaïda dans le sud du Yémen a coûté la vie à au moins quatre terroristes, a indiqué un responsable du gouvernement local au Yémen. «La frappe américaine a écrasé un véhicule transportant trois missiles dans une zone montagneuse dans la pro-

vince de Shabwa, tuant environ quatre membres du groupe terroriste Al-Qaïda», a précisé le responsable du gouvernement local sous le couvert de l'anonymat.

Par ailleurs, un chef de tribu qui se trouvait près du lieu de la frappe américaine a affirmé que «le drone américain volait au-dessus de la zone avant

de tirer des roquettes sur un véhicule».

Le président américain Barack Obama a souligné la semaine dernière que Washington n'avait pas suspendu ses opérations contre Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQAP) au Yémen après que le groupe chiite houthi s'est emparé de la capitale Sanaa.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS
NIF: 4100200001608501032

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AAO RESTREINT N°68/2014

Conformément à l'article 44 du Décret Présidentiel 10/236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale des EUCALYPTUS déclare l'infructuosité de l'Appel d'Offres National Restreint N°68/2014 paru dans le BOMOP et les journaux nationaux *الصحراء نيوز* et DK NEWS en dates des 13 et 15/12/2014 relatif au:

• PROJET:

- TRAVAUX PARACHEVEMENT CENTRE CULTUREL DALIA (RESTE A REALISER - RAR)

Et ce pour motif:

Seulement une offre est préqualifiée techniquement sur deux offres reçues.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNALE DES EUCALYPTUS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
 Adresse sise CW N°115 Route de Baraki - El- Harrach - Alger
 IDENTIFICATION FISCALE: 408002002016062

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/DPC/2015

La Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offres national restreint, pour la réalisation d'un Poste avancé de la protection civile à Tassala El Merdja.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres national restreint et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle spécialité « Bâtiment code 331.3110 activité principale » 03 et plus peuvent retirer le cahier des charges auprès du service de l'administration et de la logistique de la Direction de la Protection Civile , sis CW n°115 Route de Baraki (en face l'hôpital Salim ZEMIRLI) El Harrach-Alger, à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offre.

Les soumissionnaires accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigées par l'article 11 du cahier des charges, contiendront deux (02) offres :

- a- Offres technique.
- b- Offre financière.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière » selon le cas.

Les deux enveloppes sont mises dans une enveloppe externe et anonyme portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national restreint
 N° 01/DPC/2015
 La réalisation d'un poste avancé de la protection civile à Tassala El Merdja
 « Soumission à ne pas ouvrir »

La durée de préparation des offres est arrêtée à vingt et un (21) jours, à compter de la première date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et/ou le BOMOP, l'heure de dépôt des offres est le dernier jour du délai de préparation des offres à partir du 08h00, jusqu'à 12h00 mn l'heure limite.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres (13 h 00 mn) au siège de la Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Alger.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est de trois (03) mois, augmenté de la durée de préparation des offres qui est de vingt et un (21) jours.

DK NEWS

Anep : 305 388 du 02/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
 198830010022541

Origine du financement : Programme complémentaire de consolidation à la croissance économique (tranche 2010).

Opération n° : NK5.341.2.262.130.10.01

Intitule de l'opération : Réalisation d'un complexe hydraulique à Ain Beida, deux bâches de 1000 m³ chaque une et un château d'eau de 1000 m³ et raccordement au réseau de distribution sur 500 m³/.

Avis d'annulation d'attribution provisoire de marché

La direction des ressources en eau de La Wilaya de Ouargla, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation n° 25/2013 du : 30/05/2013 portant l'objet :

- *Réalisation d'une clôture du complexe hydraulique*

d'El Nafidh commune de Ain Beida, attribué provisoirement à l'entreprise: Naam Soufian, le : 24/02/2014, l'annulation de l'attribution provisoire du marché.

DK NEWS

Anep : 305 392 du 02/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
 Centre Hospitalo-universitaire de Bab El-Oued
 HOPITAL MOHAMED LAMINE DABAGHINE
 02 BOULEVARD SAID TOUTI BEO ALGER

PREMIERE (1^{re}) MISE EN DEMEURE

- Vu le contrat n° 67/2011 du 29/12/2011 portant mission étude et suivi des travaux de réhabilitation et de mise à niveau des services de gastro-entérologie et neurologie du Bâtiment "B" du CHU Bab El-Oued.
- Vu l'ordre de service n° 21/2012 du 31/12/2012
- Vu l'absence du BET HAMMOUTENE

Le Centre Hospitalo-universitaire met en demeure le BET HAMMOUTENE, à l'effet de respecter les clauses contractuelles objet du contrat sus cité.

Le BET HAMMOUTENE n'a pas respecté la mission de suivi et contrôle des travaux réalisés et finalisés par l'entreprise SARL KADIBAT pour procéder à la réception provisoire, l'absence irrégulière du BET a engendré un retard considérable dans la réception des travaux.

La présente mise en demeure est applicable à compter de la date de sa première apparition dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de quoi, il sera fait application des clauses prévues dans le contrat.

LE DIRECTEUR GENERAL

DK NEWS

Anep : 305 400 du 02/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 وزارة الأشغال العمومية
 WILAYA D'ILLIZI
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
 NIF : 408015000033094

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES N°29/2014

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel N°10-236 modifié et complété, et suite à l'appel d'offres restreint N°29/2014, lancé dans le quotidien Wakt El-Djazair du 30/11/2014 et DK News du 01/12/2014 portant sur projet :

Réalisation de la piste reliant la RN 03- Tassat – Afra sur 44 km
 Lot N°01 : Travaux de terrassement sur 22 km
 Lot N°02 : Travaux de terrassement sur 22 km

La direction des Travaux publics de la wilaya d'Ilizzi informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à cet appel d'offres que les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières sont les suivants :

Lot	Entreprise	Montant de l'offre En TTC	Note Tech./100	Offre finan
Lot N°01	SARL BIG ROAD NIF : 000705022375052	105 861 600.00 DA	50.37	Moins disant
Lot N°02	SARL DIGHEL MOHAMED NIF : 099830012211258	247 302 900.00 DA	63.25	Moins disant

Et conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 modifié et complété, les soumissionnaires qui contestant ce choix pourront introduire leurs recours dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis sur la presse, auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Ilizzi en cas où le dixième jour coïncide avec une journée de repos, le dit délai sera prorogé au jour ouvrable suivant.

Aussi, les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services concernés pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et ceci, dans un délai de 03 jour à compter de la première parution de cet avis.

DK NEWS

Anep : 305 302 du 02/02/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : Télésurf
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
14:45 Culture Infos : Reportages
15:15 Divertissement : Une inquiétante baby-sitter
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous
19:00 Divertissement : Le juste prix
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Divertissement : C'est Canteloup
20:55 Divertissement : Joséphine, ange gardien
22:45 Série TV : New York Unité Spéciale
23:35 Série TV : New York Unité Spéciale

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Divertissement : Dans quelle étagère
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Culture Infos : Météo outremer
10:55 Divertissement : Motus
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:48 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
13:55 Culture Infos : Expression directe
14:00 Culture Infos : Météo 2
14:05 Culture Infos : Mon Envoyé spécial
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:15 Divertissement : Pyramide
18:50 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
20:46 Culture Infos : Météo 2
20:50 Série TV : Secrets and Lies
21:35 Série TV : Secrets and Lies
22:20 Série TV : Secrets and Lies
23:05 Série TV : Secrets and Lies
23:50 Culture Infos : Expression directe
23:55 Divertissement : Dans quelle étagère
23:57 Culture Infos : Météo outremer
23:59 Divertissement : Ciné-club

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Série TV : LoliRock
06:47 Jeunesse : C'est bon !
06:50 Jeunesse : Les Dalton
06:57 Jeunesse : Les Dalton
07:05 Jeunesse : Les Dalton
07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
07:41 : Nos voisins les Marsupilamis
08:07 Nos voisins les Marsupilamis
08:31 : Les lapins crétins : invasion
08:37 : Les lapins crétins : invasion

08:45 Jeunesse : Peanuts
09:03 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Série TV : Un cas pour deux
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:25 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:10 Culture Infos : L'action d'après
20:15 Culture Infos : Météo régionale
20:20 Série TV : Plus belle la vie
20:50 Culture Infos : Les 22es Victoires de la musique classique 2015
23:40 Culture Infos : Météo
23:45 Culture Infos : Soir 3

CANAL+

06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : Angélique
09:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:25 Sport : Samedi sport
14:35 Sport : Montpellier / Bordeaux-Bègles
16:05 Divertissement : La caméra planquée de François Damiens
16:15 Cinéma : La vie rêvée de Walter Mitty
18:05 Série TV : Pendant ce temps...
18:08 Série TV : Pendant ce temps...
18:10 Divertissement : Le Before du grand journal
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Série TV : Gomorra
21:45 Série TV : Gomorra
22:40 Culture Infos : Spécial investigation
23:35 Culture Infos : L'année du web créatif 2014

M6

07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:40 Série TV : Docteur La Peluche
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:35 Série TV : Les p'tits débats
08:55 Culture Infos : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Modern Family
10:30 Série TV : Modern Family
11:00 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
14:40 Divertissement : Top chef de Johanna
15:30 Divertissement : Le mystère de Johanna
17:20 : Les reines du shopping
18:25 Les reines du shopping
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Divertissement : Top chef
23:30 Culture Infos : Top chef, les secrets des grands chefs

TÉLÉ

La sélection

20h55

Joséphine, ange gardien

TF1**Résumé**

Joséphine est parachutée en Bretagne. Sa nouvelle mission : retrouver une jeune fille disparue.

Si vous avez manqué le début

Un matin, l'Anthurium, un bateau fantôme, surgit de la brume dans le port de Ploumenec'h. Pour certains habitants, saisis d'effroi, il s'agit d'une malédiction...

Engagée comme serveuse à la crêperie Lozac'h, Joséphine tente d'en savoir un peu plus sur les mystères qui planent sur le village...

2

20h45

Secrets and Lies

**Résumé**

Les preuves s'accumulent contre Ben mais rien, pour le moment, ne justifie son arrestation. Peu après, chez Jess, une violente altercation l'oppose à Paul...

Si vous avez manqué le début

Déboussolé, Ben confie à sa famille être le père biologique de la victime. Après une discussion avec Paul, il comprend que ce dernier n'est pas l'assassin...

3

20h45

Les 22es Victoires de la musique classique 2015

**Résumé**

Le meilleur de la scène classique et les artistes les plus prestigieux, révélations de l'année ou vedettes établies, se retrouvent dans l'auditorium «Le Nouveau Siècle» de Lille pour la remise des Victoires de la musique classique. L'Orchestre national de Lille, sous la direction de Jean-Claude Casadesus, donne le ton d'une soirée à l'affiche exceptionnelle, avec des invités comme le ténor allemand Jonas Kaufmann ou la soprano bulgare Sonya Yoncheva. Sont également présents le contre-ténor Philippe Jaroussky, le quatuor Ébène, le violoniste Tedi Papavrami, l'accordéoniste et compositeur Richard Galliano, l'occtuor Les Violoncelles français, le percutant duo piano-marimba de Thomas Enhco et Vassilena Serafimova, le jeune et remarquable clarinettiste Raphaël Sévère, ou encore Emmanuelle Haïm et son ensemble Le Concert d'Astrée qui rythmeront les séquences de musique baroque.

CANAL+

20h55

Gomorra

**Résumé**

Le directeur de la prison a piégé Pietro Savastano et l'envoie au QHS. Fini les téléphones portables et les échanges avec l'extérieur. Le parrain ne contrôle plus rien ! Qui plus est, le business marche mal : depuis que la drogue n'est plus fournie par Salvatore Conte, la qualité a baissé et les clients vont voir ailleurs. Ciro pousse alors Genny, réticent, à prendre la place de son père. Quant à Imma, elle gère les affaires de son côté tout en essayant d'écarteler Ciro. Lui faisant croire que l'ordre vient de son mari, Imma demande à Ciro de se rendre en Espagne pour faire la paix avec Salvatore Conte afin de vendre à nouveau sa marchandise...

M6

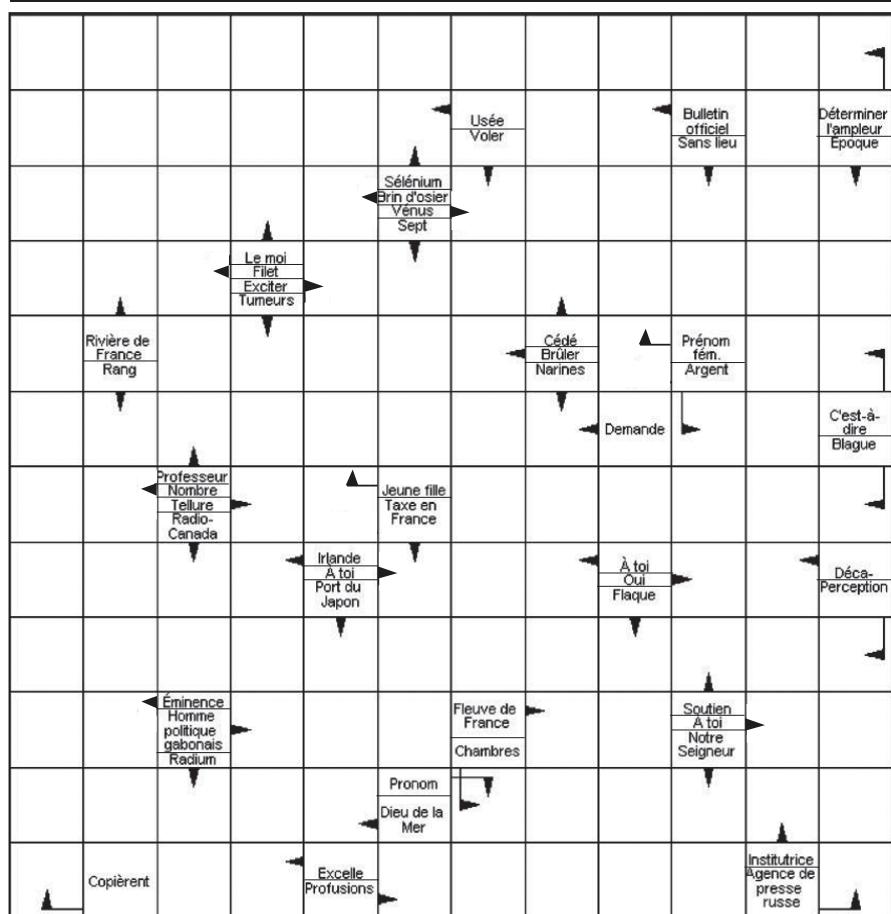
20h50

Top chef

**Résumé**

Michel Sarran a conçu une épreuve pour tester le mental des candidats et leur faculté à résister à la pression. Six d'entre eux cuisinent un panier de fruits tout comme Philippe Etchebest. Hélène Darroze dégusterà ensuite à l'aveugle, sans savoir ce que son homologue a concocté. Ceux qui seront mieux notés que le chef sont sélectionnés, tandis que les autres disputeront l'épreuve de la dernière chance. Jean-François Piège impose un autre défi aux six autres participants, répartis en trois binômes : reproduire les plats emblématiques de sa carte gastronomique. Les assiettes qu'il jugera dignes d'être envoyées dans son propre restaurant verront leurs créateurs directement qualifiés pour la suite du concours.

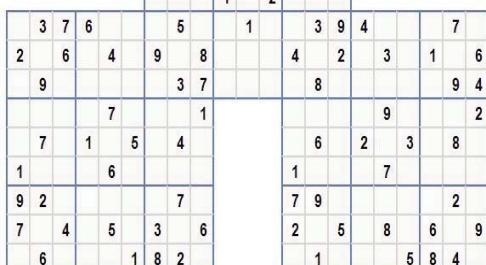
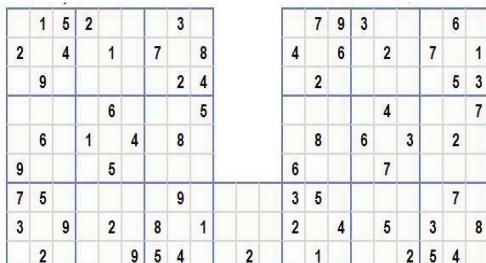
Mots fléchés n°851



Samouraï-Sudoku n°851

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



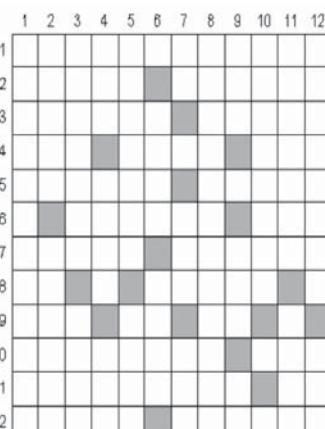
Mots croisés n°851

► Horizontalement:

- Relatif à l'écriture sainte
- Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
- Mammifère lagomorphe-Tique
- Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
- Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
- Région du Sahara nigérien - Habilétié à faire qqch

► Verticalement:

- Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
- Homme politique italien - Massif de la Grèce
- Compositeur français - Mammifères rongeurs
- Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
- Oiseaux - Maman
- Maitre des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
- Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
- Ridiculisaient
- Art, contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
- Sel dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
- Diminuer - Substance sucrée
- Harasser - Dévetue



7 erreurs



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

Proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

Proverbe français

C'est arrivé un 2 Février

1989 : renversement d'Alfredo Stroessner au Paraguay.

1990 : légalisation du Congrès national africain (ANC) en Afrique du Sud.

1999 : investiture du président de la République du Venezuela Hugo Chávez.

Célébrations :

- La Journée mondiale des zones humides commémore chaque année depuis 1997 la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar, au bord de la mer Caspienne.

- Brésil : Fête de la déesse Iemanja à Salvador de Bahia. Offrandes à la mère de l'eau pour réclamer une pêche abondante.

- Écosse : Premier des quatre anciens Scottish term days (en) (Jour de terme) de l'année, en vigueur du Moyen Âge au 13 juin 1991.

- Espagne, Mexique : La Virgen de la Candelaria (es) (Vierge de la Chandeleur), célèbre la Fête de la Présentation de Jésus au Temple et la Purification de la Vierge Marie après l'accouchement.

- États-Unis, Canada : Jour de la marmotte, animal dont le comportement permet supposément de prédir comment se terminera l'hiver.

- Lettonie (Mythologie lettone) : Vieja diena (Jour du vent) - Des rituels étaient destinés à calmer les ardeurs du vent lors de l'été à venir.

- République tchèque : Hromnice (cs) (Jour de la tempête), équivalent du Jour de la marmotte en Amérique du Nord.

- Thaïlande : (Wan Nak Pradit) (Journée nationale des inventeurs).

JEUX MONDIAUX-2015 (GOAL-BALL)

L'Algérie dans le groupe B avec notamment l'Iran et la Lituanie

La sélection algérienne de goal-ball évoluera dans le groupe B, avec notamment l'Iran et la Lituanie, lors des prochains Jeux mondiaux handisport (visuels) prévus du 8 au 18 mai 2015 à Séoul en Corée du Sud, indique le site officiel de la Fédération internationale de sports visuels (IBSA).

L'Algérie sera opposée à la Lituanie, l'Iran, le Canada, la Belgique, le Japon, l'Australie et le Venezuela, alors que le second groupe comprend la Turquie, l'Espagne, la République Tchèque, la Chine, l'Allemagne, l'Egypte, Corée du Sud et Mexique.

Outre le goal-ball, l'Algérie devrait également présenter en athlétisme et en judo.

Les Jeux mondiaux de Corée du Sud qualifient les trois premiers aux Jeux paralympiques de Rio-2016, alors que les trois autres tickets avaient été arrachés par le Brésil, les USA et la Finlande, lors du dernier mondial d'Espoo en Finlande où l'Algérie a été éliminée au premier tour.

Le système de compétition arrêté pour le tournoi des Jeux mondiaux de Corée du Sud qui prendront part seize sélections, est le même que les championnats du monde.

Les seize sélections seront réparties en deux groupes de huit, les quatre premières équipes de chaque poule se qualifient aux quarts de finale qui se joueront vendredi matin. Le premier du groupe A affrontera le 4e du groupe B et le 2e du groupe A défiera le 3e de l'autre groupe.

Les groupes éliminatoires:

Group A:

Lituanie, Iran, Algérie, Canada, Belgique, Japon, Australie, Venezuela.

Group B:

Turquie, Espagne, République tchèque, Chine, Allemagne, Egypte, Corée du Sud, Mexique.

Quart de finale 1: A 1 - B 4

Quart de finale 2: B 2 - A 3

Quart de finale 3: A 2 - B 3

Quart de finale 4: B 1 - A 4

Demi-finale 1: Qualifié 1 - Qualifié 2

Demi-finale 2: Qualifié 3 - Qualifié 4.

BASKET-BALL (PRÉPARATION)

Victoire de la sélection algérienne devant le Mali (68-49)

La sélection algérienne de basket-ball a battu son homologue malien (68-49), en match amical disputé samedi, à la salle Harcha Hacène (Alger), dans le cadre de sa préparation pour la phase retour des qualifications à l'Afrobasket, ainsi qu'aux Jeux africains de 2015, prévus à Saly (Maroc) du 13 au 15 février. Les Verts ont disputé un 2^e match amical, contre cette même équipe malienne hier, à partir de 16h00, également à la salle Harcha

Hacène, avant de partir à l'étranger, pour effectuer un 2^e regroupement. Le cinq algérien, en stage bloqué depuis le 25 janvier à Alger, ira en Turquie pour ce 2^e regroupement, du 2 au 9 février. À l'issue de la phase «aller» des qualifications à l'Afrobasket et aux Jeux africains de 2015, disputée début janvier à Alger, la sélection algérienne, conduite par Ali Filali et son adjoint Toufik Chebani, occupe la première place de son groupe, avec 4 points. Les Verts de-

vant le Maroc (2e avec 3 pts) et la Libye (3e avec 2 pts) après avoir remporté leurs deux matchs à domicile, respectivement contre la Libye (88-63) et le Maroc (81-80).

Quatorze sélections disputeront l'Afrobasket-2015 dont le pays organisateur, la Tunisie, et le tenant du titre, l'Angola. Par ailleurs, onze équipes seront qualifiées pour les Jeux africains de 2015, prévus au Congo.



Sudoku N°850

1	9	7	3	5	8	4	6	2
5	2	3	7	6	4	9	8	1
8	6	4	2	1	9	5	7	3
7	1	2	9	4	6	3	5	8
3	8	6	5	7	1	2	4	9
9	4	5	8	2	3	7	1	6
2	5	1	6	9	7	8	3	4
4	7	8	1	3	2	6	9	5
6	3	9	4	8	5	1	2	7

2	4	9	7	3	6	1	5	8
8	5	1	9	2	4	6	7	3
7	3	6	5	1	8	2	4	9
6	1	8	3	7	2	4	9	5
3	9	2	4	6	5	7	8	1
4	7	5	6	8	9	1	3	6
1	2	4	1	3	5	8	9	7
6	8	3	1	4	7	9	2	6

4	1	8	6	5	3	7	9	2
9	7	6	4	1	2	3	5	8
3	5	2	8	7	9	4	1	6
4	1	2	9	8	5	3	6	7
6	9	2	8	3	1	4	7	5
1	7	4	5	6	3	2	8	9
5	8	3	2	7	4	9	1	6
2	4	9	6	8	7	1	3	5
7	6	1	3	4	5	8	9	2

Solution

Sudoku N°850

1	9	7	3	5	8	4	6	2
5	2	3	7	6	4	9	8	1
8	6	4	2	1	9	5	7	3
7	1	2	9	4	6	3	5	8
3	8	6	5	7	1	2	4	9
9	4	5	8	2	3	7	1	6
2	5	1	6	9	7	8	3	4
4	7	8	1	3	2	6	9	5
6	3	9	4	8	5	1	2	7

Mots Croisés N°850

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°850

SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS■
MOURRAIT■I■A
EZE■ETAYERAS

SPORTS

LUTTE/GRAND PRIX DE PARIS (65KG/GRÉCO-ROMAINE)

5^e place pour Tarek Azziz Benaïssa



Le lutteur algérien Tarek Azziz Benaïssa a pris la cinquième place de la catégorie des 65 kg (gréco-romaine) du Grand prix de Paris de lutte, samedi au Palais des sports Robert-Charpentier de Paris.

Après avoir dominé le lutteur kazakh, Nurts Utebergene, aux huitièmes de finale, Tarek Azziz Benaïssa a perdu son combat des quarts de finale face au Polonois Mateusz Bernatek, vainqueur de la médaille d'or de la catégorie des 65 kg (gréco-romaine).

Le lutteur algérien a perdu son duel face au Français Margerian Artak. Tarek Azziz Benaïssa a terminé la compétition avec 13 points.

La journée d'hier a enregistré l'entrée en lice des lutteurs Sayeh Abderrahim (61 kg/libre) et Boudjemline Adem (63 kg/gréco-romaine).

L'Algérie est représentée par six lutteurs au Grand prix de Paris de lutte (fé-

minine, lutte libre et lutte gréco-romaine).

Organisé par la Fédération française de lutte, le Grand Prix de Paris connaît la participation de pas moins de 400 lutteurs de 42 nations.

La sélection algérienne est conduite par le staff technique national, composé

des entraîneurs Bendjada Maazouz (lutte gréco-romaine) et Aoune Faycal (lutte libre).

Pour sa 2^e année d'existence, le Grand Prix de Paris constitue désormais un événement incontournable pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de se mesurer aux lutteurs de haut niveau.

BOXE

Le Gabonais Mabika bat l'Américain Seever par KO

Le Gabonais Taylor Mabika, champion d'Afrique, a battu l'Américain Tyler Seever par arrêt de l'arbitre à la 3^e reprise lors d'un combat qualifié de «championnat du monde» des lourds-légers par la Fédération marginale IBU (International Boxing Union), samedi soir à Libreville.

Sur le stade de l'Amitié de Libreville, où était notamment présent le président gabonais Ali Bongo, Mabika a envoyé l'Américain au tapis dès la deuxième round avec un crochetedroit.

Sonné, l'Américain, au bilan peu éloigné (désormais 14 victoires, 15 défaites, un nul) est ensuite allé au tapis deux nouvelles fois au 3^e avant d'être arrêté par l'arbitre.

Avec 13 victoires, dont 7 ayant la limite, pour deux défaites, Mabika, 35 ans, entraîneur au club de Cormeilles en Paris (banlieue parisienne) vise désormais une chance dans une des quatre grandes fédérations internationales.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (18^{ÈME} JOURNÉE)

Le MOB et l'ESS accrochés, l'USMH sur le podium

Said Ben

La 18^{ème} journée du championnat de Mobilis Ligue 1 a été bien favorable à l'USM El Harrach qui revient sur le podium ainsi que l'USM Bel Abbès qui est l'unique formation à s'être imposée hors de ses bases pendant que le leader, le MO Béjaïa et son dauphin, l'ES Sétif ont été tenus en échec à domicile.

Ainsi, l'USM El Harrach a difficilement battu le CS Constantine par un seul but signé Abid pour non seulement laver l'affront du (4-1) qu'ils ont concédé face à El Eulma lors de la 17^{ème} journée mais c'est surtout le retour sur le podium qui est plus important après ce succès bien mérité.

Les joueurs du coach Iaïche qui ont connu une mauvaise passe en début de cette phase retour revient donc fort et annonce donc qu'il faut désormais compter avec «Essafra». D'ailleurs, il faut bien l'admettre, ces dernières années, les Harrachis sont abonnés aux premières loges. C'est dire combien ce retour n'est en fait qu'une rentrée des plus normales dans ce trio de tête.

De son côté, l'USM Bel-Abbès qui est drivée par Boualem Chafre s'est impôsée face à une équipe de la JSK, toujours à la recherche de son «déclic» grâce à un but signé El Ogbé dans le temps additionnel.

Si c'est la première victoire de Bel Abbès avec son nouveau coach Chafre, c'est par contre, la troisième défaite des Canaris au stade 20-Août qui pourrait mettre le moral des joueurs dans le doute.

D'autre part, ni le leader, le MO Béjaïa ni son dauphin n'ont pu rassurer à domicile en se voyant obligés au partage des points respectivement par l'ASO (0-0) et El Eulma (1-1).

Ce semi-échec du leader et son dauphin ne mettent pas en péril la position des deux formations qui gardent leurs places initiales, mais c'est un avertissement à prendre très au sérieux d'autant que c'est la phase retour décisive. Il faut donc surtout assurer les points à domicile et tenter d'arracher le plus que possible en déplacement. C'est élémentaire



comme disait l'autre....

Le derby algérois entre le MCA et le NAHD est finalement revenu à l'équipe qui en voulait le plus et il s'agit du MCA qui veut coûte que coûte s'extirper de cette zone rouge des reléguables.

Hachoud a signé l'unique but de la rencontre qui a permis à son équipe d'enregistrer son second succès avec un nul ce qui voudrait dire que le MCA est en progression et ce, depuis le début de cette phase retour décisive.

Bien que le MCA reste à la dernière place en compagnie de l'ASO Chlef avec 18 points, il n'accuse que deux points de retard sur le premier reléguable et trois points sur les deux premiers non reléguables la JS Saoura et le MC El Eulma.

La lutte pour le maintien s'annonce donc acharnée et concerne pas moins de huit clubs.

Le MC Oran a enregistré pour sa part sa première défaite depuis plusieurs semaines en s'inclinant en déplacement contre le RC Arbaâ sur une réalisation de Mokdad dans le dernier quart d'heure.

L'autre équipe oranaise, l'ASMO a disposé de la JS Saoura (1-0) grâce au but signé Belkablia.

Enfin, vendredi dernier et en match avancé, le CR Belouzdad a nettement battu l'USM Alger (2-1). L'USM Alger rétrograde ainsi à la sixième place en compagnie du CSC, battu par l'USMH et le RCA vainqueur du MCO alors que le Chabab se retrouve dans le ventre mou du classement.

S.B.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

CR Belouzdad - USM Alger	2-1
RC Arbaâ - MC Oran	1-0
USM El Harrach - CS Constantine	1-0
ES Sétif - MC El Eulma	1-1
MC Alger - NA Hussein Dey	1-0
MO Béjaïa - ASO Chlef	0-0
ASM Oran - JS Saoura	1-0
JS Kabylie - USM Bel Abbès	0-1

Classement :

	Pts	J
1. MO Béjaïa	32	18
2. ES Sétif	31	18
3. USM El-Harrach	28	18
4. MC Oran	27	18
- . ASM Oran	27	18
6. USM Alger	26	18
- . CS Constantine	26	18
- . RC Arbaâ	26	18
9. CR Belouzdad	25	18
10. JS Kabylie	22	18
- . USM Bel-Abbes	22	18
12. JS Saoura	21	18
- . MC El-Eulma	21	18
14. NA Hussein Dey	20	18
15. ASO Chlef	18	18
- . MC Alger	18	18

Prochains matches :

USMA-RCA	
USMBA-CRB	
ASO-JSK	
NAHD-ESS	
JSS-MCA	
MOB-ASMO	
MCEE-CSC	
MCO-USMH	

l'USMH et l'USMA s'affronteront dans un chaud derby algérois, au stade de

Mohammadia.

Le championnat de Ligue 1 est toujours dominé par le MO Béjaïa, solide leader avec 32 points, devant l'ES Sétif et l'USM El Harrach, au moment où le MC Alger et l'ASO Chlef ferment la marche, avec 18 points chacun.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS Régionale Une (ligue d'Ouargla) 13^{ème} journée

GROUPE A:

ES. Ouargla - WAM. Laghouat 2-1
DJ.K El-Hirane - M. Adriane non joué
CRB Djamaa - IRB. Aflou 1-0
NRB. Mégarine - JS. Sidi-Bouaziz 0-0
O. Magrane-ASC.Ouargla match arrêté
IRB. Berriane: Exempt.

Classement

	Pts	J
1-E.S. Ouargla	25	12
2-O. Magrane	21	11
3-IRB. Aflou	18	11
--DJ. Ksar-hirane	18	11
--A.S.C Ouargla	18	11
6-C.R.B Djamaa	17	12
7-W.A.M Laghouat	15	11
8-J.S.Sidi Bouaziz	12	12
9-I.R.B Berriane	9	11
10-N.R.B Meggarine	9	12
11-M. Adriane	6	11

Groupe B:

MCA Djane - CRB. Tebesset 1-0
IRB. Nezla - WRH. Tamanrasset 3-0
CRBK El-Hirane - IRB. N'goussa 3-2
US. Souf - HB. Ghardaïa 3-4
ASBM. Chaâmba-ES. El-Oued 1-0
IRB. Laghouat - JSK Ouargla 1-0

Classement

	Pts	J
1-I.R.B Laghouat	29	13
2-A.S.B.M. Chaâmba	24	13
3- H.B Ghardaïa	22	13
--M.C.A Djane	22	13
5-I.R.B.Nezla	20	13
6-I.R.B.N'goussa	17	13
7-C.R.B.Tebesset	16	13
8-J.S.Ksar-Ouargla	15	13
--C.R.B Ksar-hirane	15	13
10-E.S El Oued	14	13
11-US. Souf	13	13
12-W.R.H.Tamanrasset	4	13

Championnat amateur (Gr. Est) 16^{ème} journée

AS.Ain M'lila - US Biskra	0-1
HBC-Laid - USM Annaba	1-2
JSM Skikda - NC Magra	2-1
MO Constantine - CRV Moussa	4-0
NRB Touggourt - E.Collo	0-0
H Annaba - WAR Djamel	2-0
USM Khencela-USMA-Beida	1-0

Samedi:

MSP Batna - ES Guelma 1-0

Classement

	Pts	J
1)-JSM Skikda	33	16
2)-US Biskra	29	16
3)-MO Constantine	26	16
4)-Hamra Annaba	25	16
5)-HB Laid	24	16
6)-NC Magra	23	16
-)MSP Batna	23	16
8)-NRB Touggourt	21	16
9)-USM Ain-Beida	20	16
-)USM Khencela	20	16
11)-USM Annaba	19	16
12)-ES Guelma	18	16
13)-E.Collo	17	16
14)-AS.Ain M'lila	16	16
-)CR Village Moussa	16	16
16)-WAR Djamel	12	16

4 matches des 19^e et 20^e journées avancés de 24h00

Quatre matches de la 19^e journée de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football ont été avancés au vendredi 6 février, au moment où les quatre matchs restants se joueront le lendemain, selon la programmation publiée hier par la Ligue de football professionnel (LFP).

Les matches avancés sont : USM Alger -RC Arbaâ, NA

Hussein-Dey - ES Sétif, JS Saoura - MC Alger et ASO Chlef - JS Kabylie, au moment où, MC El Eulma - CS Constantine, USM Bel Abbès - CR Belouzdad, MC Oran - USM El Harrach et MO Béjaïa - ASO Chlef se joueront samedi.

Une programmation favorable à certains clubs comme l'USMA, le MCA et l'ASO dont

les matchs de la 20^e journée ont été avancés au mardi 10 février et qui bénéficieront donc d'une journée de repos supplémentaire. Lors de la 20^e journée, le MCA accueillera le MOB à Bologhine, tandis que le MCEE rendra visite au CRB dans son antre du 20-août. De son côté, l'ASMO recevra l'ASO Chlef au stade Zabana d'Oran alors que

la consommation des médias et la médiatisation des événements sportifs» et enfin «l'Economie du sport: état et perspectives». L'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis interviendra en sa qualité de partenaire officiel de l'équipe algérienne de football, alors que la Ligue professionnelle de football (LPF), évoquera son expérience dans le domaine du marketing sportif. Ce rendez-vous est organisé en collaboration avec le ministère des Sports et le Comité olympique et sportifs algérien. Outre les instances sportives, prennent part à ces journées, des annonceurs, des médias et des étudiants.

JOURNÉES DE MARKETING SPORTIF (16/17 FÉVRIER À ALGER)

«Mieux comprendre la mécanique du marketing»

La 6^e édition des «Journées de marketing sportif» prévues les 16 et 17 février à Alger, offrira une opportunité pour «mieux comprendre la mécanique du marketing sportif» à travers divers thèmes inscrits au programme de ce rendez-vous, estiment les organisateurs. «Des débats de haut niveau permettront aux participants d'échanger des points de vue et évoquer les nouveautés dans la sphère du marketing sportif où les marques sont de plus en plus soumises au dictat du consommateur qui donne son avis, valide, critique ou rejette, arguments à l'appui, les discours parfois trop subjectifs

Leekens furieux contre l'arbitre



Le sélectionneur belge de la Tunisie, Georges Leekens, était très remonté contre l'arbitre mauricien du quart de finale de la CAN-2015, perdu 2-1 (ap) contre la Guinée équatoriale, samedi à Bata, affirmant qu'il a sifflé, entre autres, «un penalty inacceptable».

Le referee Rajindraparsad Seehurn avait accordé un penalty litigieux à la Guinée équatoriale pendant les arrêts de jeu du temps réglementaire, permettant à Balboa d'emmenner les deux sélections vers une prolongation, pendant laquelle ce même joueur a offert la qualification à la Guinée équatoriale, sur coup franc.

«Le résultat a été forcé en faveur de l'équipe qui jouait à domicile», a affirmé Leekens en conférence de presse. «J'avais annoncé la veille de cette rencontre que j'espérais que l'arbitre soit à la hauteur, mais il ne l'a pas été. C'est vraiment dommage et nous sommes malheureux, car la Tunisie ne mérite pas ça. C'est une injustice» a poursuivi le Belge.

D'après Leekens, le défenseur tunisien Hamza Mathlouthi «n'a même pas touché le joueur» équato-guinéen Ivan Bolado Palacios, faisant que le penalty n'aurait jamais dû être sifflé.

«Je suis entraîneur depuis 30 ans et j'ai vu beaucoup de choses, notamment, lorsque j'ai travaillé à l'étranger, mais ça, on ne peut pas l'accepter. Le coup franc, d'accord, il était valable, mais le penalty est inacceptable» a encore tenu à préciser le Belge.

Le dépit de Leekens provient essentiellement du fait que la sélection tunisienne a subi d'autres «injustices» tout au long de ce tournoi et qui, à l'usure, ont fini par provoquer son dégoût.

«On n'a pas été traités convenablement pendant les deux semaines que nous avons passées ici, et ça, on ne l'a pas mérité» a révélé Leekens.

«Deux penalties ont été sifflés en notre défaveur, au moment où les deux penalties dont on aurait dû bénéficier n'ont pas été sifflés. C'est beaucoup en quatre matchs» a considéré le Belge.

«Une fois, d'accord, deux fois, d'accord, trois fois c'est difficile, quatre fois c'est trop!» a-t-il conclu.

CAN-2015 (1/4 DE FINALE)

TUNISIE-GUINÉE ÉQUATORIALE (1-2)

Malabo fête l'exploit historique du «Nzalang nacional»

Malabo, la capitale administrative de la Guinée équatoriale, n'a pas dormi samedi soir, après l'exploit historique réalisé par le «Nzalang nacional», qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 qu'organise le pays (17 janvier-8 février).

Regroupés dans les terrasses de cafés, les restaurants, ou dans les places publiques, tout le monde avait les yeux tournés vers Bata, qui a vu le déroulement d'un événement historique après la victoire du pays hôte face à la Tunisie (2-1, a.p.), dans un match qui a tenu en haleine toute la population. Personne ne parlaient cher sur la qualification des Equato-guinéens à ce stade de la compétition, et pourtant les coéquipiers de Javier Balboa, auteur d'un doublé, ont pu relever le défi et prolonger le rêve de leur peuple. Menés au score à partir dès la 70^e grâce à un but de Akaiichi, la Guinée équatoriale a dû attendre le temps additionnel pour remettre les pendules à l'heure grâce à un penalty contesté.

Chez les supporters locaux, il s'agissait d'un signe révélateur sur la possibilité de leur équipe à passer l'échelon des «Aigles de Carthage». Et ce qui devait arriver arriva.

Lors de la période des prolongations, la Guinée équatoriale, poussée par un public acquis à sa cause, a apporté sur le champignon, dominant son adversaire, quelque peu émoussé sur le plan physique. Javier Balboa, plébiscité héros national le temps d'une soirée, a crucifié le gardien tunisien Aymen Mathlouthi d'un coup franc direct imparable, en pleine lucarne.

Quelques secondes plus tard, Malabo a vibré pour laisser libre court à une joie qui allait sonner le début



d'une longue nuit «blanche». Au coup de sifflet final, des scènes de liesse et des cris de partout fusaiient, des uns et des autres, pour exprimer une joie qui a fini par se libérer définitivement après des moments de suspense.

Embrassades, cris, danses, gestuelles improvisées, roulades dans la rue. La population de Malabo a fêté, jusqu'à des heures tardives de la nuit, la qualification des siens. Munis de drapeaux, des jeunes ont sillonné la ville à pied, ou en voiture, pour crier haut et fort : «La coupe sera à nous». Du coup, le «Nzalang nacional» a confirmé en espace de quelques jours qu'elle reste la fierté de tout un peuple.

La qualification de la Guinée équatoriale pour le dernier carré de cette

30e édition constitue une surprise de taille, elle qui, deux mois plus tôt, n'était même pas qualifiée. La Confédération africaine (CAF) avait décidé de confier l'organisation de cette CAN à ce pays, après le retrait du Maroc, invoquant le risque du virus Ebola. La Guinée équatoriale, 118e au dernier classement mensuel établi par la Fédération internationale de football (FIFA), atteint pour la première fois de son histoire les demi-finales du tournoi africain, elle, qui n'a participé que deux fois à cette compétition, à chaque fois à domicile, après une première en 2012. Les Equato-guinéens, seront opposés aux demi-finales, au vainqueur du match Ghana - Guinée, prévu hier à Malabo (17h00).

La RD Congo dans le dernier carré au détriment du Congo (4-2)

La RD Congo a validé son billet pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football grâce à sa victoire contre le Congo 4 à 2 (mi-temps: 0-0) en quarts de finale samedi à Bata. Menée à la marque (2-0), la RD Congo a réussi à renverser la vapeur en fin de partie grâce à des buts de Mbokani (65e, et 90e+1), Bokila (75e) et Kimwaki (81e). Les buts du Congo ont été inscrits par Dore (55e) et Bifouma (62e).



En demi-finale prévue mercredi prochain à Bata, la RD Congo affrontera le vainqueur de Côte d'Ivoire-Algérie qui s'affrontaient hier à 20h30 à Malabo.

RÈGLEMENTS

La CAF envisage de nouveaux critères pour départager les sélections présentant une égalité parfaite

L'élimination du Mali des quarts de finale de la CAN-2015, par tirage au sort contre la Guinée, a suscité une vague d'indignations qui a obligé la Confédération africaine de football (CAF) à envisager de nouveaux critères pour départager des sélections présentant une égalité parfaite lors des prochaines CAN.

«Les règlements ne sont pas statiques mais dynamiques. On

va donc essayer de trouver un moyen d'améliorer les critères destinés à départager des sélections qui présentent une égalité parfaite, pour que lors des prochaines CAN, ils soient fixés selon des actions qui ont lieu sur le terrain», a annoncé le porte-parole de la CAF, Junior Binyam, vendredi sur les ondes de la BBC.

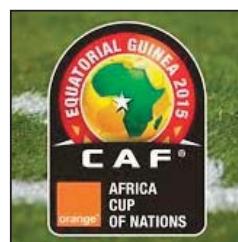
Le dirigeant africain a également, notamment, le nombre de

tirs ou le pourcentage de possession du ballon parmi les nouveaux critères, en précisant que la décision sera prise par le comité d'organisation de la CAN et le comité exécutif de la CAF.

Le Mali et la Guinée avaient terminé leur parcours dans le Groupe «D» avec une égalité parfaite, contraignant la CAF à procéder à un tirage au sort pour désigner lequel d'entre eux allait accompagner le leader

Ivoirien en quarts de finale. La chance avait souri à la Guinée, mais cette manière de procéder a suscité une grosse vague d'indignations, et pas uniquement dans le camp malien. En quart de finale, le Guinée affrontera le Ghana, leader du groupe «C», au moment où la Côte d'Ivoire sera opposée au dauphin des Black Stars, l'Algérie.

APS



LE FC SÉVILLE ENTRE DANS LA DANSE POUR RABIOT

S'il a prolongé son contrat jusqu'en 2019 avec le PSG, Adrien Rabiot n'a pas renoncé à l'idée d'être prêté cet hiver pour gagner du temps de jeu. Alors que Clément Chantôme était tout proche, en fin de semaine dernière, de s'engager en faveur des Girondins de Bordeaux, c'est Adrien Rabiot qui pourrait finalement être libéré par le PSG dans les prochains jours. Si Tottenham avait jusque-là les faveurs du joueur, le FC Séville se montre également intéressé par le profil du milieu de terrain formé au club.



HAZARD

«J'AIME QUAND LES DÉFENSEURS S'ENGAGENT PHYSIQUEMENT»

Eden Hazard a accordé un entretien au site officiel de Chelsea, il évoque l'engagement physique en Angleterre.

Le joueur qui obtient le plus de fautes en Angleterre parle de l'engagement des défenseurs anglais. "Si les défenseurs veulent faire pression sur moi dès le début du match et commettre de grosses fautes, ce n'est pas un problème. Quand j'étais en France c'était déjà la même chose. Si je peux obtenir un coup franc et qu'en prime le joueur adverse obtient un carton, c'est très bien pour l'équipe", a dit le joueur de Chelsea.



GATTUSO FUSTIGE L'ORGANISATION DE L'AC MILAN

Ancien joueur emblématique de l'AC Milan, Gennaro Gattuso a livré son regard sur la période difficile que traverse le club lombard.

Gennaro Gattuso a connu l'une des époques dorées du Milan AC. Le caractériel Italien garde donc un regard avisé sur l'institution lombarde, et n'a pas hésité à livrer son sentiment sur les raisons actuelles de la crise.

"Voir l'AC Milan au cours des dernières années, ça fait mal. Nous ne devons jamais oublier que depuis 25 ans, Milan a toujours été au sommet du football européen et mondial. Il peut y avoir un mauvais moment", a-t-il d'abord expliqué avec indulgence dans les colonnes de *Tuttosport*, avant de préciser. "J'ai toujours été habitué à voir au maximum deux personnes prendre les décisions au sein du Milan. Mais maintenant il y a plus de têtes (...) De mon temps, il y en avait une, et nous gagnions. Le message est passé.



DIEGO COSTA SUSPENDU 3 MATCHES

Les images sont confondantes pour l'attaquant de Chelsea : Diego Costa, à l'issue de l'enquête ouverte par la Fédération anglaise (FA) suite à ses agressions commises sur les deux joueurs de Liverpool, Emre Can et Martin Skrtel, lors de la demi-finale retour de Coupe de la Ligue jouée mardi (1-0, a.p.), écope d'une suspension de 3 matches.



GUARDIOLA : «FÉLICITATIONS À WOLFSBOURG»

Après le lourd revers, son premier de la saison en championnat, enregistré par le Bayern Munich sur le pelouse du VfL Wolfsbourg, ce vendredi, Pep Guardiola est resté beau joueur et a accepté la domination des Loups en conférence de presse. «Félicitations à Wolfsbourg !» a d'abord commenté l'ancien entraîneur du FC Barcelone. Le revers était mérité. «Ils étaient les meilleurs ce soir (vendredi, ndlr) et ont réussi à marquer à des moments importants, en début et fin de première période».



JOVETIC

«Je ne veux pas partir»

Le Monténégrin n'a aucun intérêt à retourner en Italie car il pense toujours pouvoir réussir chez les Citizens. L'arrivée de Wilfried Bony en provenance de Swansea contre 38 millions d'euros a fait naître des doutes concernant l'avenir de Stevan Jovetic. La Juventus suit le joueur. Après avoir marqué le premier but de la victoire de Manchester City 2-0 en amical contre Hambourg ce mercredi à Abu Dhabi, le Monténégrin a déclaré : "je n'ai jamais voulu partir car j'ai encore beaucoup à montrer et beaucoup de buts à marquer". A noter que Frank Lampard s'est blessé dans cette rencontre et qu'il est incertain pour la rencontre de samedi en FA Cup face à Middlesbrough.



WENGER NE VA PAS RISQUER ALEXIS SANCHEZ

Gabriel Paulista pourrait débuter avec Arsenal face à Aston Villa. Alexis Sanchez est lui toujours blessé.

"J'ai vu beaucoup de qualités chez Gabriel, son niveau de concentration, il a également beaucoup d'engagement et il est jeune", Wenger a aussi évoqué la concurrence au sein de son groupe ce vendredi en conférence de presse.

"Dans ce travail, la concurrence existe. Le meilleur joueur du moment joue". Le coach alsacien a également parlé de Jack Wilshere, qui devrait bientôt effectuer son retour sur les terrains : "Il devrait revenir sous dix jours, il est en avance sur son calendrier". Alexis Sanchez, toujours blessé, mais en voie de retour, ne jouera pas ce match à Birmingham, Wenger ne voulant pas le risquer.

LUTTE CONTRE
LE TERRORISME**L'Algérie condamne «avec force» l'assassinat par l'organisation terroriste EIIL d'un journaliste japonais**

L'Algérie condamne «avec force» l'assassinat «odieux» par l'organisation terroriste EIIL du journaliste japonais Kenji Goto, a indiqué ce dimanche, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Abdelaziz Benali Cherif dans une déclaration à l'APS. «Nous condamnons avec force l'assassinat odieux du journaliste japonais Kenji Goto par l'organisation terroriste EIIL», a-t-il déclaré, relevant que «cet acte innommable, qui s'ajoute aux nombreuses exactions déjà commises par cette organisation terroriste, interpelle l'ensemble de la communauté internationale sur la nécessité d'une mobilisation solidaire et efficace pour combattre le terrorisme et l'extrémisme». «Nous présentons nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple japonais, ainsi qu'à la famille de la victime et les assurons de notre pleine solidarité face à cette nouvelle épreuve», a ajouté la même source.

PALESTINE - ISRAËL

L'Algérie condamne fermement l'annonce de la construction de 450 colonies en Cisjordanie

L'Algérie a condamné dimanche avec force l'annonce par les autorités d'occupation israélienne de la construction de 450 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée. L'Algérie condamne avec force l'annonce par les autorités d'occupation israélienne de la construction de 450 nouvelles colonies en Cisjordanie, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'Algérie qui considère que la poursuite de la politique de colonisation illégitime constitue une violation flagrante et prémeditée du droit international et une atteinte grave des droits du peuple palestinien, appelle la communauté internationale à rejeter ces infractions et à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces pratiques acharnées à l'encontre du peuple palestinien déshérité par l'arrêt de toutes les activités de colonisation qui détruit l'espoir d'une reprise du processus des négociations de paix et entrave toute solution globale, juste et durable au Moyen Orient», précise le communiqué. «Devant cette agression, l'Algérie réaffirme son soutien indéfectible et inconditionnel au peuple palestinien frère dans le recouvrement de son droit légitime à l'établissement d'un Etat indépendant avec Al Qods Echarif pour capitale».

MÉTÉO

Une nouvelle perturbation accompagnée de chutes de neige sur le nord du pays à partir de mercredi

Une nouvelle perturbation pluvieuse accompagnée de fréquentes chutes de neige sur les reliefs de l'intérieur dépassant les 800 mètres d'altitude, affectera le nord du pays à partir de mercredi, a annoncé dimanche l'Office national de météorologie (ONM).

Selon la même source, le temps sera partiellement nuageux le mardi avec localement quelques pluies, devenant froid et instable à partir du mercredi en liaison avec l'arrivée d'une perturbation pluvieuse sur le nord du pays. Les températures maximales varieront entre 9° et 13°c près des côtes et entre 3° et 6° vers l'intérieur et les hauts plateaux.

Les vents seront modérés à parfois assez forts, notamment près des côtes, avec de fortes rafales sous orages.

Pour ce qui est de la journée de lundi, le temps devient progressivement nuageux sur le Centre et l'Est à partir de l'après midi avec localement quelques pluies en cours de nuit. Quelques flocons de neige en matinée sont prévus sur les reliefs de l'intérieur dépassant les 900 mètres d'altitude.

Les vents seront modérés à assez forts, notamment près des côtes Ouest, et la mer sera fortement agitée.

Concernant les régions du Sud, le temps sera passagèrement nuageux du nord Saoura vers les Oasis et les températures maximales varieront entre 12° et 16°. Les vents seront faibles à modérés.

APS

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M.ABDELAZIZ BOUTEFLIKA**Le Président du Bénin M.Thomas Boni Yayi en visite d'Etat en Algérie**

Le président du Bénin, Thomas Boni Yayi, effectuera à partir d'aujourd'hui, une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique dimanche un communiqué de la présidence de la République.



Cette visite qui s'inscrit «dans le silage d'une tradition d'amitié et de coopération entre les deux pays, contribuera à la dynamisation de leur coopération et de leurs échanges».

Lors de son séjour en Algérie, le président de la République du Bénin et sa délégation rencontreront des chefs d'entreprises et visiteront des ins-



tallations économiques, précise la même source.

En outre, les entretiens entre les présidents Bouteflika et Boni seront l'occasion pour les deux pays de «renforcer leur concertation sur des questions d'intérêt commun, notamment au niveau du continent africain» ajoute le communiqué.

**CONSEIL DE LA NATION:
Les députés se félicitent du projet de loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme**

Les membres du Conseil de la nation se sont félicités dimanche du projet de loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme qui vient «renforcer les efforts de l'Etat dans sa lutte contre le terrorisme».

Lors d'une séance plénière consacrée à l'examen de ce projet de loi, les députés ont souligné que le texte «cadre avec la politique adoptée par l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme».

Pour le député Abbas Bouamama, «le contenu de ce projet de loi cadre avec la volonté de l'Etat en matière de modernisation de la justice, d'une



part, et avec la vision de l'Algérie vis-à-vis de ce fléau et ses efforts visant le tarissement des sources du terrorisme d'autre part».

Pour sa part, Zahia Benarous du tiers présidential, a rappelé les efforts

consentis par l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme notamment durant la décennie noire face à un mutisme international.

De son côté, Lamri La-kehal, du parti du Front de libération nationale (FLN),

s'est interrogé sur les raisons «du retard accusé dans l'examen et l'adoption de ce projet de loi en dépit de son importance». Belkacem Kara de la même formation politique a plaidé pour le durcissement des peines sur le blanchiment d'argent et la nécessité de renforcer «le contrôle des dépenses hors du circuit bancaire».

De leur côté, Abdelkader Bensalem du tiers présidential et Hasni Saidi du Rassemblement national démocratique (RND), ont souligné la nécessité de «donner une définition exacte au terrorisme pour éviter l'amalgame avec le droit des peuples à l'autodétermination».

LUTTE CONTRE LE CRIME TRANSFRONTALIER ET SÉCURISATION DES FRONTIÈRES**L'Organisation mondiale des Douanes honore le général-major Abdelghani Hamel**

A l'occasion de la Journée internationale des Douanes, célébrée le 26 janvier de chaque année, l'Organisation mondiale des douanes a adressé hier au Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, une attestation en reconnaissance des efforts consentis par l'Institution policière pour la lutte contre le crime transfrontalier et la sécurisation des frontières algérienne.

